

# CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## pour le territoire du pays de Meslay-Grez

### ENTRE

#### **La Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez**

Représentée par son Président, Monsieur Jacky CHAUVEAU, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 21 septembre 2021,

Ci-après désigné par « la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez »,

D'une part,

### ET

#### **L'État,**

Représenté par Monsieur Xavier LEFORT, Préfet du département de la Mayenne,

Ci-après désigné par « l'État » ;

#### **La Région Pays-de-la-Loire,**

Représentée par Christelle MORANCAIS, Présidente, autorisée à l'effet des présentes suivant délibération en commission permanente du 23 septembre 2021,

Ci-après désignée par « la Région » ;

#### **Le Département de la Mayenne,**

Représenté par Olivier RICHEFOU, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en séance plénière du 1<sup>er</sup> juillet 2021,

Ci-après désignée par « le Département » ;

#### **L'Agence de la Transition Ecologique,**

Représentée par Arnaud LEROY, Président Directeur Général et par délégation, Franck DUMAITRE, Directeur Régional,

Ci-après désignée par « l'ADEME » ;

#### **L'Agence de l'Eau Loire Bretagne,**

Représentée par Marine RUAUX, directrice adjointe de la délégation Maine Loire Océan de l'agence de l'Eau Loire Bretagne,

Ci-après désignée par « l'AELB » ;

## **La Caisse des Dépôts – Banque des Territoires,**

Établissement spécial créé par la Loi du 28 avril 1816 codifiée aux articles L.518-2 et suivants du code monétaire et financier, ayant son siège au 56, rue de Lille 75007 Paris.

Représentée par Monsieur Olivier Variot en sa qualité de Directeur territorial Mayenne Sarthe, autorisé à l'effet des présentes en vertu d'un arrêté de délégation en date du 4 mars 2021,

Ci-après désignée par « la CDC » ;

D'autre part,

## **IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

### **Préambule**

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

### **Article 1 - Objet du contrat**

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'État et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire du Pays de Meslay-Grez autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit

des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

### 1.1. Intégration du CTE au sein du CRTE

La communauté de communes du Pays de Meslay-Grez est signataire d'un Contrat de Transition Écologique porté par le GAL Sud-Mayenne, à l'échelle de l'arrondissement de Château-Gontier. Le CTE a pour ambition d'accompagner la transition écologique et énergétique au service du développement du Sud-Mayenne.

Les trois communautés de communes des Pays de Château-Gontier, de Craon et de Meslay-Grez, réunies et associées au sein du GAL Sud Mayenne, sont engagées dans une stratégie de développement territorial active de transition énergétique et de lutte contre les changements climatiques depuis 2008.

Le territoire rural du Groupe d'Action Local Sud-Mayenne constitué de 75 communes (regroupant une population de 74 100 habitants) incarne l'ambition d'un territoire agricole et rural de faire de l'écologie un levier majeur de son développement économique et territorial.

L'autonomie énergétique, la lutte contre la précarité énergétique, une agriculture innovante sobre et résiliente, une alimentation locale et durable, un bâti hautement performant et sain, une mobilité réinventée et décarbonée, ainsi que la protection de l'eau, de l'air, de la biodiversité et du paysage tels sont les objectifs stratégiques et écologiques que les acteurs du Sud Mayenne se sont fixés.

Les membres du comité de pilotage du CTE ont exprimés leur volonté de maintenir les actions déjà définies dans ce contrat. L'ensemble des engagements du contrat impliquant les communautés de communes signataires est repris dans les CRTE des trois EPCI conformément aux droits et obligations de chaque établissement public ou opérateur engagés dans le CTE et financeurs d'une action CTE. Cette logique intégratrice vise à simplifier l'accès des porteurs de projets aux crédits de l'État et de ses opérateurs.

Ces engagements concernent les actions portant sur les 3 orientations définies dans le CTE :

1. Amplifier les transitions, moteurs de l'économie et de l'emploi en Sud Mayenne.
2. Reconquérir la qualité de l'eau et des sols des bassins versants du sud-Mayenne.
3. Activer le développement des énergies renouvelables et la performance BBC<sup>2</sup> (basse consommation et bas carbone).

L'intégration des actions du CTE (reprises en annexe 1) au sein des CRTE prend effet à la signature des CRTE par les parties prenantes au contrat.

Le rapportage des actions engagées dans le CTE et réintégrées dans les 3 CRTE, qu'elles soient à l'échelle d'un EPCI ou intercommunautaire, est effectué dans chacun des COPIL des 3 CRTE par le Gal Sud avec un bilan annuel d'avancement de l'action, un bilan financier, technique et le renseignement des indicateurs par action et des indicateurs globaux définis initialement dans le CTE.

## 1.2. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

Le territoire du Pays de Meslay-Grez et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

La Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez se situe au sud-est du département de la Mayenne dans la Région Pays-de-la-Loire. L'intercommunalité compte 22 communes et comporte 14 181 habitants.



La Communauté de Communes de Meslay-Grez est un territoire rural, composé d'un pôle structurant (Meslay-du-Maine) et de pôles de proximité. L'intercommunalité bénéficie de la proximité des pôles urbains de Laval, Château-Gontier et Sablé-sur-Sarthe, accessibles en 30 minutes en voiture. Le territoire a la volonté de s'affirmer comme un pôle d'attractivité.

Les principaux atouts du territoire :

- la population est en hausse, il s'agit d'un territoire jeune et familial ;
- l'intercommunalité possède des paysages et des espaces naturels riches et variés ;
- le territoire comprend des secteurs économiques dynamiques : l'agriculture et l'industrie ;
- le taux de chômage est inférieur à la moyenne nationale ;
- l'intercommunalité dispose d'une offre de services de qualité ;
- le territoire est doté d'énergies renouvelables.

Les principales faiblesses :

- le parc de logements du territoire est ancien et consommateur d'énergies ;
- le taux de vacance du logement est élevé ;
- le nombre d'emplois locaux est en baisse ;
- la voiture individuelle reste le moyen de transport privilégié.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

## Article 2 – Ambition du territoire du Pays de Meslay-Grez

Bénéficiant de la proximité de Laval, Château-Gontier et de Sablé sur Sarthe, la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez est un territoire rural qui a la volonté de s'affirmer comme un pôle d'attractivité en renforçant l'attractivité de l'ensemble des communes ainsi que le rôle de centralité de la ville de Meslay du Maine.

Afin de garder un tissu économique diversifié, les élus veulent maintenir les activités présentes sur le territoire, dont l'agriculture et d'en développer de nouvelles. Il s'agit aussi de mieux valoriser le potentiel touristique.

A moins de 30 minutes de 3 pôles urbains constituant également des bassins d'emplois et de vie dont dépend le Pays de Meslay-Grez, l'objectif est de faciliter les mobilités, notamment durables, tout en maintenant les services sur le territoire et en répondant mieux aux divers besoins de logement.

De manière transversale, le territoire a la volonté d'accompagner à la transition écologique, notamment à travers les actions du Groupement d'Action Local (GAL) Sud Mayenne reprises dans le CTE. L'ambition est également de développer des énergies propres, de préserver la ressource en eau quantitativement et qualitativement, puis de continuer à réduire les déchets.

## Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques approuvées en date du 21 septembre 2021 :

- **Orientation 1 : Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale**
  - Axe 1 : Accompagner le développement et la transition écologique des activités économiques du territoire
  - Axe 2 : Développer le potentiel touristique
  - Axe 3 : Conforter le rôle de l'agriculture sur le territoire
  - Axe 4 : Maintenir le niveau de service sur le territoire
- **Orientation 2 : Organiser un développement résidentiel ainsi qu'une offre de mobilité durables**
  - Axe 1 : Organiser un développement résidentiel durable
  - Axe 2 : Penser une offre de mobilité à la fois fonctionnelle et respectueuse de l'environnement
  - Axe 3 : Limiter l'artificialisation d'espaces agricoles
- **Orientation 3 : Valoriser le cadre de vie et l'environnement**
  - Axe 1 : Préserver et renforcer la trame verte et bleue
  - Axe 2 : Développer des énergies propres pour un territoire économe et producteur d'énergies
  - Axe 3 : Encourager une gestion plus économe de l'eau et préserver la qualité de la ressource
  - Axe 4 : Réduire les déchets

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 4.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

## Article 4 – Le Plan d'actions

Le plan d'actions est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

#### 4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'État

Les signataires précisent assurer les synergies inter-programmes. Sont notamment recensés par les signataires :

- la convention d'adhésion Petites Villes de Demain sur la commune de Meslay-du-Maine engagée avec L'Etat et ses partenaires, le Conseil Régional des Pays de la Loire, le Conseil Départemental de la Mayenne et la ville de Meslay-du-Maine ;
- le Contrat de Transition Ecologique engagé avec L'Etat et ses partenaires, le Conseil Régional des Pays de la Loire, le Conseil Départemental de la Mayenne et le GAL Sud Mayenne ;
- le Contrat de Territoire 2016-2021 engagé avec le Conseil Départemental de la Mayenne ;
- le Contrat Territoire Région 2020 engagé avec le Conseil Régional des Pays de la Loire ;
- la Convention France Service engagée avec l'Etat ;
- le Contrat Enfance Jeunesse 2019-2022 engagé avec la CAF ;
- l'engagement financier préalable à un Contrat Local de Santé 2020 avec l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire.

#### 4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe 4.

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable.

Les projets accompagnés devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRTE avec deux participations financières.

Les engagements peuvent être de différentes natures, ils précisent :

- la maîtrise d'ouvrage du contrat et la désignation du pilote pour son élaboration, son suivi, sa mise en œuvre, la description des actions et des projets, les objectifs poursuivis et l'évaluation et les résultats spécifiques attendus au terme du contrat ;
- l'animation des acteurs du territoire, en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics...) pour initier et catalyser la dynamique du territoire ;
- les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains ;
- les crédits budgétaires, les financements déjà mobilisés notamment lorsqu'ils proviennent de financements de droit public ;
- la mise à disposition de moyens (humains, matériels, immobilier) ;
- l'ingénierie (conseils juridiques et techniques) ;
- les indicateurs de suivi et de résultats, les évaluations ;
- l'échéancier (planning d'action, calendrier prévisionnel de réalisation) ;
- les courriers de confirmation des acteurs pour leur implication (notamment financière) ;
- les autorisations nécessaires aux actions et aux projets pour éviter celles et ceux qui auraient un impact négatif sur l'environnement ou pour les populations en conformité avec la réglementation en vigueur. Les actions accompagnées au titre du présent CRTE restent soumises aux procédures administratives, et en particulier des autorisations nécessaires au projet

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles et maximales. Elles s'inscrivent dans les règles d'utilisation en vigueur et dans la limite des montants annuels disponibles.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires (modèle annexé).

#### 4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

#### 4.4. Les actions de coopération interterritoriale

Les Communautés de communes du Pays de Craon, du Pays de Château-Gontier et du Pays de Meslay-Grez développent des partenariats. Ces relations se traduisent notamment par des projets communs.

Au plan touristique, le Territoire d'Accueil Touristique (TAT) Sud-Mayenne mène des actions de développement et de promotion touristique. Par ailleurs, le Groupement d'Action Local (GAL) Sud-Mayenne conduit, pour le compte des 3 intercommunalités, la politique de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique via le Projet Climat Energie, (PCET) avec ses déclinaisons : le Projet Alimentaire Territoriale (PAT), la mobilité durable, l'habitat durable et les énergies renouvelables. Par ailleurs, le GAL anime et gère le programme LEADER. Des moyens sont par ailleurs mutualisés : mutualisation du conseiller en économie circulaire, groupement de commande pour le plan de mobilité simplifié...

### Article 5 : Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et des investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

## Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

### 6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

### 6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le Pays de Meslay-Grez assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un-e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un(e) chef de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il pourra être assisté(e) d'animateurs chargés de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef de projet pourra être assuré par l'Etat.

Si le contrat concerne plusieurs collectivités, celles-ci recherchent la coordination et l'animation à l'échelle de l'ensemble du territoire à travers la désignation d'un interlocuteur désigné. Les modalités de fonctionnement entre les deux EPCI sont précisées dans la convention de partenariat en annexe 1.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

### 6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

#### 6.3.1 Engagement de l'ADEME

L'Agence de la transition écologique (ADEME) est un établissement public placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de la Transition écologique et de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la transition écologique : énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche.

L'ADEME collabore depuis longtemps avec les collectivités, ses directions régionales sont associées à la construction et à la mise en œuvre des contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) en mobilisant la capacité d'expertise de ses collaborateurs et de ses systèmes d'aides qui s'articulent autour de 4 grands axes :

- les aides à la connaissance,
- les aides à la réalisation,
- les aides au changement de comportement,
- les contrats d'objectifs.

Dans le cadre des CRTE, l'ADEME s'engage pour la réussite collective de la transition écologique à l'échelle des territoires.

### 6.3.2 Engagement de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

L'agence de l'eau intervient spécifiquement en soutien de certaines opérations du CRTE qui visent la reconquête de la qualité des eaux et appuie les porteurs de ces actions. Dans le cadre du programme d'intervention 2019-2024, l'Agence de l'eau identifie 3 enjeux prioritaires pour répondre aux objectifs du SDAGE :

#### 1. La qualité des milieux aquatiques et la biodiversité associée :

La restauration et la préservation des milieux aquatiques, cours d'eau et milieux humides, font partie des principales actions à mener pour atteindre les objectifs du SDAGE qui vise le bon état écologique d'au moins 61 % de masses d'eau « cours d'eau » en 2021. La politique « milieux aquatiques » du 11ème programme s'appuie sur le principe de la gestion intégrée qui prend en compte l'ensemble des usages, des fonctions et des pressions sur le bassin versant. Cette approche globale et transversale permet d'agir sur la restauration et la préservation des cours d'eau, des milieux humides et de la biodiversité associée. L'ensemble de ces actions permet de garantir le bon fonctionnement écologique et hydrologique, le piégeage du carbone, la protection contre l'érosion, autant de services éco-systémiques rendus participant à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.

La politique territoriale, via les contrats territoriaux, permet de sélectionner, concentrer et coordonner les actions les plus efficaces à l'échelle du bassin versant en intégrant l'ensemble des usages notamment agricoles et des leviers disponibles.

#### 2. La qualité des eaux et la lutte contre la pollution

La qualité des eaux demeure un enjeu prioritaire pour le bassin Loire-Bretagne. La pollution par les nitrates, les pesticides, les macropolluants, les micropolluants ou la pollution bactériologique est très prégnante sur certains secteurs. La présence de ces polluants, lorsqu'ils dépassent certains seuils, et l'eutrophisation qui peut en résulter a des conséquences sur les usages de l'eau, la santé publique, les habitats et les espèces. La réduction de ces pollutions est donc essentielle.

Sur le volet agricole, les changements de pratiques agricoles ambitieux, efficaces et durables sont encouragés dans les contrats territoriaux pour réduire la pression de l'activité agricole sur le milieu. Afin de réduire l'usage des intrants et/ou les transferts de particules de sol et de pollutions diffuses, il s'agit, en fonction des enjeux identifiés par le diagnostic de territoire, de mobiliser des leviers agronomiques adaptés (gestion des intercultures longues et courtes par la couverture des sols, lutte biologique, désherbage alternatif, agroforesterie, aménagement des bassins versants avec re-conception parcellaire et aménagement de dispositifs tampons...)

L'accompagnement collectif et individuel des agriculteurs et les mesures agro-environnementales et climatiques sont mobilisés dans les programmes d'actions des contrats territoriaux. Les aides aux investissements dans les exploitations agricoles favorisent les changements de pratiques et contribuent à la pérennisation de ces systèmes.

La mise en place de filières agricoles permettant la valorisation aval de productions favorables à la préservation des ressources en eau peut être soutenue au travers de l'animation, d'études et d'investissements spécifiques.

#### 3. La quantité des eaux et l'adaptation au changement climatique :

L'état des lieux du bassin Loire-Bretagne révèle que la gestion quantitative de la ressource en eau est un enjeu prépondérant du bassin. Au regard de la quantité d'eau disponible, les prélèvements sont

trop importants dans les zones de répartition des eaux (ZRE). Ce déséquilibre est une des causes du mauvais état dans lequel se trouvent les masses d'eau. Dans un contexte de changement climatique, cette situation va s'accroître notamment sur les territoires où la croissance démographique est importante comme le littoral.

Le déséquilibre qui en résulte a des conséquences négatives sur :

- la satisfaction des besoins des milieux naturels en perturbant les habitats et en compromettant l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau,
- la satisfaction des usages et en premier lieu de l'alimentation en eau potable.

### 6.3.3 Engagement de la Banque des Territoires

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Ce groupe remplit des missions d'acteur financier au service des politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités territoriales.

La CDC est organisée autour de 5 métiers : la gestion d'actifs, la gestion de participations stratégiques, les retraites et la solidarité, le financement des entreprises via BPI France, le financement des projets de territoire via sa direction : « la Banque des territoires ». Cette dernière concentre les moyens d'intervention dédiés aux territoires pour lutter contre les fractures sociales et territoriales : elle met à la disposition des territoires ses moyens en ingénierie et ses capacités de prêt à long terme mais également d'investissement en fonds propres.

Elle accompagne les porteurs de projet qui contribuent à des territoires plus attractifs, plus durables, plus connectés et plus inclusifs.

La Banque des territoires met en œuvre différentes modalités d'intervention pour accompagner les projets locaux. Dans le cadre du déploiement d'un accompagnement sur mesure des projets de territoires des collectivités territoriales, elle accompagne l'émergence et la sécurisation des projets des collectivités ainsi que leur financement. A l'aide de plusieurs outils, elle accompagne à l'émergence et la sécurisation des projets des collectivités territoriales. L'objectif de ces appuis est de contribuer à des territoires plus connectés, plus inclusifs, plus durables et plus attractifs. Les outils proposés peuvent être mobilisés pour des études thématiques ou l'élaboration d'une stratégie territoriale.

Enfin, la Banque des Territoires apporte des solutions de financement de long terme aux collectivités territoriales.

Elle contribue aussi à la mise en œuvre de certains programmes nationaux, parmi lesquels :

- Petites villes de demain,
- Territoires d'industrie,
- France Services.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

### 6.4. Engagements de la Région

Le CRTE étant une déclinaison directe du volet territorial du CPER, la Région des Pays de la Loire, cosignataire des contrats, assurera le déploiement de ses politiques régionales en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de mobilités ou encore de transition écologique en faveur du territoire, avec lesquelles les engagements de l'État, des opérateurs et des autres acteurs feront levier.

Les opérations concernées devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération régionale.

La Région apportera son ingénierie aux territoires via l'appui de ses services ainsi que par la fourniture d'éléments de contexte issus du SRADDET.

La Région s'engage ainsi à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

### 6.5. Engagements du Département

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Le Département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le Département s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

Le Département, via ses cadres d'interventions ou les dispositifs européens, pourra apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente du Département.

### 6.6. Engagements des opérateurs publics

Un ou des opérateurs publics s'engagent à désigner dans leurs services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Ce ou ces opérateurs publics s'engagent à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention.

### 6.7. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

Alors que l'intercommunalité n'a pas l'obligation de mettre en place un Conseil de développement, le Pays de Meslay-Grez a le projet de renouveler cette instance qui a vocation à représenter la société civile.

### 6.8. Maquette financière

La maquette financière, figurant en annexe 3, récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- des crédits du plan France relance ;
- des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- des actions financées par des conventions ad 'hoc avant la signature du CRTE ;
- l'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

## Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire Premier Ministre 6220/SG du 23 octobre 2020 et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

### 7.1. Le comité de pilotage

Il est composé :

- du sous-préfet de Château-Gontier ou son représentant,
- du président du Pays de Meslay-Grez ou son représentant,
- de la présidente du conseil régional ou son représentant,
- du président du conseil départemental ou son représentant,
- du président de l'ADEME ou son représentant,
- du directeur territorial de la Banque des Territoires, ou son représentant,
- de la directrice de l'AELB ou son représentant,

Il siègera au moins une fois par an pour :

- valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- décider d'éventuelles mesures rectificatives.

### 7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par le Préfet du département de la Mayenne ou le Sous-préfet de Château-Gontier et par le Président de la CCPMG ou son représentant. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il est composé :

- du sous-préfet de Château-Gontier ou son représentant,
- du directeur départemental des territoires ou son représentant,
- du président de l'ADEME ou son représentant,
- du directeur territorial de la Banque des Territoires, ou son représentant,
- de la directrice de l'AELB ou son représentant,

- de la directrice du service environnement du conseil régional ou son représentant,
- de la directrice du service environnement du conseil départemental ou son représentant,
- du responsable de service énergie-climat du GAL Sud-Mayenne.

### 7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- la mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portés par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

## Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourra être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

## Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

Chaque fiche action est détaillée en annexe 4.

Chaque action est intégrée à des axes spécifiques aux différentes orientations stratégiques. Pour chaque axe, des objectifs et des indicateurs de suivi sont définis annexe 1.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

## **Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE**

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

## **Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE**

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

## **Article 12 - Résiliation du CRTE**

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

## **Article 13 – Traitement des litiges**

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Nantes.



A Meslay du Maine, le 29 septembre 2021

Le Préfet de la Mayenne

Xavier LEFORT

Le Président de la Communauté de communes du  
Pays de Meslay-Grez



Jacky CHAUVEAU

La Présidente du Conseil régional  
des Pays de la Loire

Christelle MORANCAIS

Le Président du Conseil départemental  
de la Mayenne

Olivier RICHEFOU

Pour l'Agence de la Transition Ecologique,  
Le Président Directeur Général  
*et par délégation*

**Benoit LACROIX**  
Directeur régional adjoint

Arnaud LEROY

Pour l'Agence de l'Eau Loire Bretagne,  
La Directrice adjointe de la délégation  
Maine Loire Océan

Marine RUAUX

Pour la Caisse des Dépôts  
Banque des Territoires  
Le Directeur territorial Mayenne Sarthe

Olivier VARIOT



## **Sommaire des annexes**

**Annexe 1 – Orientations stratégiques**

**Annexe 2 – Diagnostic de territoire**

**Annexe 3 – Tableaux de synthèse du CRTE - maquette financière**

**Annexe 4 – Fiches actions détaillées**



# FICHE ORIENTATIONS STRATEGIQUES

## ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : PERENNISER LE TISSU ECONOMIQUE LOCAL ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE

### **AXE 1 : Accompagner le développement et la transition écologique des activités économiques du territoire**

Principaux enjeux et objectifs :

- Pérenniser le tissu économique local
- Renforcer l'attractivité territoriale
- Favoriser l'implantation de nouvelles activités :
  - Accélérer la desserte numérique du territoire
  - S'appuyer sur les pôles économiques existants
- Rechercher un développement économique intégrant les enjeux écologiques du territoire
- Renforcer le potentiel commercial du territoire
- Développer/renforcer une offre foncière adaptée à la demande économique

### **AXE 2 : Développer le potentiel touristique**

Principaux enjeux et objectifs :

- Faire du tourisme vert une vitrine pour le territoire grâce au développement d'activités de loisirs liés à la nature
- S'appuyer sur la valorisation des savoirs-faires, dont les circuits courts, comme un atout touristique
- Développer et diversifier l'offre touristique, dont hébergement

### **AXE 3 : Conforter le rôle de l'agriculture sur le territoire**

Principaux enjeux et objectifs :

- Permettre le développement et l'adaptation des activités agricoles
- Pérenniser les sièges d'exploitation existants
- Favoriser une agriculture durable respectueuse de son environnement
- Préserver la diversité de producteurs locaux

### **AXE 4 : Maintenir, développer et adapter le niveau de services et d'équipement sur le territoire**

Principaux enjeux et objectifs :

- Maintenir, développer et adapter l'offre de services de proximité (santé, éducation, culture, sport...)
- Anticiper l'évolution des besoins en services en lien avec les évolutions démographiques du territoire
- Maintenir, développer et adapter le niveau d'équipement du territoire (numérique, qualité du cadre de vie, éclairage...)

Annexe 1  
Orientations stratégiques du CRTE

Proposition d'indicateurs de suivi :

	Indicateur	Référence	Objectif 2026	Source
AXE 1 Accompagner le développement et la transition écologique des activités économiques du territoire	Nombre d'emplois sur le territoire	2018 : 3 655	Objectif proposé : revenir au nombre d'emploi de la fin des années 2000 (+15%) : 4200	INSEE : dossier complet Meslay Grez EMP T5 - Emploi et activité
	Nombre d'entreprises	2018 : 692	Objectif proposé : augmentation de 15% : 800	INSEE : dossier complet Meslay Grez DEN T5 - Nombre d'établissements par secteur d'activité au 31 décembre 2018
AXE 2 Développer le potentiel touristique	Nombre de lits	2020 : 243	Objectif proposé : augmentation de 50% : 360	INSEE : dossier complet Meslay Grez TOU T1 - Nombre et capacité des hôtels au 1er janvier 2021 TOU T2 - Nombre et capacité des campings au 1er janvier 2021 TOU T3 - Nombre d'autres hébergements collectifs au 1er janvier 2021  Indicateur pour compter le nombre de lits : Nombre de chambre d'hôtel x 2 + nombre de d'emplacements de camping x 3 + nombre de lits hébergement collectif
	Circuits courts : points de ventes directes à la ferme	2021 : 21	Objectif proposé : Multiplier le nombre de points de ventes par 2 : 40	GAL Sud Mayenne
AXE 3 Conforter le rôle de l'agriculture sur le territoire	Nombre de sièges d'exploitations	364	Objectif proposé : Maintien des exploitations existantes : 370	Chambre d'Agriculture, MSA

Annexe 1  
Orientations stratégiques du CRTE

	Surface totale en agriculture biologique (certifiée + en conversion)	2019 : 2 105 ha (à comparer à la SAU totale sur le territoire de la CCPMG : 64 767 ha)	Objectif proposé : poursuite du rythme de croissance actuel (en moyenne +10%/an depuis 2010), soit 4100 ha	Agence bio.org (données brutes par EPCI)
	Surface en certification environnementale	CCPMG : 5 511 ha en 2021	Objectif proposé : progression de la surface	DRAAF (données PAC)
AXE 4 Maintenir, développer et adapter le niveau de services et d'équipement sur le territoire	Nombre d'associations sportives sur le territoire	CCPMG : 50 en 2019	Objectif proposé : maintien du nombre	CCPMG
	Nombre de licenciés sportifs sur le territoire	CCPMG : 2 421 en 2019	Objectif proposé : maintien du nombre	CCPMG
	Sites ayant une politique d'accueil touristique	CCPMG : 10 en 2021	Objectif proposé : développement du nombre de sites	CCPMG
	Nombre de représentations culturelles	CCPMG : 65 Soutenues par la CCPMG : 18 Autres diffuseurs : 146		CCPMG
	Nombre d'établissements scolaires	Lycée : 0 Collèges : 3 Ecoles maternelles et primaires : 21 dont 4 en RPI	Objectif proposé : maintien du nombre d'établissements actuels	Inspection académique via service jeunesse CCPMG
	Nombre d'établissement scolaires avec services	Avec périscolaire et cantine : 21 dont 4 en RPI	Objectif proposé : maintien du nombre	CCPMG
	Nombre de places de garde	ASMAT : 114 dont 97 en activité MAM : 8 Crèche : 0 Multi accueil : 24	Objectif proposé : maintien du nombre de places	CCPMG
	Nombre de médecins généralistes par habitants	CCPMG : 86,0 pour 100 000 personnes Département : 67,0 pour 100 000 personnes France : 92,3	Objectif proposé : maintien du nombre actuel avec vigilance sur les départs à la retraite	Observatoire des territoires : Densité de médecins généralistes libéraux

## Actions rattachées à cette orientation stratégique :

### Actions contractualisées dans le CTE réintégrées au CRTE :

- Animation PAT « Manger local et durable »
- Accompagnement à l'installation et à la conversion de fermes agroécologiques
  - Inciter les repreneurs d'exploitations à la conversion agroécologique
  - Accompagner les agriculteurs en difficultés à la conversion agroécologique pour les aider à redresser la situation
- Structuration d'une filière piscicole durable
- Déploiement des pratiques agricoles au service de l'amélioration des qualités de l'eau, de l'air, des sols et de la biodiversité en Sud Mayenne
  - Accompagnement à la conversion, à l'installation et à la transmission
  - Promouvoir des pratiques visant à réduire l'utilisation d'intrants chimiques
  - Promouvoir des pratiques visant à améliorer la fertilité des sols
  - Travailler sur le maintien et la régénération du Bocage

### Actions contractualisées dans le PCAET réintégrées au CRTE :

- Transition vers des pratiques agroécologiques
  - Transmission / installation / conversion, notamment en maraîchage
  - Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la production alimentaire
  - Valorisation des services écosystémiques (biodiversité, qualité eau /air / sols), et expérimentation de systèmes de monétarisation
- Déploiement de fermes bas carbone et à énergie positive : sobriété & autonomie
  - Sensibilisation et renforcement du rôle du secteur agricole dans le stockage de carbone
  - Valorisation des biomasses et développement des énergies renouvelables
  - Vers une autonomisation des systèmes de production
- Changement des comportements alimentaires
  - Développement des circuits courts et de proximité durables
  - Accompagnement de la restauration collective et commerciale à l'évolution des pratiques
  - Mobilisation, fédération et sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire sur l'impact de nos assiettes

### Actions contractualisées dans le PAT réintégrées au CRTE :

- Préserver le foncier agricole existant et favoriser l'installation de nouveaux producteurs en agroécologie
  - Expérimenter un diagnostic communal agricole partagé "Transmission Installation"
  - Conforter le développement du maraîchage en agroécologie et promouvoir la diversification des fermes existantes
  - Amplifier l'attractivité des pratiques agroécologiques et de l'alimentation durable, en partenariat avec des établissements de formation et d'insertion du Sud-Mayenne
- Accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers plus de résilience et d'adaptation au changement climatique, de sobriété et de préservation des ressources
  - Accompagner les fermes à la transition
  - Expérimenter différents dispositifs de monétarisation des services environnementaux liés aux pratiques agricoles (Carbocage, PSE)
  - Promouvoir une production d'énergie locale, décarbonée, et diversifiée
- Développer les circuits courts de proximité, relocaliser la valeur ajoutée, favoriser l'économie locale
  - Expérimenter la mise en place d'un abattoir mobile
  - Etudier et faciliter la création de nouveaux abattoirs et ateliers de transformation sur le territoire
  - Soutenir le développement de la filière piscicole territoriale à travers la création d'un atelier de transformation spécifique (espèce locale, non OGM, gestion durable)

## Annexe 1 Orientations stratégiques du CRTE

- Soutenir et développer une stratégie de points de vente des produits locaux et durables (structuration offre / demande, émergence nouveaux projets...)
- Renforcer l'alimentation locale et durable en restauration collective et commerciale
  - Créer un observatoire de la restauration collective locale sur le territoire (mise à jour diagnostic, animation)
  - Structurer l'approvisionnement local et durable et accompagner les restaurants collectifs dans leurs démarches
  - Améliorer l'efficacité de la chaîne de distribution locale (plateformes mutualisées, outils de gestion collective...)
- Mobiliser, éduquer, sensibiliser une diversité de publics aux enjeux de l'alimentation durable
  - Constituer un comité local de l'Alimentation (gouvernance partagée du PAT entre les 3 EPCI)
  - Animer tout au long de l'année des événements de sensibilisation, valoriser les avancements du PAT auprès des acteurs du territoire (plan de communication)

### **Actions et projets nouveaux :**

Tableau annexe 3

## ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : ORGANISER UN DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL AINSI QU'UNE OFFRE DE MOBILITE DURABLES

### AXE 1 : Organiser un développement résidentiel durable

Principaux enjeux et objectifs :

- Diversifier le parc de logements (en termes de typologie et de mode de financement) afin de fluidifier les parcours résidentiels
- Renforcement de l'attractivité des centres-bourgs aujourd'hui en perte de vitesse
- Permettre l'évolution de l'existant et anticiper les mutations du territoire
- Requalifier le parc existant afin de lutter contre la vacance et agir contre les passoires thermiques

### AXE 2 : Penser une offre de mobilité à la fois fonctionnelle et respectueuse de l'environnement

Principaux enjeux et objectifs :

- Accompagner la mobilité durable
- Développer des alternatives à l'automobile dans les flux domicile-travail
- Renforcer la desserte des modes doux autour des polarités en relation avec les polarités et le maillage des transports collectifs

### AXE 3 : Limiter l'artificialisation d'espaces agricoles

Principaux enjeux et objectifs :

- Réduire la consommation d'espaces agricoles et naturels en privilégiant la densification
- Développer une urbanisation respectueuse de l'identité paysagère et patrimoniale

### Proposition d'indicateurs de suivi :

	Indicateur	Référence	Objectif 2026	Source
AXE 1 Organiser un développement résidentiel durable	Taux de vacance des logements	CCPMG : 9,1% Département : 9,1% Région : 6,5% France : 8,2%	Objectif proposé : alignement sur le taux régional soit 6,5% Taux de vacance optimal : entre 6 et 7% (source : DREAL Pays de la Loire, programme de lutte contre la vacance des logements)	INSEE : dossier complet Meslay Grez LOG T2 - Catégories et types de logements
	Part de passoires thermiques dans le parc de logements	CCPMG : 26,2% Département : 20,0%	Objectif proposé : 0 passoire thermique (décret de lutte contre les passoires)	DREAL

Annexe 1  
Orientations stratégiques du CRTE

			thermiques)	
	Part de petits logements (T1 et T2)	CCPMG : 5,1% Département : 10,2%	Objectif proposé : alignement sur le taux départemental : 10,2%	INSEE : dossier complet Meslay Grez LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces : 1 pièce et 2 pièces
	Nombre de constructions neuves		+ 100 lgts/an (cf objectif PLH)	Sitadel
	Part de LLS	CCPMG : 384 LLS	Objectif proposé : objectif PLH : 8 LLS produits par an soit 432 en 2026	Conseil Départemental
AXE 2 Penser une offre de mobilité à la fois fonctionnelle et respectueuse de l'environnement	Nombre de mètres linéaires d'aménagements cyclables	CCPMG : 0,10 mètres linéaires par habitants Département : 0,96 mètres linéaires par habitants	Objectif proposé : alignement sur le département : 0,96	Open street map
	Part de la voiture individuelle dans les déplacements domicile-travail	CCPMG : 84,0% Département : 82,1% France : 70,4%	Objectif proposé : 83%	INSEE : dossier complet Meslay Grez  ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018
	Part du vélo (y compris à assistance électrique) dans les déplacements domicile-travail	CCPMG : 1,2% Département : 1,5% France : 2,3%	Objectif proposé : 1,5%	INSEE : dossier complet Meslay Grez  ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018
AXE 3 Limiter l'artificialisation d'espaces agricoles	Taux d'artificialisation	CCPMG : 6,6% Département : 7,6%	Objectif proposé : Maintien du taux actuel	DREAL

### Actions rattachées à cette orientation stratégique :

Actions contractualisées dans le CTE réintégré au CRTE :

- Accompagnement mobilité durable en Sud Mayenne : se déplacer autrement
- Vers une structuration d'une filière locale de matériaux biosourcés dans le bâti

## Annexe 1 Orientations stratégiques du CRTE

- Expérimentation du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat – Objectif BBC<sup>2</sup> avec Dorémi, P2E et tiers financement

### Actions contractualisées dans le PCAET réintégré au CRTE :

- Etoffer l'offre de Mobilité par la planification, l'aménagement, et le développement de nouveaux services
  - Planifier et Réaliser des opérations d'aménagement et d'infrastructure dédiés aux mobilités alternatives et actives
  - Sélectionner et Développer de nouveaux services de mobilité alternatives et actives
  - Démocratiser le covoiturage de proximité et la pratique de l'auto-stop organisé
  - Expérimenter un service d'auto-partage propre (électrique, ...)
- Animer, sensibiliser et accompagner les acteurs et citoyens vers de nouvelles pratiques de mobilités
  - Mobiliser le Grand Public
  - Accompagner les employeurs dans le plan de déplacements
  - Développer des Plans de Déplacements Établissement Scolaire (PDES)
- Favoriser la coordination territoriale et la coopération en créant un écosystème dédié
  - Animation d'une commission « Mobilité Durable »
  - Accompagnement EPCI à la prise de compétence AOM
  - Accompagnement de réseaux locaux de la mobilité
- La PTRE : un service public pour la très haute performance énergétique de l'habitat
  - Conforter le service d'info et conseil en économie d'énergie
  - Accompagner la rénovation énergétique très performante
  - Mobilisation des accompagnements financiers
- Un service public d'accompagnement à la haute performance énergétique des locaux privés
- Fédérer les acteurs du bâtiment sur l'ambition BBC<sup>2</sup>
  - Sensibilisation et mobilisation des professionnels
  - Accompagnement formation des professionnels
  - Promotion des rénovations exemplaires
- Renforcer le service d'accompagnement dédié : conseil en énergie partagé
  - Optimiser et décarboner les consommations énergétiques communales
  - Rénover BBC<sup>2</sup> les logements locatifs et les écoles
  - Valoriser le patrimoine public exemplaire : bâti bas carbone

### Actions et projets nouveaux :

Tableau annexe 3

## ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : VALORISER LE CADRE DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT

### AXE 1 : Préserver et renforcer la trame verte et bleue

Principaux enjeux et objectifs :

- Améliorer la qualité de l'eau, de l'air, des sols et de la biodiversité
- Préserver et gérer durablement les principaux habitats et milieux naturels à fort intérêt écologique avec une attention particulière aux linéaires bocagers, aux étendues d'eau et cours d'eau

### AXE 2 : Développer des énergies propres pour un territoire économe et producteur d'énergies

Principaux enjeux et objectifs :

- Développer des énergies propres pour un territoire économe et producteur d'énergies renouvelables (solaire, éolien, biogaz, bois, hydrogène, ...)
  - Amplifier l'installation de panneaux solaires et/ou thermiques sur les toitures publiques et privées
  - Réduire fortement l'utilisation de produits pétroliers
- Limiter les émissions de GES, pollutions atmosphériques et consommations énergétiques liées au parc bâti et aux déplacements
  - Inciter à l'isolation thermique des bâtiments publics et privés
- Maintenir les éléments de captage du carbone

### AXE 3 : Encourager une gestion plus économe de l'eau et préserver la qualité de la ressource

Principaux enjeux et objectifs :

- Promouvoir la qualité et une utilisation raisonnée de la ressource en eau dans tous ses usages
- Encourager une gestion raisonnée de la ressource en lien avec les aménagements urbains
- Maintenir les éléments naturels et végétaux jouant un rôle hydraulique

### AXE 4 : Réduire les déchets

#### Proposition d'indicateurs de suivi :

	Indicateur	Référence	Objectif 2026	Source
AXE 1 Préserver et renforcer la trame verte et bleue	Part des cours d'eau en bon état écologique	CCPMG : 0%	Objectif proposé : 100%	Agence de l'Eau Loire Bretagne 2017
	Evolution du linéaire des haies	CCPMG : 2795 km	Objectif proposé : maintien du linéaire actuel	PLUi

Annexe 1  
Orientations stratégiques du CRTE

AXE 2 Développer des énergies propres pour un territoire économe et producteur d'énergies	Production d'énergies renouvelables	2018 : 39 GWh 2013 : 34 GWh 2008 : 26 GWh	Objectif proposé : atteindre 20% des consommations totales du territoire (80 GWh) (objectif de la loi d'atteindre 32% en 2030)	data.airpl.org
	Emissions de GES	456 kteqCO2	Objectif proposé : objectif PCAET : -46% en 2030	data.airpl.org
AXE 3 Encourager une gestion plus économe de l'eau et préserver la qualité de la ressource	Taux de rendement	2019 : 85%	Objectif proposé : 87%	Rapport d'activité eau
	Qualité de l'eau potable	100% des analyses bactériologiques conformes 90% des analyses chimiques conformes	Objectif proposé : 100% des analyses bactériologiques et chimiques conformes	Rapport d'activité eau
AXE 4 Réduire les déchets	Tonnages collectés d'OMR, de déchets triés et apportés en déchetteries	2 096 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées en 2019	Objectif proposé : -4% par an (moyenne annuelle depuis 2014) soit -24% sur le mandat d'ordures ménagères résiduelles	Rapport d'activités déchets

### Actions rattachées à cette orientation stratégique :

#### Actions contractualisées dans le CTE réintégrées au CRTE :

- Inventaire et valorisation des structures bocagères pour la préservation de la qualité des eaux et des sols
- Inventaire et partage des éléments paysagers stratégiques pour la gestion de l'eau – cartographie et prescriptions

#### Actions contractualisées dans le PCAET réintégrées au CRTE :

- Préserver et mobiliser les ressources locales énergétiques et humaines
  - Le bois bocage
  - La biomasse méthanisable
  - Les ressources végétales
  - Les citoyens et acteurs locaux
- Amplifier les installations ayant recours aux ressources locales
  - Pour la production de chaleur : bois, solaire thermique, géothermie
  - Pour la production de carburant (biomasse, hydrogène, « élec »)
  - Pour la production électrique : solaire photovoltaïque et éolien
- Accompagner le développement des réseaux de distribution d'énergie locale
  - Réseaux de chaleur biomasse
  - Infrastructures biométhane
  - Raccordements productions électriques locales

Annexe 1  
Orientations stratégiques du CRTE

- Exemplanité des collectivités et des acteurs socio-économiques
  - Mobilisation et engagement des agents dans la maîtrise demande en énergie et ressources : éco-conduite, fournitures, gestion des services et patrimoine
  - Renforcement politique d'aménagement urbain durable
  - Accompagnement à l'éducation au développement durable
  - Elaboration d'un plan qualité de l'air
  
- Articulation des politiques territoriales environnementales : déchets, eau
  - Pour la gestion des déchets : prévention, recyclage, valorisation
  - Pour la qualité de l'eau : prévention, protection et traitement
  - Pour la qualité des paysages et de la biodiversité
  - Pour l'économie circulaire et l'alimentation durable

**Actions et projets nouveaux :**

Tableau annexe 3

# CRTE du Pays de Melsay-Grez

## Diagnostic de territoire

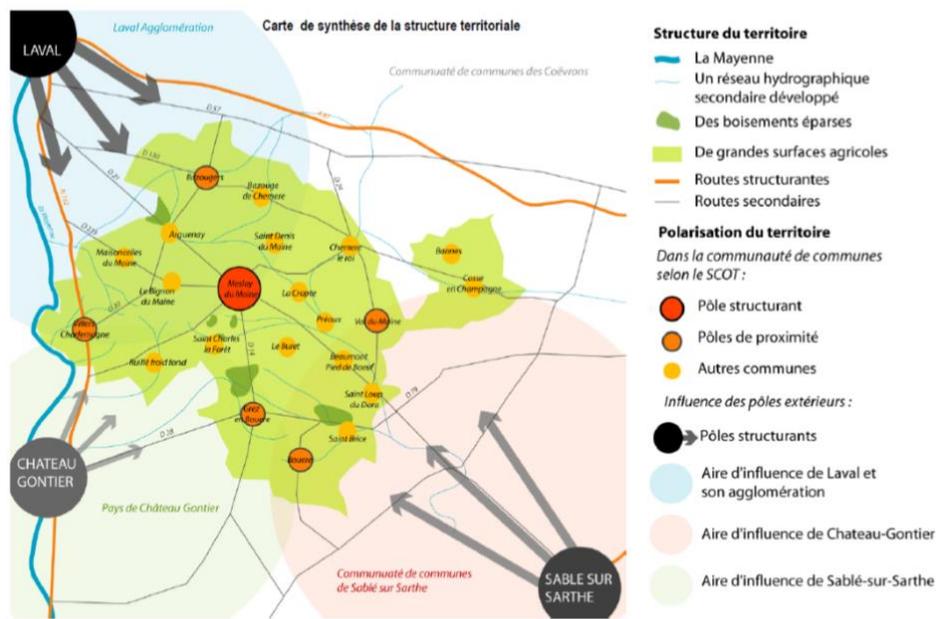
### Table des matières

1.	Carte d'identité du territoire .....	2
1.1.	Géographie des acteurs locaux.....	2
1.1.1.	Les institutions du territoire .....	2
1.1.2.	Les partenaires locaux .....	3
1.1.3.	Autres acteurs privés significatifs .....	5
1.2.	Recensement et bilan des contractualisations précédentes et démarches stratégiques engagées .....	6
2.	État des lieux Écologique du territoire.....	7
2.1.	enjeux Economiques.....	7
2.1.1.	Une base économique diversifiée mais à conforter .....	7
2.1.2.	Le tourisme, un potentiel de développement important .....	12
2.1.3.	L'agriculture, un pilier économique du territoire en évolution .....	13
2.2.	enjeux humains .....	15
2.2.1.	Une dynamique démographique inégale selon les communes .....	15
2.2.2.	Un parc de logements ancien connaissant une hausse de la vacance.....	16
2.2.3.	Une artificialisation des sols en ligne avec la moyenne nationale.....	20
2.2.4.	Un accès aux services publics, aux équipements sportifs et culturels satisfaisant mais un accès aux services de santé précaire .....	22
2.2.5.	Une mobilité conditionnée par la desserte routière .....	24
2.3.	enjeux environnementaux.....	26
2.3.1.	Un territoire riche en biodiversité .....	26
2.3.2.	Une démarche déjà engagée grâce au PCAET .....	28
2.3.3.	Eau et assainissement.....	32
2.3.4.	Traitement des déchets .....	35
3.	Synthèse des atouts, faiblesses et enjeux du territoire .....	36

## 1. CARTE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

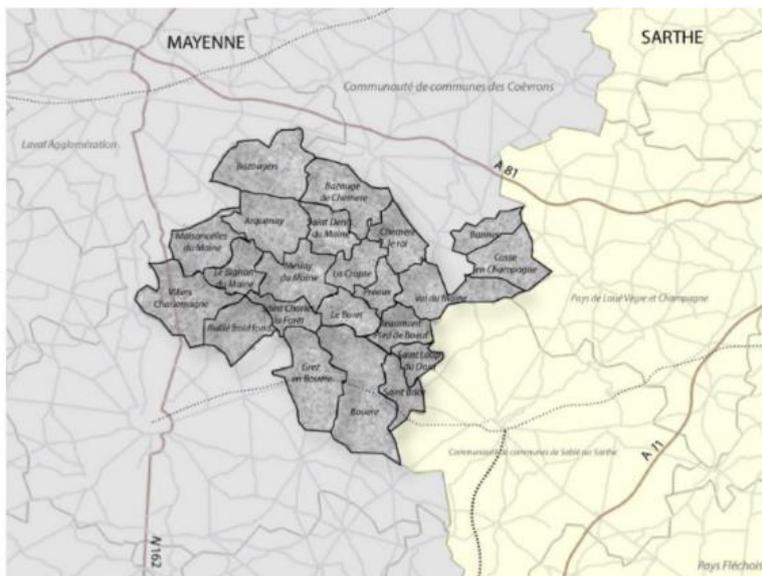
### 1.1. GEOGRAPHIE DES ACTEURS LOCAUX

Le territoire est articulé autour d'un pôle structurant (la commune centre, Meslay-du-Maine) et de pôles de proximités.



Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

#### 1.1.1. Les institutions du territoire



Source : PLUi Pays de Meslay-Grez, 2021

La communauté de communes du Pays de Meslay-Grez a été créée en 2004, elle est issue de la fusion des communautés de communes de Meslay du Maine, de Grez en Bouère et du Pays du Maine Angevin. Elle est située au sud-est du département de la Mayenne.

L'intercommunalité est composée de 22 communes.

### 1.1.2. Les partenaires locaux

La logique partenariale est bien ancrée dans le Pays de Meslay-Grez, en effet l'intercommunalité travaille de manière régulière avec différents acteurs du territoire.

NOM DU PARTENAIRE	TYPE DE PARTENARIAT
<b>Initiative Mayenne</b>	Association départementale dont la CCPMG est adhérente et qui concourt à la création, le reprise et le développement d'entreprises notamment au travers l'attribution de prêt d'honneur à taux 0
<b>Solution Eco</b>	Agence de développement économique de la Région des Pays de la Loire. Elle participe au développement des entreprises sur le territoire via ses interlocuteurs locaux en lien avec la CCPMG
<b>Club des entrepreneurs du Pays de Meslay-Grez</b>	Association locale d'entrepreneurs (40 adhérents) qui participe à l'animation économique du territoire
<b>Laval Mayenne Aménagement</b>	La SEM Laval Mayenne Aménagements est une société d'économie mixte créée en 1956 pour construire et aménager le territoire dont la CCPMG est actionnaire
<b>CCI</b>	Chambre consulaire partenaire du développement économique du territoire
<b>Chambre des Métiers</b>	Chambre consulaire partenaire du développement économique du territoire
<b>Chambre d'Agriculture</b>	Chambre consulaire partenaire du développement agricole du territoire. Des actions communes sont menées concernant notamment la transmission des exploitations
<b>SOLIHA</b>	Prestataire de la CCPMG pour mettre en œuvre son OPAH. Ils tiennent des permanences à la CC
<b>ADIL</b>	Association qui assure un conseil neutre et gratuit sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement. Ils sont présents sous forme de permanences à la CC
<b>Espace Info Energie</b>	Permanences assurées à la CC vers les habitants du territoire pour du conseil et de l'accompagnement gratuit en rénovation énergétique et économie d'énergie
<b>TAT Sud-Mayenne</b>	Mutualisation des 3 CC du Sud-Mayenne afin de mutualiser les moyens dans l'objectif de créer une structure dédiée au développement touristique du Sud-Mayenne
<b>Gîtes de France</b>	Structure partenaire pour la commercialisation des hébergements touristiques de la CC
<b>Mayenne Nature Environnement</b>	Association d'étude et de protection de la nature et de l'environnement. La CC a mis à disposition de l'association son observatoire astronomique à Maisoncelles
<b>Association de randonneurs "Les baladins du moulin"</b>	Association locale interlocuteur privilégié en matière de randonnée et chemins de randonnée. Convention avec la CC pour jouer un rôle de veille et d'animation
<b>ONF</b>	Partenariat entre l'ONF et la CC concernant la forêt de Bellebranche
<b>Mayenne Tourisme</b>	Agence de développement touristique du département de la Mayenne. Elle participe au développement touristique des communautés de communes et plus globalement du département.

Annexe 2  
Diagnostic de territoire du CRTE

<b>Mayenne Culture</b>	Association culturelle de la Mayenne. Elle contribue à l'accompagnement des territoires en matière culturelle au travers son animation et sa participation financière
<b>Atmosphère 53</b>	Association départementale tournée vers le cinéma. Différents dispositifs sont mis en œuvre sur le Pays de Meslay-Grez avec cette association
<b>Festival Atelier Jazz de Meslay-Grez</b>	Association Loi 1901 qui porte depuis 24 ans l'organisation d'un festival de jazz à Meslay du Maine qui attire environ 6000 spectateurs. La CCPMG met à disposition une partie de son personnel afin d'assurer les fonctions administratives, direction artistique et techniques du Festival
<b>Emmaüs</b>	Convention avec l'association pour le réemploi des encombrants déposés en déchetterie
<b>ADEME</b>	Partenaire incontournable de la transition énergétique et écologique. Elle accompagne la CCPMG dans ses actions en matière de déchets et d'économies d'énergie
<b>TEM 53</b>	Outre ses missions sur le réseau d'électricité et de gaz, Territoire d'énergie Mayenne accompagne les communes et intercommunalités qui le souhaitent dont la CCPMG pour tous les travaux d'éclairage public et les actions en faveur du développement des énergies renouvelables. Le TEM 53 est également en charge du projet de PCRS auquel adhère la CCPMG
<b>Accueils de loisirs de Bazougers, Grez en Bouère, Meslay du Maine, Villiers Charlemagne, Val du Maine</b>	Chaque collectivité organise son accueil de loisirs, La CCPMG assure leur coordination, le soutien aux fonctions de Direction, la mise en commun des moyens
<b>Maison de l'Europe</b>	Association loi 1901 ayant pour mission de sensibiliser le grand public au projet européen. Une convention avec la CCPMG prévoit la réalisation d'animation auprès des collégiens, des sessions d'information et formation
<b>Prestalis</b>	Gestionnaire de la piscine intercommunale de Meslay du Maine dans le cadre d'une DSP depuis 2016
<b>Association Pôle Santé de Meslay du Maine / Association Pôle santé de Grez en Bouère</b>	Association de professionnels de chaque pôle de santé, interlocuteur principal de la CCPMG pour la gestion des sites
<b>CIAS du Pays de Meslay-Grez</b>	Etablissement public administratif rattaché à la CCPMG avec pour attributions notamment la gestion de l'aide alimentaire, gestion du SSIAD, de la MARPA
<b>Espace France Services</b>	Labellisation attribuée suite à la réforme des Maisons de Services aux Publics. Espace de services dédiés aux habitants du territoire
<b>ADMR</b>	Participation financière de la CC auprès de cette association qui œuvre auprès des personnes âgées du territoire
<b>Association Jardin Fleuri</b>	Espace de Découverte et d'Initiatives (EDI) qui valorise un public fragilisé via des activités
<b>Mission Locale</b>	Participation financière de la CC de cet organisme chargé de l'insertion professionnelle des jeunes
<b>CIDFF</b>	Participation financière de la CC de cette association organisme qui tient des permanences juridiques à la CC
<b>ADAVIP 53</b>	Association qui assure des permanences à la CC pour aider les victimes d'infraction pénale

<b>GAL Sud-Mayenne</b>	Mutualisation des 3 CC du Sud-Mayenne afin de mutualiser les moyens dans l'objectif de créer une structure dédiée à la politique énergie-climat du Sud-Mayenne
<b>VEOLIA/SAUR/STGS</b>	Délégataires de Services Public pour la distribution de l'eau sur certains secteurs du territoire

### 1.1.3. Autres acteurs privés significatifs

Le Pays de Meslay-Grez bénéficie d'un maillage d'entreprises variées réparties sur le territoire. L'intercommunalité comprend notamment de nombreuses entreprises artisanales mais aussi de plus grands groupes.



#### FROMAGERIES PERREULT

Filiale du groupe Savencia fromage & Dairy, les Fromageries Perrault, fabriquent et commercialisent différents fromages distribués sous les marques Chamois d'or, Vieux Pané et Fol épi. Créée en 1979, l'entreprise est basée à Château-Gontier mais possède un site à Meslay-du Maine.

#### INTERMAS GROUP

Entreprise spécialisée dans la distribution de produits de jardinage et d'agriculture, Intermas Group emploie 132 personnes sur son site de Val-du-Maine.



#### SPO

SPO est une société spécialisée dans les emballages flexibles. Elle emploie 150 à Val-de-Maine.

#### SOTIWELL

L'entreprise Sotiwell (du groupe Plastiwell), basée à Meslay-du-Maine est spécialisée dans la fabrication de pièces plastiques renforcées de fibres de verre ou de carbone. L'entreprise emploie 90 salariés.



#### REAMETAL

L'entreprise Réamétal est spécialisée dans la conception et l'intégration de tauleries fines. Basée à Bazougers depuis 1980, elle emploie 90 personnes sur le territoire.

## **1.2. RECENSEMENT ET BILAN DES CONTRACTUALISATIONS PRECEDENTES ET DEMARCHES STRATEGIQUES ENGAGEES**

En attente transmission du recensement réalisé par la DDT + éventuels compléments CC

## 2. ÉTAT DES LIEUX ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

La communauté de communes du Pays de Meslay-Grez est signataire d'un Contrat de Transition Écologique porté par le GAL Sud-Mayenne, à l'échelle de l'arrondissement de Château-Gontier. Le CTE a pour ambition d'accompagner la transition écologique et énergétique au service du développement du Sud-Mayenne et constitué des orientations suivantes :

1. Amplifier les transitions, moteurs de l'économie et de l'emploi en Sud Mayenne.
2. Reconquérir la qualité de l'eau et des sols des bassins versants du sud-Mayenne.
3. Activer le développement des énergies renouvelables et la performance BBC<sup>2</sup> (basse consommation et bas carbone).

### 2.1. ENJEUX ECONOMIQUES

#### 2.1.1. Une base économique diversifiée mais à conforter

##### 2.1.1.1. Les pôles économiques existants

Les secteurs d'activité les plus dynamiques sur le territoire du Pays de Meslay-Grez sont l'agriculture et l'industrie.

Le territoire comprend essentiellement des petites entreprises, 64,3% des entreprises du territoire n'ont pas de salariés, 29,5% en ont entre un et dix.

Répartition salariale au 1/08/2020	431	
Sans salarié	277	64.3%
1 à 10 salariés	127	29.5%
11 à 50 salariés	23	5.3%
51 à 100 salariés	2	0.5%
101 salariés et plus	2	0.5%

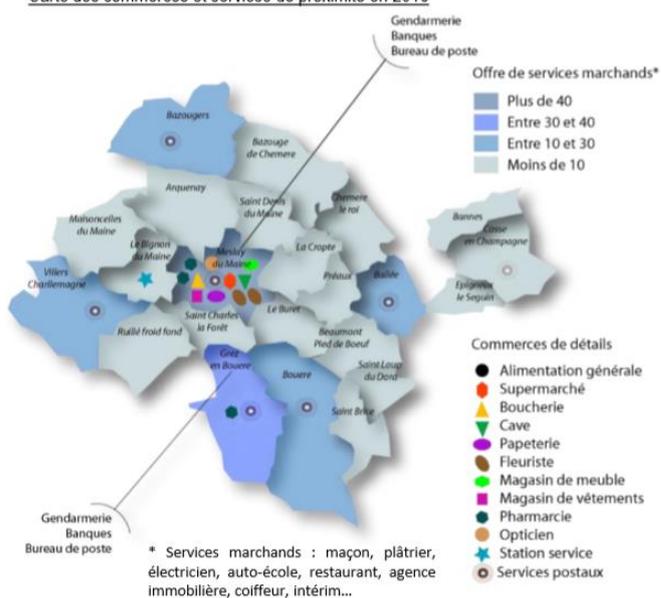
Source : CCI Mayenne 2020

##### 2.1.1.2. L'implantation de nouvelles activités

Le taux de création d'entreprise, c'est-à-dire le nombre d'entreprises créées au cours d'une année sur le total des entreprises existantes, est plus faible dans le Pays de Meslay-Grez (13,5%) que sur le territoire national (16,3%) en 2019.

### 2.1.1.3. Les commerces de proximité

Carte des commerces et services de proximité en 2016

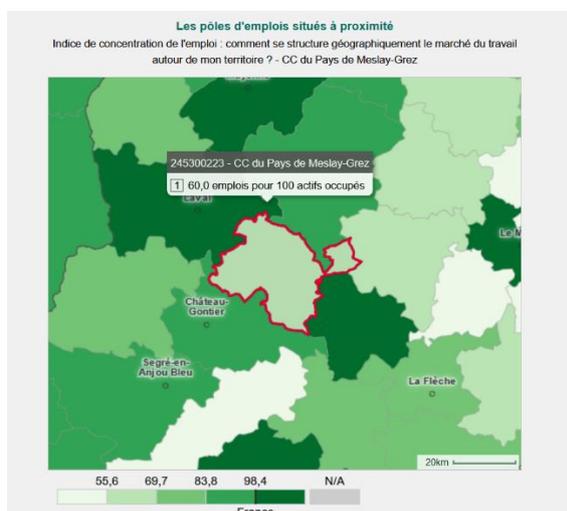


Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

L'offre de commerces et services de proximité sur le territoire est concentrée dans la commune de Meslay-du-Maine.

### 2.1.1.4. L'emploi

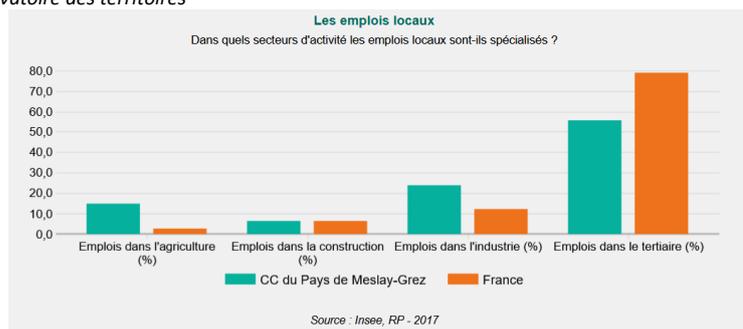
Le territoire du Pays de Meslay-Grez concentre peu d'emplois par rapport aux collectivités voisines. En 2017 la collectivité compte 3 723 emplois sur son territoire.



Source : observatoire des territoires

En 2017 le Pays de Meslay-Grez comprend 55,3% d'emplois dans le secteur tertiaire, 23,7% dans l'industrie, 14,7% dans l'agriculture et 6,3% dans la construction. Par rapport à la moyenne nationale, les secteurs de l'industrie et de l'agriculture sont plus représentés.

La ville centre Meslay-du-Maine concentre 38% des emplois de l'intercommunalité.



Source : observatoire des territoires

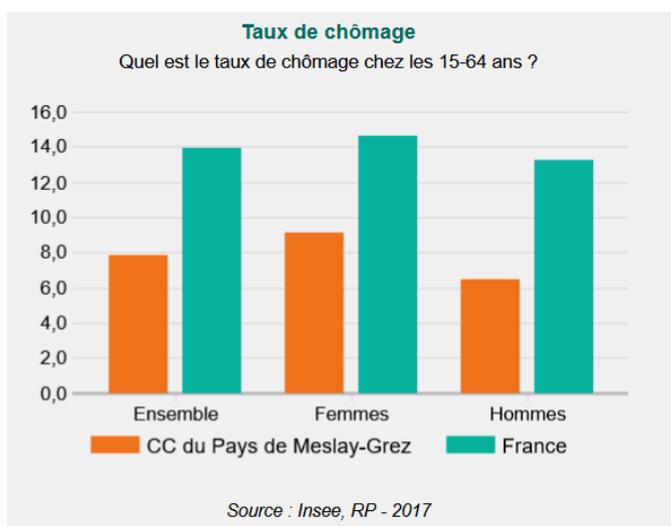
	Établissements		Postes salariés	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Ensemble</b>	<b>380</b>	<b>100,0</b>	<b>2 754</b>	<b>100,0</b>
Sphère productive	146	38,4	1 247	45,3
<i>dont domaine public</i>	0	0,0	0	0,0
Sphère présentielle	234	61,6	1 507	54,7
<i>dont domaine public</i>	53	13,9	603	21,9

Sourc : INSEE 2017

En Pays de Meslay-Grez compte 234 établissements dans la sphère présentielle pour 1 507 postes salariés, contre 146 établissements dans la sphère productive pour 1 247 postes salariés.



Source : INSEE 2020



Dans la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez, en 2017 le taux de chômage est plus faible que sur l'ensemble du territoire national (7,8% contre 13,9%).

Les demandeurs d'emploi recherchent essentiellement des postes dans les domaines des opérations manuelles d'assemblage, de tri ou d'emballage ou de l'assistance auprès d'enfants.

## Annexe 2 Diagnostic de territoire du CRTE

LES METIERS LES PLUS RECHERCHES PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

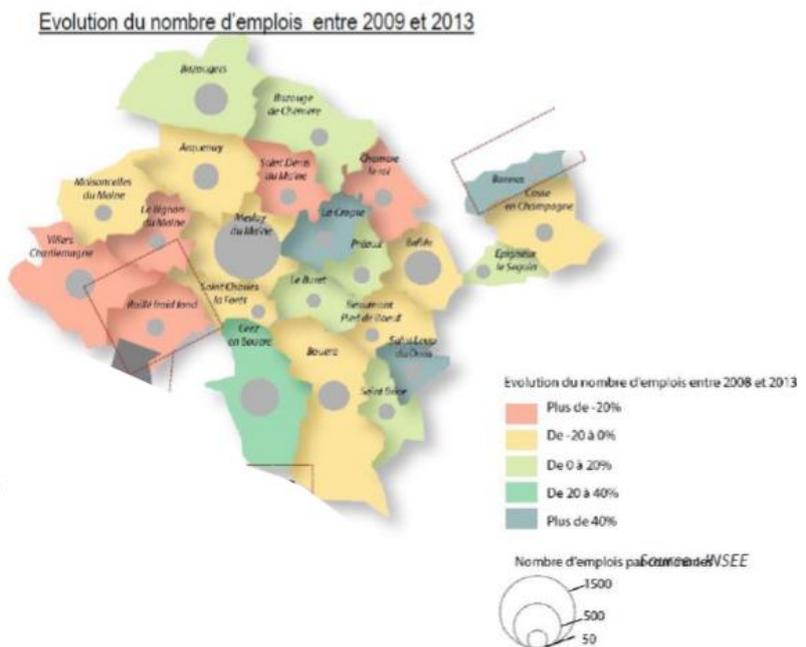
● EPCI - CC du Pays de Meslay-Grez    ● Département - Mayenne

Métier	Nombre	Part	Rang	Rang
H3302 - Opérations manuelles d'assemblage tri ou emballage	23	5,9%	1	1
K1303 - Assistance auprès d'enfants	16	4,1%	2	4
K2204 - Nettoyage de locaux	12	3,1%	3	2
H2102 - Conduite d'équipement de production alimentaire	10	2,6%	4	7
A1203 - Entretien des espaces verts	9	2,3%	5	8
N1103 - Magasinage et préparation de commandes	8	2,1%	6	5
D1507 - Mise en rayon libre-service	7	1,8%	7	6
J1301 - Personnel polyvalent des services hospitaliers	7	1,8%	8	>10
K1302 - Assistance auprès d'adultes	7	1,8%	9	>10
K1304 - Services domestiques	7	1,8%	10	3

Source : PÔLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE NC : Non Communiqué dans le cadre de secret statistique

Source : Observatoire de l'Emploi Pays-de-la-Loire, 2021

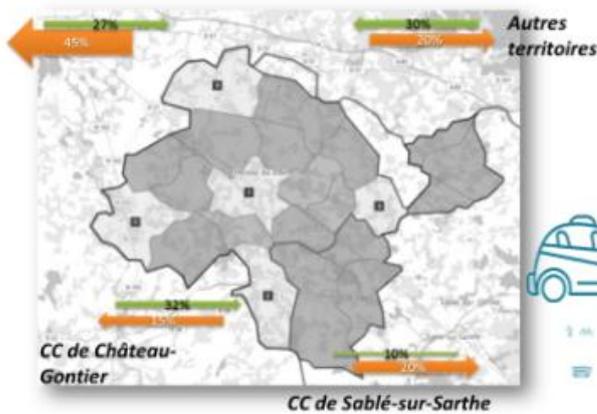
Globalement, le nombre d'emploi sur la collectivité a diminué entre 2007 et 2017 mais sur cette même période le nombre d'actifs ayant un emploi résidant dans la collectivité a augmenté. On peut en déduire que des actifs résidants sur l'intercommunalité travaillent dans d'autres communes. Le territoire se résidentialise.



Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

### Flux externes

**CA de Laval**



Les migrations pendulaires concernent principalement les communes de Laval, Château-Gontier et Sablé-sur-Sarthe.

Source : PLUi Meslay-Grez 2021

Source : INSEE 2020

## ENJEUX

Le Pays de Meslay-Grez comprend essentiellement des petites et très petites entreprises. Ses moteurs économiques sont l'agriculture et l'industrie. En comparaison avec la moyenne nationale, la collectivité compte peu d'emplois dans le secteur tertiaire, toutefois ce déficit est en train d'être comblé par les nouvelles entreprises créées. Si le taux de chômage est relativement faible sur le territoire de la collectivité, le nombre d'emplois locaux est en baisse. L'enjeu est donc à la fois de maintenir les activités économiques présentes sur le territoire et d'en développer de nouvelles afin de conserver un niveau d'emploi satisfaisant sur le territoire de façon à ce que celui-ci ne tende pas à devenir résidentiel.

### AXE STRATEGIQUE :

## ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

- Pérenniser le tissu économique local
- Renforcer l'attractivité territoriale
- Favoriser l'implantation de nouvelles activités :
  - Accélérer la desserte numérique du territoire
  - S'appuyer sur les pôles économiques existants
- Rechercher un développement économique intégrant les enjeux écologiques du territoire
- Renforcer le potentiel commercial du territoire
- Développer une offre foncière adaptée à la demande économique



### 2.1.3. L'agriculture, un pilier économique du territoire en évolution

Le Pays de Meslay-Grez est un territoire à dominante agricole, en 2012 l'agriculture occupe plus de 78% du territoire (33 000 ha).

L'activité agricole dominante du Pays de Meslay-Grez comme du reste du département est l'élevage, notamment bovin, porcin et de volailles, toutefois le Pays de Meslay-Grez possède une spécificité territoriale : l'élevage équin. En effet onze communes du territoire possèdent au moins un élevage d'équidés. La collectivité comprend un hippodrome (l'hippodrome de la Bretonnière à Meslay-du-Maine) ainsi que deux centres équestres. Cette spécificité fait partie intégrante de l'identité du territoire. En 2013 le territoire comptait une vingtaine d'exploitations certifiées « Agriculture Biologique » et d'autres étaient en cours de conversion.

#### Dans le Pays de Meslay-Grez :

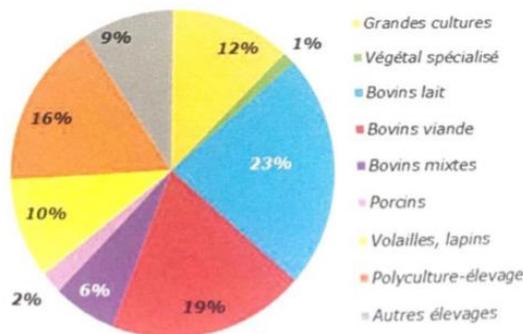
 364 exploitations agricoles

 Moyenne de 77 ha de SAU (72 ha pour le département)

 21 points de vente directe à la ferme

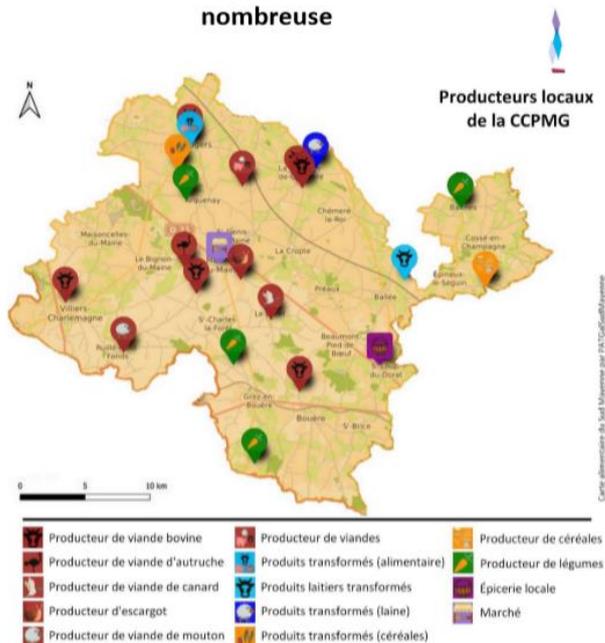
 35 exploitations engagées en agriculture biologique (2 105 ha de SAU)

Répartition des exploitations agricoles par orientation de production principale



Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021

#### Une offre en producteurs locaux nombreuse



Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021

## **ENJEUX**

L'agriculture, et plus particulièrement l'élevage, est l'activité dominante du territoire et fait partie intégrante de son identité. Les enjeux sont de maintenir cette activité en anticipant la reprise des exploitations, mais aussi de faire évoluer les pratiques afin de se tourner vers une agriculture plus écologique et respectueuse de l'environnement.

### **AXE STRATEGIQUE :**

#### **CONFORTER LE ROLE DE L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE**

- Permettre le développement et l'adaptation des activités agricoles
- Pérenniser les sièges d'exploitation existants
- Favoriser une agriculture durable respectueuse de son environnement dans une logique de complémentarité avec l'agriculture traditionnelle
- Préserver la diversité de producteurs locaux

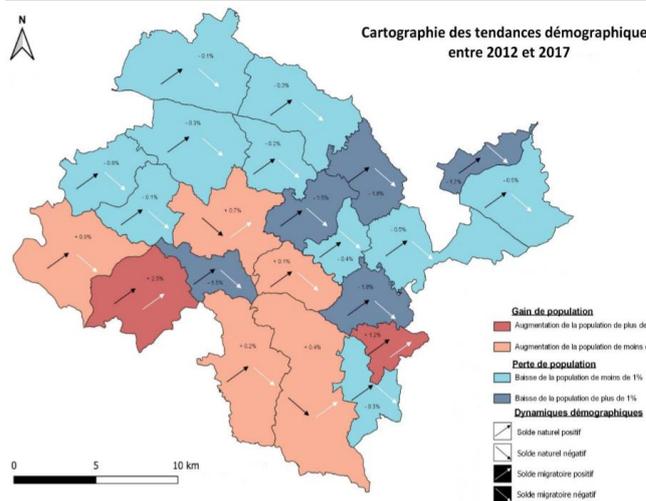
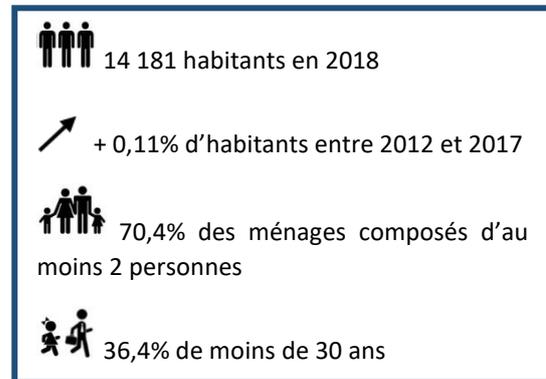
## 2.2. ENJEUX HUMAINS

### 2.2.1. Une dynamique démographique inégale selon les communes

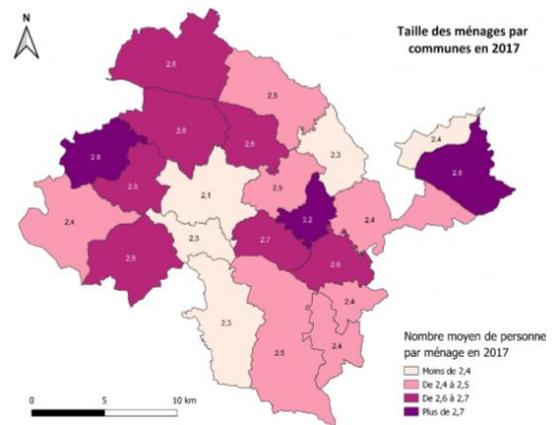
#### 2.2.1.1. Une légère hausse de population

Globalement, la population a augmenté de 0,11% sur le territoire entre 2012 et 2017 mais de manière inégale : seules 7 communes ont gagné de la population, les 15 autres en ont perdu.

Cette augmentation de population est plutôt due au solde naturel. Le solde naturel annuel moyen sur l'intercommunalité est de 0,7% contre -0,1% pour le solde migratoire.



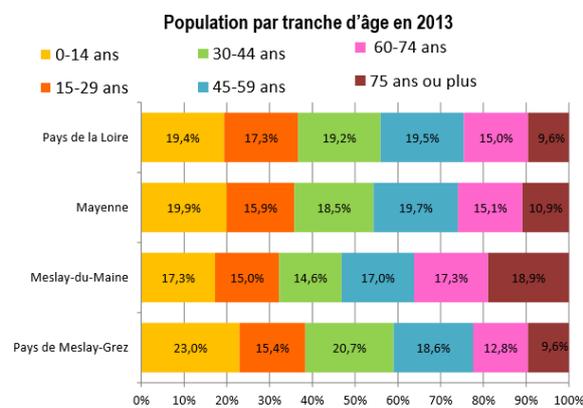
Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021



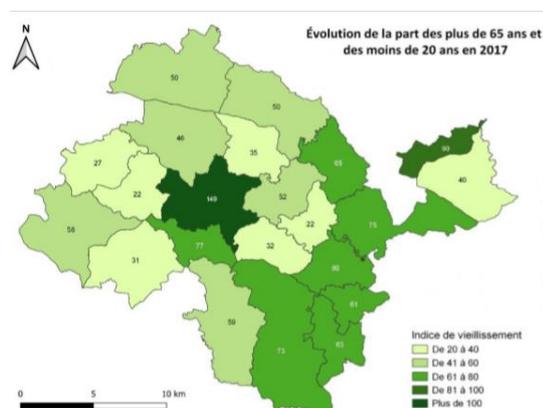
Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021

#### 2.2.1.2. Une population plutôt jeune et familiale

La pyramide des âges dans le pays de Meslay-Grez est plutôt équilibrée. Les fortes proportions de 0-14 ans et de 30-44 ans indique la présence de familles.

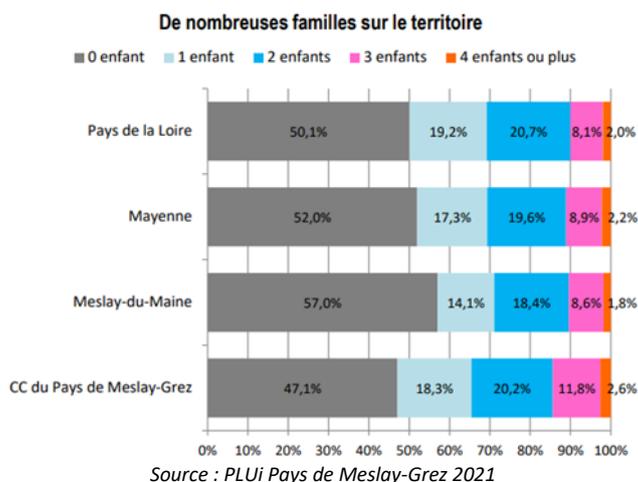


Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021



Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021

Le Pays de Meslay-Grez est un territoire familial : la proportion de ménages avec enfants y est plus élevée que dans la région et le département. Toutefois la commune de Meslay-du-Maine a un profil moins familial que le reste de l'intercommunalité, en lien avec la part importante de personnes âgées du fait entre autres de la présence d'un EPHAD.

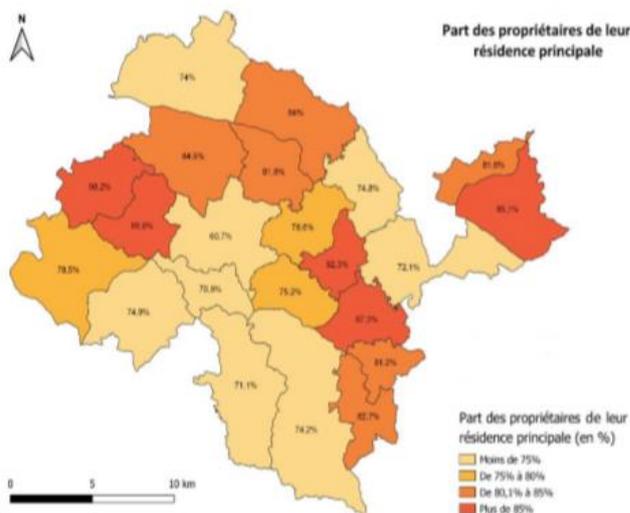


## 2.2.2. Un parc de logements ancien connaissant une hausse de la vacance

### 2.2.2.1. Une faible diversité du parc de logements

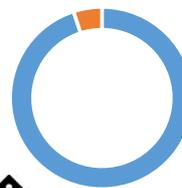
L'offre de logements est plutôt homogène : il s'agit de grandes maisons individuelles dont les ménages sont propriétaires.

Cette homogénéité du parc de logement ne permet pas de répondre aux besoins des jeunes ménages qui recherchent en majorité des logements plus petits ou des logements en location. La faible diversité de logements conduit à un habitat globalement sous-occupé (près des deux tiers du parc).



#### Chiffres clés :

5% logements collectifs



95% logements individuels

80% des logements possèdent 4 pièces ou plus

74% des ménages sont propriétaires

38,4% des résidences ont été construites avant 1919

384 logements locatifs sociaux

Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021

## Annexe 2 Diagnostic de territoire du CRTE

**Comparaison du nombre de pièces des résidences principales et de la taille du ménage,**  
Source : INSEE, RP 2013

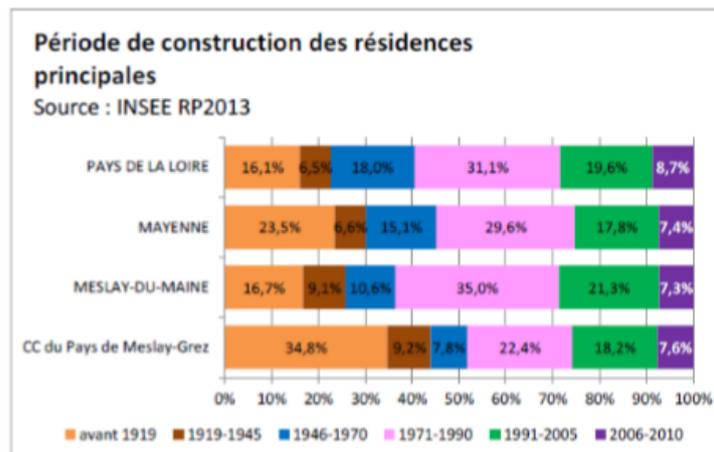
		1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes ou +	Ensemble
CC du Pays de Meslay-Grez	1 pièce	0,9%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100%
	2 pièces	3,3%	0,7%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	
	3 pièces	8,3%	4,7%	1,0%	0,3%	0,1%	0,0%	
	4 pièces	8,0%	11,5%	3,9%	3,5%	0,8%	0,2%	
	5 pièces	4,4%	9,0%	4,3%	5,2%	2,2%	0,6%	
	6 pièces ou +	2,6%	8,1%	3,9%	5,8%	4,4%	1,6%	

■ Sous-occupation modérée    ■ Sur-occupation modérée  
■ Sous-occupation accentuée    ■ Sur-occupation accentuée

### 2.2.2.2. Un parc de logements ancien

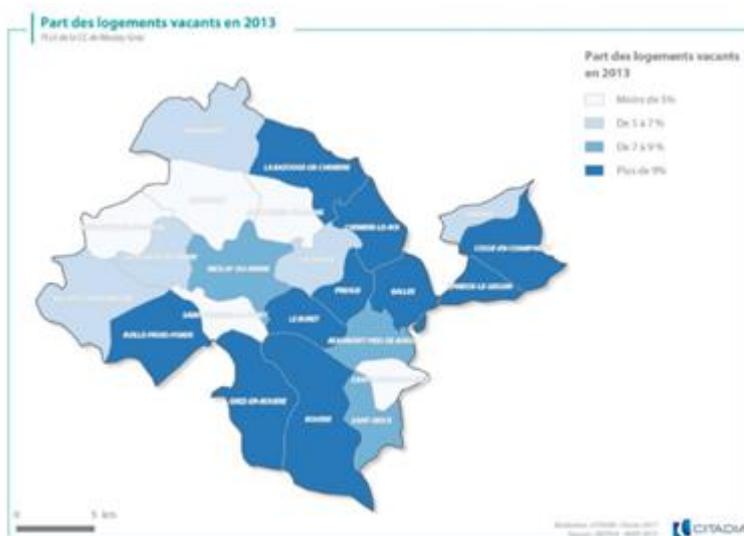
Le parc de logement est plutôt ancien : 34,8% des résidences principales ont été construites avant 1919, ce qui est très important en comparaison avec le département (23,5%) et la région (16,1%).

Plus de la moitié du parc de logements a été construit avant les années 1970 et donc avant les premières réglementations thermiques. La rénovation énergétique est donc un enjeu important.



Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

### 2.2.2.3. Un taux de vacance en hausse



Le parc de logement est également caractérisé par une hausse de la vacance, en particulier à l'est où les logements sont plus anciens et moins bien connectés aux grands axes routiers. En 2013 le taux de vacance sur le territoire est de 8%, contre 6,8% en 2008.

Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

Annexe 2  
Diagnostic de territoire du CRTE

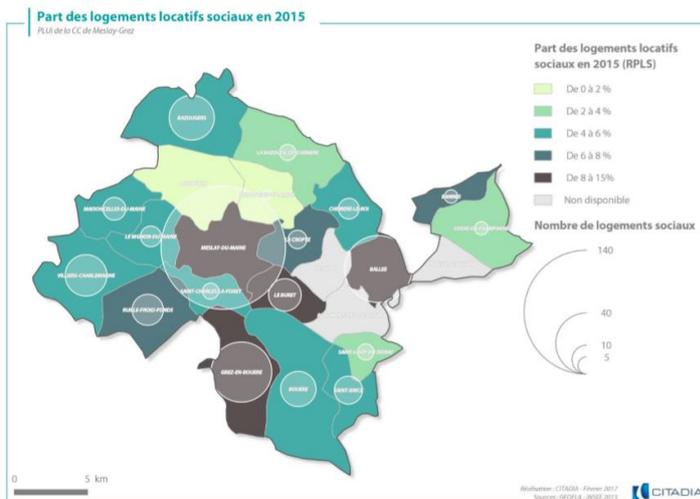


Source : PLH Pays de Meslay-Grez 2021

### 2.2.2.4. Un secteur locatif peu représenté

La majorité des résidences principales de l'intercommunalité étant occupées par leurs propriétaires, le parc locatif est peu développé sur le territoire.

Habitat



La communauté de communes du Pays de Meslay-Grez compte 384 logements locatifs sociaux en 2015, dont un tiers se situent dans la commune de Meslay-du-Maine. L'offre se concentre essentiellement sur les communes de Meslay-du-Maine, Grez-en-Bouère, Val-du-Maine et Villiers-Charlemagne. Parmi ces logements, 70 appartiennent au parc de la collectivité.

Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

## **ENJEUX**

Le parc de logement est ancien et peu diversifié, composé presque exclusivement de maisons individuelles dont les habitants sont propriétaires. Le territoire compte peu de logements locatifs sociaux. De plus, on observe une hausse de la vacance. Une offre de logement plus diversifiée permettrait de fluidifier le parcours résidentiel et d'attirer de nouveaux ménages sur le territoire et de répondre à plus de besoins, en particulier pour les jeunes ménages.

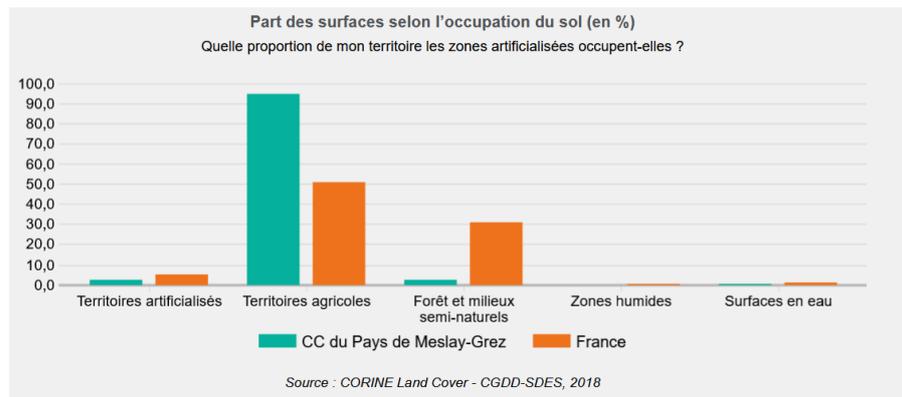
### **AXE STRATEGIQUE :**

#### **ORGANISER UN DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL DURABLE**

- Diversifier le parc de logements (en terme de typologie et de mode de financement) afin de fluidifier les parcours résidentiels
- Renforcement de l'attractivité des centres-bourgs aujourd'hui en perte de vitesse
- Permettre l'évolution de l'existant et anticiper les mutations du territoire
- Requalifier le parc existant afin de lutter contre la vacance et agir contre les passoires thermiques

### 2.2.3. Une artificialisation des sols en ligne avec la moyenne nationale

La consommation d'espaces dans le Pays de Meslay-Grez concerne surtout les terres agricoles.



Source : observatoire des territoires

Entre 2009 et 2018, 169,6 ha ont été artificialisés dans le Pays de Meslay-Grez, soit 0,4% de la surface totale. Cette proportion est équivalente à celle du territoire national. Si la collectivité est en-dessous de la moyenne nationale pour ce qui est de la consommation d'espaces naturels, elle est nettement au-dessus pour ce qui est de la consommation de foncier agricole, toutefois une partie de la consommation d'espaces agricoles est directement liée au tracé de la LGV Bretagne Pays-de-la-Loire.

#### Les chiffres de l'artificialisation des sols sur mon territoire

Quelle proportion de mon territoire a été artificialisée ? Combien d'hectares cette artificialisation représente-t-elle ?

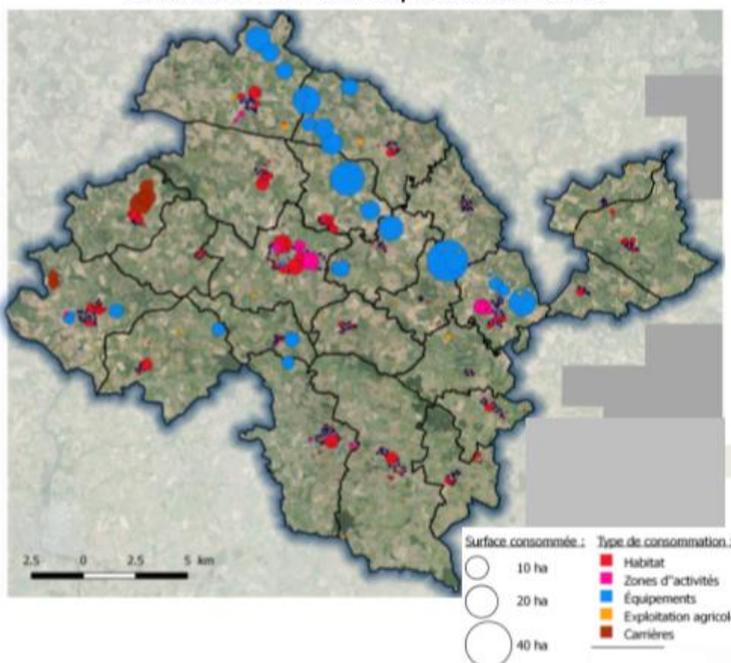
Indicateurs	CC du Pays de Meslay-Grez	France
Nombre d'hectares artificialisés entre 2009 et 2018 (hectares)	169,6	255 606,2
Part de la surface artificialisée entre 2009 et 2018 (%)	0,4	0,4

Source : Observatoire de l'artificialisation des sols – Plan Biodiversité, 2009-2018 - 2009-2018

Les chiffres exposés mesurent l'artificialisation des sols, qui constitue un type de consommation d'espaces, c'est-à-dire le passage d'un sol d'une occupation "naturelle, agricole ou forestière", à une occupation "urbanisée".

Source : observatoire des territoires

Carte de la consommation d'espace entre 2001 et 2013



Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

Comme l'illustre la carte ci-contre, la consommation d'espace entre 2001 et 2013 est à relativiser car près de 52% des espaces consommés sont destinés à la LGV Bretagne Pays-de-la-Loire (près de 240 ha de terres naturelles et agricoles). Le deuxième poste de consommation d'espace est l'habitat. 19% de la consommation à vocation d'habitat s'est réalisée à l'extérieur des bourgs, dans les villages et les hameaux.

Le SCoT du Pays de Meslay-Grez, approuvé en 2016, fixe des objectifs en termes de consommation d'espace par vocation (activité ou habitat), mais aussi par typologie de commune (commune centre, pôles de proximités, autres communes).

Le SCoT permet plus de consommation d'espace dans la commune centre (majoritairement pour l'habitat) et les pôles de proximité (majoritairement pour l'activité) que dans les autres communes, ce qui traduit une volonté de recentrer les logements dans la commune centre et de développer les pôles de proximité.

OBJECTIFS FIXÉS PAR LE SCOT A PARTIR DE 2015	Surface destinée à l'habitat	logements en renouvellement urbain	Logements en extension	Surface destinée à l'économie
Meslay du Maine	17,5 ha	66	264	15
Pôles de proximité	21,6 ha	76	304	27,3
Autres communes	25,2 ha	78	292	0
<b>Total</b>	<b>64,3 ha</b>	<b>220</b>	<b>880</b>	<b>42,3</b>

Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

L'artificialisation des sols dans le Pays de Meslay-Grez est majoritairement due au tracé de la LGV Bretagne Pays-de-la-Loire qui traverse le territoire. La consommation d'espace sur le territoire est donc à relativiser, en effet si l'on fait abstraction des terres artificialisées pour la LGV, la consommation d'espaces du Pays de Meslay-Grez est en-dessous de la moyenne nationale.

## ENJEUX

On observe une part importante d'artificialisation d'espaces agricoles. Dans la mesure où les directives nationales préconisent de limiter l'artificialisation d'espaces naturels et agricoles, et où l'agriculture est le poumon économique du territoire, c'est pourquoi il convient de préserver les terres agricoles. Cela peut notamment passer par la densification de l'habitat d'autant plus que le bâti est déjà éparé sur le territoire. De plus une urbanisation trop diffuse fragilise les écosystèmes et augmente les difficultés d'exploitation ainsi que les conflits d'usage potentiels.

### AXE STRATEGIQUE :

#### LIMITER L'ARTIFICIALISATION D'ESPACES AGRICOLES

- Réduire la consommation d'espaces agricoles
- Développer une urbanisation respectueuse de l'identité paysagère et patrimoniale
- Reconquête des centres-bourgs en privilégiant la densification la réhabilitation ou la rénovation

### 2.2.4. Un accès aux services publics, aux équipements sportifs et culturels satisfaisant mais un accès aux services de santé précaire

**Le Pays de Meslay-Grez comprend :**

-  1 Maison France Services
-  154 places d'accueil pour la petite enfance pour 100 enfants
-  6 regroupements pédagogiques intercommunaux
-  3 collèges
-  2 EPHAD (80 places à Meslay-du-Maine et 60 places à Bouère)

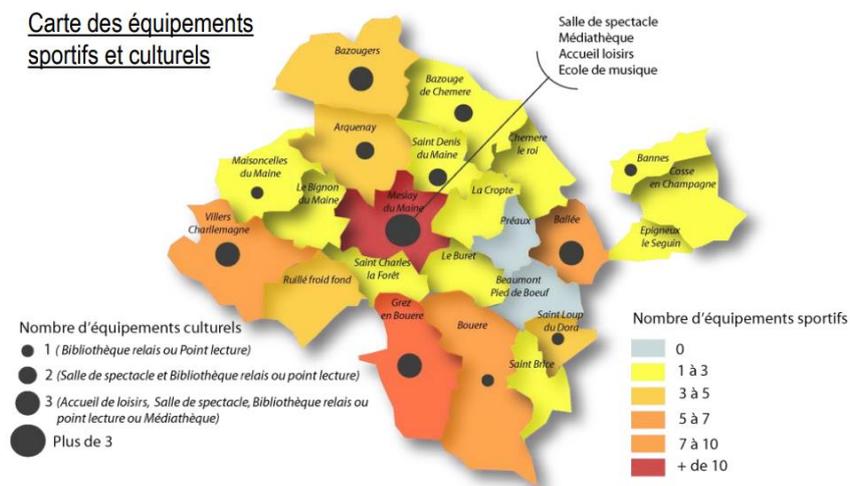
L'offre d'accueil de la petite enfance sur le territoire est satisfaisante (154 places pour 100 enfants). Toutefois l'offre d'accueil sur les horaires atypiques reste réduite.

L'offre en service de santé sur le territoire est relativement complète et essentiellement concentrés sur la commune centre et les pôles de proximité. Toutefois le maintien de cette offre est fragile, en particulier pour les médecins généralistes.

L'offre en équipements sportifs est bien répartie sur le territoire, la quasi-totalité des communes possèdent au moins un équipement sportif, tous sont de bonne qualité.

Le territoire du Pays de Meslay-Grez comprend peu d'équipements culturels. Seules douze communes possèdent au moins un équipement de loisirs culturels, principalement dédiés à la lecture. Les principaux équipements culturels se situent dans la commune de Meslay-du-Maine (une salle de spectacle, une médiathèque, une école de musique et un centre de loisirs).

Carte des équipements sportifs et culturels



Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

## **ENJEUX**

L'offre de services publics est satisfaisante sur le territoire et permet de répondre aux besoins des habitants. Cependant il faut veiller à son maintien, en particulier pour l'offre en service de santé qui est plus fragile. Le territoire bénéficie de nombreux équipements sportifs de qualité, en revanche l'offre en équipements culturels est plus limitée.

### **AXE STRATEGIQUE :**

#### **MAINTENIR LE NIVEAU DE SERVICE**

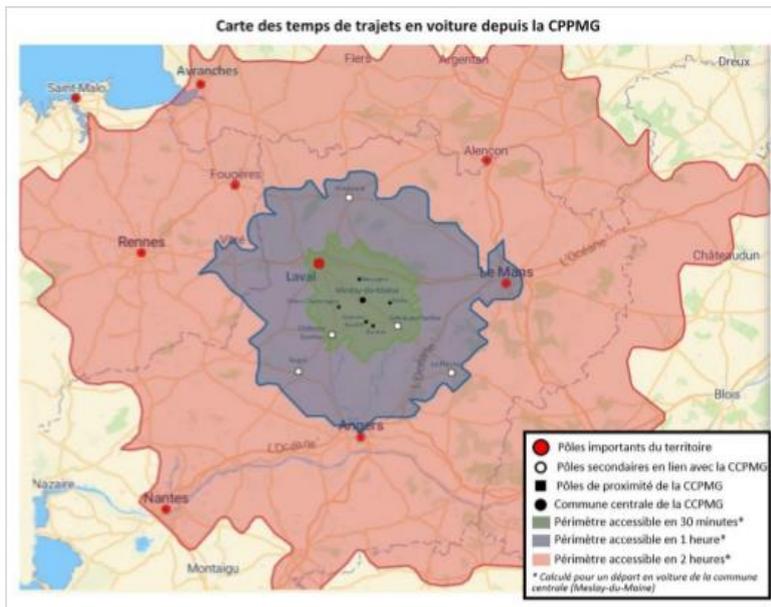
- Maintenir une offre de services de proximité

## 2.2.5. Une mobilité conditionnée par la desserte routière

### 2.2.5.1. L'automobile : le moyen de transport prédominant

L'automobile est le moyen de déplacement privilégié sur la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez.

Les principales communes vers lesquelles les habitants se déplacent pour aller travailler sont Laval, Château-Gontier et Sablé-sur-Sarthe, toutes sont accessibles en voiture en 30 minutes.



Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021

Il n'y a pas d'autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire.

### 2.2.5.2. Une offre de transports en commun limitée

Le territoire de du Pays de Meslay-Grez ne comprend pas de gare. Parmi les 22 communes, 11 sont desservies par le car via la ligne 109 du réseau *Aléop Pays-de-la-Loire* qui relie Laval à Sablé-sur-Sarthe (6 sont sur la ligne principale, les autres sur des lignes complémentaires). Ces lignes sont utilisées à plus de 90% par des scolaires.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, le territoire bénéficie également d'une navette express reliant Meslay-du-Maine et Laval en 30 minutes (soit 15 minutes de moins que les cars traditionnels) proposant deux allers-retours par jour.

L'offre en transport régulier est complétée par une offre à la demande couvrant l'ensemble du territoire avec un délai de réservation de 15 jours, qui est plutôt pensée pour des déplacements non réguliers.

La répartition des habitants sur le territoire ne permet pas l'optimisation d'une offre de transports en commun car l'habitat est très éparé.

### 2.2.5.3. Des modes de déplacement actifs peu développés

Des aménagements ont été mis en place mais ils ne permettent pas des déplacements doux dans de bonnes conditions de sécurité. De plus, ces aménagements portent essentiellement sur les déplacements piétons. Le département de la Mayenne encourage une politique de 5 km à vélo. L'intercommunalité a mis en place un

#### Chiffres clés :

 91% des ménages possèdent au moins 1 voiture

 51,5% en possèdent au moins 2

 85% des trajets domicile-travail se font en voiture

 0,25% de véhicules électriques, hydrogènes ou hybrides

 20 points de recharge électrique

 0,10m d'aménagements cyclables par habitants

 0 parking à vélo

service de location de vélos à assistance électrique à destination des travailleurs. De plus, la collectivité est engagée dans un Plan de Mobilité Simplifié.

Mobilité

### **ENJEUX :**

La voiture personnelle est le mode de déplacement prédominant sur le territoire, en effet la répartition territoriale de l'habitat ne permet pas le développement d'une offre de transports en commun adaptée aux déplacements domicile-travail. Les modes de déplacements actifs, notamment les pistes cyclables, sont encore peu développés mais pourraient constituer une alternative à la voiture individuelle.

### **AXE STRATEGIQUE :**

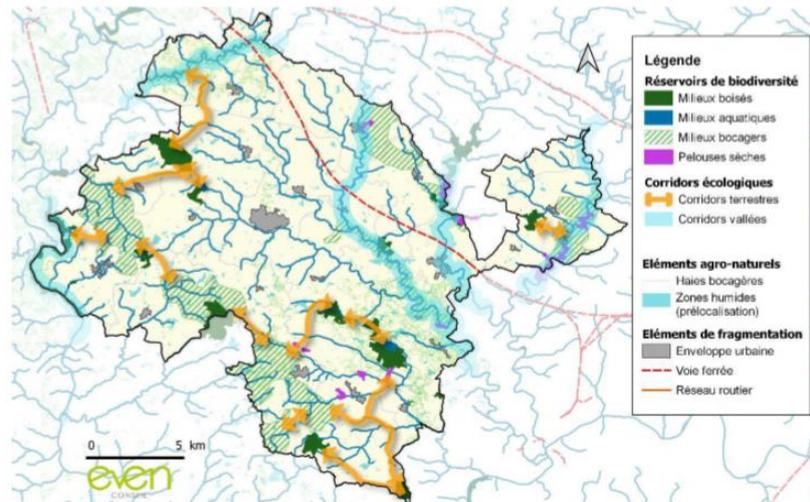
#### **PENSER UNE OFFRE DE MOBILITÉ À LA FOIS FONCTIONNELLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT**

- Accompagner la mobilité durable
- Développer des alternatives à l'automobile dans les flux domicile-travail
- Renforcer la desserte des modes doux autour des polarités en relation avec les polarités et le maillage des transports collectifs
- Renforcer la dynamique actuelle de bassin de vie à l'échelle du territoire

## 2.3. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

### 2.3.1. Un territoire riche en biodiversité

#### 2.3.1.1. Identification de la trame verte et bleue



Source : diag etat initial PLUi

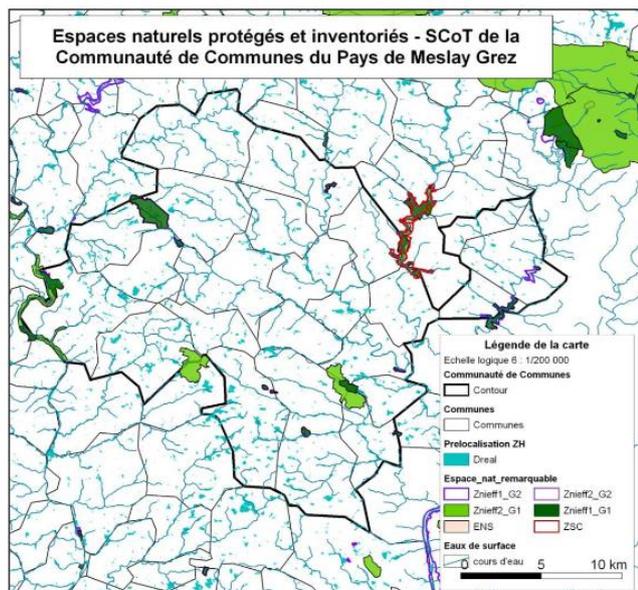
#### 2.3.1.2. Identification des aires protégées

Le territoire du Pays de Meslay Grez est couvert par des espaces naturels remarquables, protégés ou inventoriés pour leur intérêt écologique, patrimonial et paysager. Toutefois seule une faible superficie du territoire est concernée (0,2%).

La partie nord de la collectivité est bordée par le site Natura 2000 « FR52000639, Vallée de l'Erve en aval de Saint-Pierre-sur-Erve » d'une surface de 342 ha. Les communes de Chéméré-le-Roi et Val-de-Maine sont concernées par cette zone Natura 2000 sur une petite partie de leur territoire (82 ha).

Le site est géré par Mayenne Nature Environnement, en partenariat avec la communauté de communes des Coëvrons ainsi que les communes de Ballées et Chéméré-le-Roi. Un DOCOB (Document d'Objectifs) qui engage les partenaires a été approuvé.

L'importante fréquentation de ce site peut entraîner des dégradations de ses pelouses, de ses cavités, de ses coteaux ou de ses habitats. L'abandon du pâturage des pelouses et landes constitue une autre source de vulnérabilité.



Source : SCoT Pays de Meslay-Grez, 2016

Le territoire compte quatorze ZNIEFF de type 1 (592 ha sur le territoire) et quatre ZNIEFF de type 2 (816 ha sur le territoire) qui présentent des habitats variables tels que des prairies humides, des pelouses à graminées, des pelouses rares sur affleurement calcaire, des habitats de vallées ainsi que des bois feuillus et coteaux boisés.

Le territoire compte deux espaces naturels sensibles : la vallée de l'Erve (380 ha) et la rivière de la Mayenne dont la surface n'est pas connue.

En 2019, le territoire comporte 2795 kilomètres linéaires de haies, soit 87 ml/ha de SAU.

Le territoire n'est pas labélisé « terre saine » ni « territoire engagé pour la nature ».

### **ENJEUX :**

Le Pays de Meslay-Grez abrite une diversité d'espaces naturels reconnus pour leur richesse écologique. Ces espaces contribuent au cadre de vie du territoire. Le maintien de la qualité de ces espaces est donc un enjeu pour la préservation du cadre de vie.

### **AXE STRATEGIQUE :**

#### **PRESERVER ET RENFORCER LA TRAME VERTE ET BLEUE**

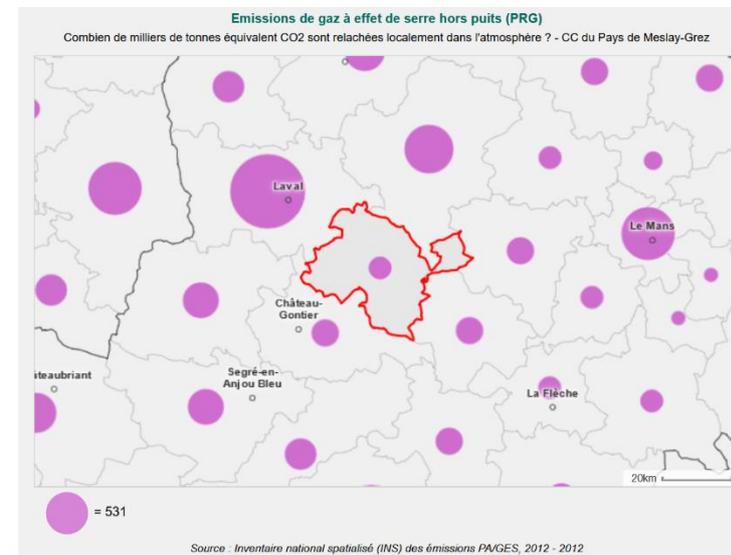
- Améliorer la qualité de l'eau, de l'air, des sols et de la biodiversité
- Préserver et gérer durablement les principaux habitats et milieux naturels à fort intérêt écologique avec une attention particulière aux linéaires bocagers, aux étendues d'eau et cours d'eau

## 2.3.2. Une démarche déjà engagée grâce au PCAET

### 2.3.2.1. Les émissions de GES sur le territoire

Les trois collectivités du Sud Mayenne émettent en moyenne 1020 KTeqCO<sub>2</sub>/an (données 2019).

Les émissions de GES du Pays de Meslay-Grez sont relativement faibles par rapport à celles des collectivités voisines. De plus elles ont baissé de 3,6% entre 2008 et 2016.



Source : observatoire des territoires

#### Chiffres clés :

émissions de GES par habitant : 14,2 teqCO<sub>2</sub>/hab

consommation énergétique par habitant : 26,8 MWh/hab

20 792 MWh d'électricité renouvelable et de biométhane produits par an

1 397 passoires thermiques dans le parc de logement (26,22% du parc), 12 dans le parc social (3,7%)

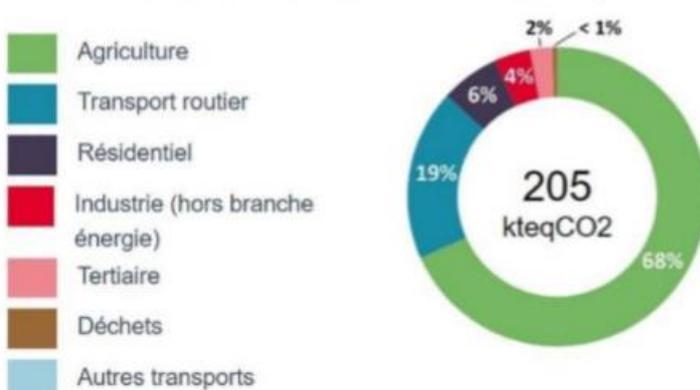
2 copropriétés fragiles (7,1%)

1 026 résidences principales chauffées au fioul (18% du parc)

1 réseau de chaleur

16 artisans et entreprises certifiés RGE

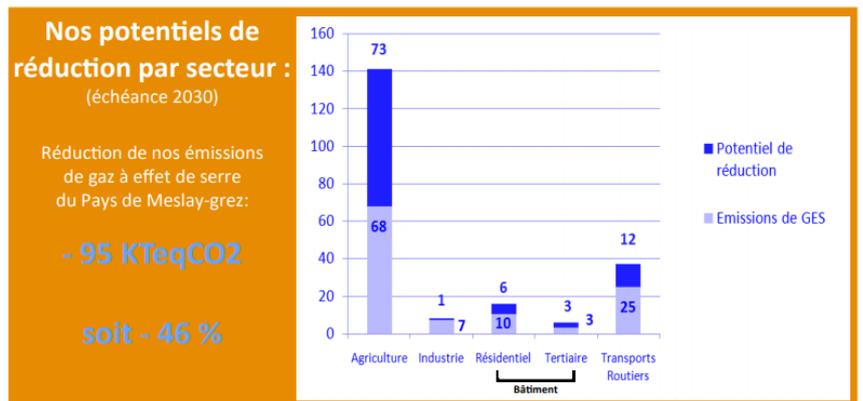
#### Émissions de GES par secteur d'activités (CCPMG)



Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021

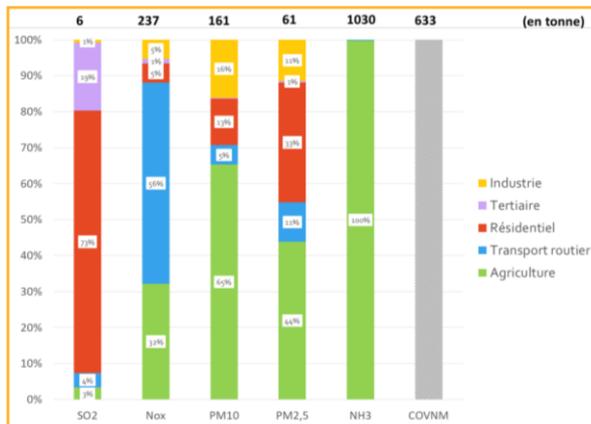
Les secteurs d'activités qui produisent le plus d'émissions de GES dans le Pays de Meslay-Grez sont l'agriculture (68%), suivie des transports routiers (19%), suivis du par bâti (6%).

Le PCAET fixe l'objectif de réduire les émissions de GES de 46% en 2030 dans le Pays de Meslay-Grez. Les potentiels de réduction des émissions de GES sont particulièrement importants dans le secteur de l'agriculture.



Source : PCAET GAL Sud Mayenne, 2021

### 2.3.2.2. Les émissions de polluants atmosphériques sur le territoire



Part des polluants atmosphériques par secteur

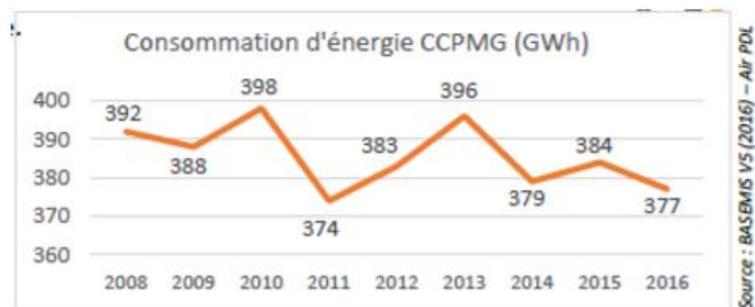
Source : PCAET GAL Sud Mayenne, 2021

2 218 tonnes de polluants atmosphériques sont émises chaque année dans le Pays de Meslay-Grez (données 2019), dont 88% proviennent du secteur de l'agriculture.

L'ammoniac (NH3) constitue 48% des polluants émis, notamment suite aux épandages et à la fabrication des engrais ammoniacués.

### 2.3.2.3. Les consommations énergétiques sur le territoire

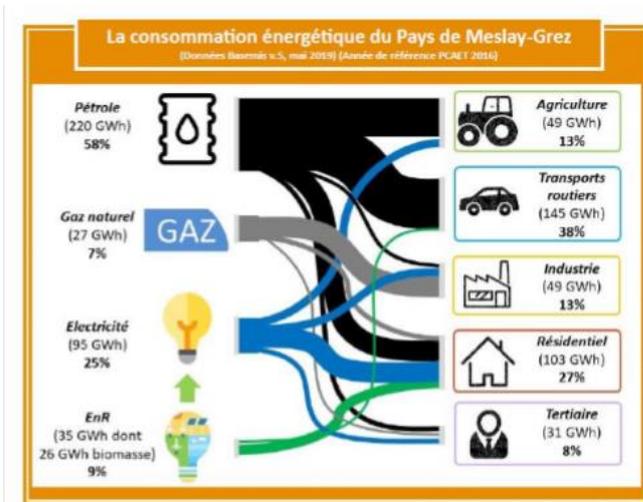
La consommation énergétique a légèrement diminué entre 2008 et 2016 sur le territoire du Pays de Meslay-Grez.



Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021

Annexe 2  
Diagnostic de territoire du CRTE

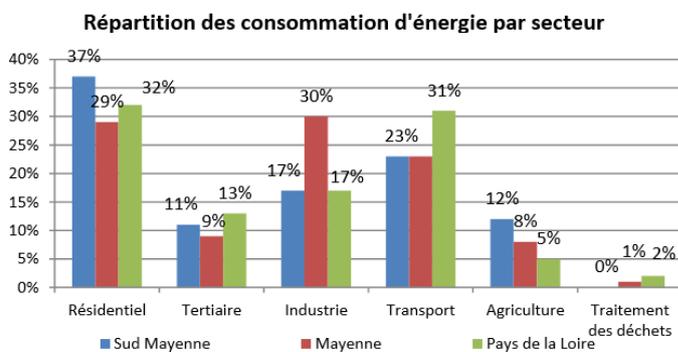
Énergie et climat



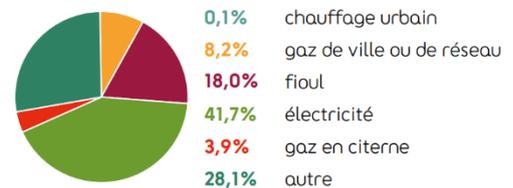
Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021

Le principal poste de consommation d'énergie en Sud Mayenne est le bâtiment (près de 50% de la consommation d'énergie totale) suivi des transports (23%) et de l'industrie (17%).

Le fait que la consommation énergétique du secteur résidentiel soit aussi importante en Sud Mayenne s'explique par l'ancienneté du parc et le fait qu'il soit composé essentiellement de résidences individuelles. Le principal poste de dépense énergétique pour les résidences est le chauffage, la majorité des logements sont chauffés à l'électricité (41,7%).



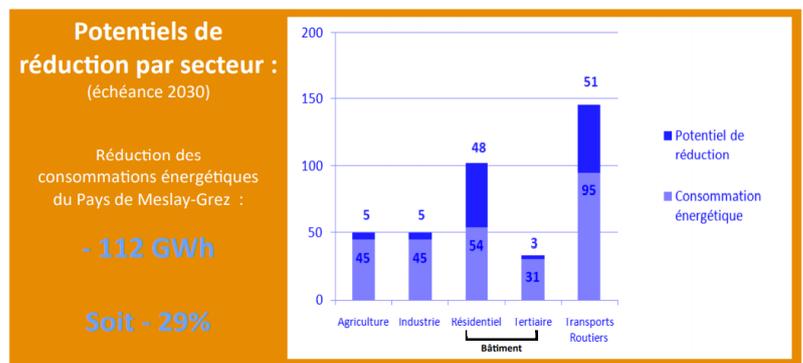
Source : PCET Sud Mayenne



Source : INSEE 2017

Le PCAET fixe l'objectif de diminuer les consommations énergétiques de 29% dans le Pays de Meslay-Grez à l'horizon 2030.

Les potentiels de réduction d'énergies sont les suivants :



Source : PCAET Sud Mayenne

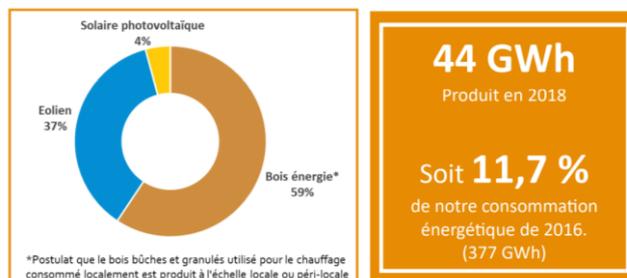
Les entreprises du territoire font preuve de volonté concernant la transition écologique et la diminution de la consommation d'énergie, des expérimentations sont mises en place concernant la réutilisation des matériaux de voirie, et l'installation de panneaux photovoltaïques. Un travail a également été fait sur l'éclairage des zones industrielles.

### 2.3.2.4. La production d'énergies renouvelables

En 2018, le Pays de Meslay-Grez a produit 44 GWh d'énergies renouvelables sur son territoire, soit 11,7% de la consommation énergétique du territoire en 2016.

59% de cette production d'énergies renouvelables provient du bois énergie, 37% de l'éolien et 4% sont issus de panneaux solaires photovoltaïques.

Production d'énergies renouvelables dans le Pays de Meslay-Grez



Source : PCAET GAL Sud Mayenne, 2021

La collectivité comprend un parc éolien : le parc du Buret dont la production annuelle est de 16 GWh. Un second parc éolien est en projet au sud de Bouère. Le territoire est également producteur d'énergie solaire, plus de 20 panneaux photovoltaïques y sont recensés pour une production annuelle de 2 GWh.

Le territoire du Pays de Meslay-Grez possède une unité de méthanisation : Méthamaine située à Meslay-du-Maine. Il s'agit d'un site coopératif qui produit du méthane à partir de fumier pailleux.

Le PCAET affiche l'objectif de ne plus avoir recours aux énergies fossiles et de couvrir 100% de la consommation énergétique du GAL Sud Mayenne par les énergies renouvelables en 2050.

## ENJEUX

En tant qu'intercommunalité rurale, le Pays de Meslay-Grez émet relativement peu de GES par rapport à ses voisins. Le PCAET fixe cependant un objectif de réduction des émissions de GES de l'ordre de 75% à l'horizon 2050 et identifie des potentiels de réduction notamment dans l'agriculture. La consommation d'énergie du territoire est en baisse, agir sur la consommation énergétique du bâtiment conforterait cette dynamique, en effet c'est le secteur du bâtiment qui consomme le plus, en raison de la vétusté du bâti et des systèmes de chauffage. Le territoire produit des énergies renouvelables, essentiellement par les filières du bois et de l'éolien. Toutefois le territoire doit intensifier sa production dans le but d'atteindre l'objectif de couvrir l'intégralité de sa consommation énergétique par des énergies renouvelables en 2050 fixé par le PCAET.

## AXE STRATEGIQUE :

### DÉVELOPPER DES ÉNERGIES PROPRES POUR UN TERRITOIRE ÉCONOME ET PRODUCTEUR D'ÉNERGIES

- Limiter les émissions de GES, pollutions atmosphériques et consommations énergétiques liées au parc bâti et aux déplacements
- Maintenir les éléments de captage du carbone
- Affirmer la volonté de développer les énergies renouvelables

### 2.3.3. Eau et assainissement

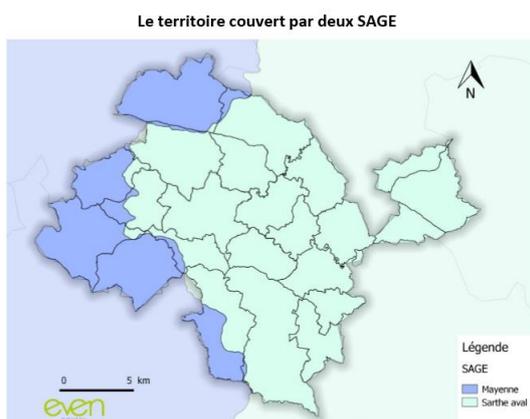
#### 2.3.3.1. Caractéristiques du territoire

L'eau sillonne tout le territoire, la carte ci-contre illustre les principaux cours d'eau :

Le territoire comprend également des zones humides, notamment les étangs du Vassé et de Curécý. La présence de schistes, de grès et de calcaire sur le territoire rend le sous-sol perméable et donc sensible à l'infiltration des eaux.



Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021



Le Pays de Meslay-Grez est couvert par deux SAGE : le SAGE Mayenne et le SAGE Sarthe aval.

Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

Liste des cours d'eau classés en liste 1 sur le territoire :

Nom du Cours d'eau	Bassin hydrologique	Cours d'eau en très bon état	Cours d'eau nécessitant une protection complète pour les poissons migrateurs	Cours d'eau qui joue le rôle de réservoir biologique	Portion classée
L'Erve	Mayenne -Sarthe Loir	Non	Oui - Anguille	Pour partie - RESBIO_360	L'Erve de la source jusqu'à la confluence avec la Sarthe
La Vaige	Mayenne -Sarthe Loir	Non	Oui - Anguille	Non	La Vaige de la source jusqu'à la confluence avec la Sarthe
Affluents de l'Erve	Mayenne -Sarthe Loir	Non	Oui - Anguille	Oui - RESBIO_360	Les cours d'eau affluents de l'Erve de la source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Grilmont inclus
Le Treulon	Mayenne -Sarthe Loir	Non	Non	Oui - RESBIO_365	Le Treulon de la source jusqu'à la confluence avec l'Erve
La Taude	Mayenne -Sarthe Loir	Non	Non	Oui - RESBIO_367	La Taude et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Sarthe
La Mayenne	Mayenne -Sarthe Loir	Non	Pour partie - anguille, grande alose, lamproie marine	Oui - RESBIO_343	La Mayenne de la source jusqu'à la confluence avec la Sarthe
L'Ouette	Mayenne -Sarthe Loir	Non	Oui - Anguille	Non	L'Ouette de la source jusqu'à la confluence avec la Mayenne

Annexe 2  
Diagnostic de territoire du CRTE

Eau et assainissement

Liste des cours d'eau classés en liste 2 sur le territoire :

Nom du Cours d'eau	Bassin hydrologique	Espèces citées dans l'arrêté	Enjeu sédimentaire identifié au cours de la concertation et de la consultation	Espèces amphihalines	Espèces holobiotiques identifiées	Portion classée
L'Erve	Mayenne-Sarthe-Loir	Espèces holobiotiques	Enjeu normal	---	---	L'Erve de la source jusqu'à la confluence avec le Treulon
La Vaige et le ruisseau le Vasse	Mayenne-Sarthe-Loir	Anguille et espèces holobiotiques	Enjeu normal	Anguille	---	La Vaige de la confluence avec le Vasse jusqu'à la confluence avec la Sarthe
La Vaige et le ruisseau de la Bidaudière	Mayenne-Sarthe-Loir	Espèces holobiotiques	Enjeu normal	---	---	La Vaige de la confluence avec le ruisseau de la Bidaudière jusqu'à la confluence avec le Vasse
La Mayenne	Mayenne-Sarthe-Loir	Anguille et espèces holobiotiques	Enjeu normal	Anguille	---	La Mayenne de l'aval du barrage de Saint Fraimbault jusqu'à la limite départementale Mayenne - Maine et Loire

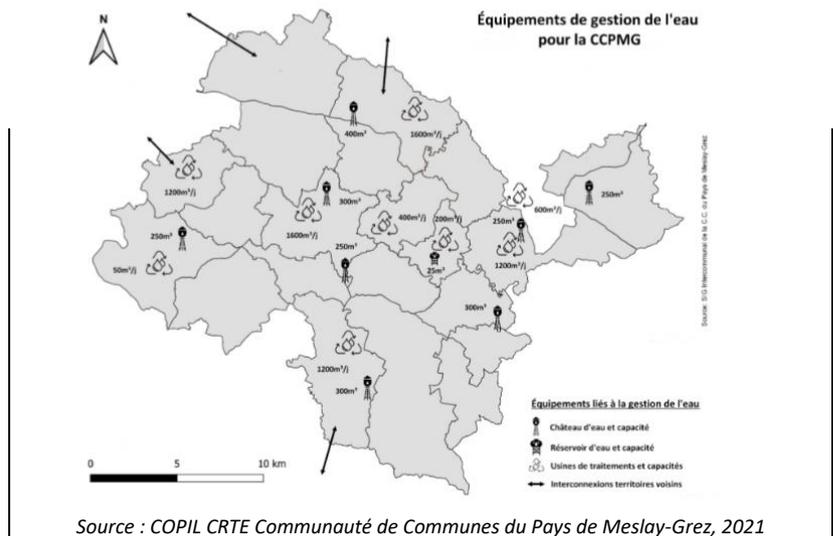
Source : SCoT Pays de Meslay-Grez, 2016

Les équipements pour la gestion de l'eau sur le territoire :

**Chiffres clés :**

 9 châteaux d'eau et 9 stations

 2 captages prioritaires, les 2 bénéficient d'un plan d'action



Les équipements pour la gestion de l'assainissement sur le territoire :

**Chiffres clés :**

25 Stations d'Épuration des Eaux Usées (STEP) dont :

- 20 lagunes
- 3 boues activées
- 2 filtres plantés

## **ENJEUX**

Le Pays de Meslay-Grez doit veiller à une gestion durable de la ressource en eau, notamment par l'amélioration de la qualité de la ressource en eau et à une gestion plus raisonnée. La gestion des eaux usées constitue également un enjeu.

### **AXE STRATEGIQUE :**

#### **ENCOURAGER UNE GESTION PLUS ÉCONOME DE L'EAU ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE**

- Promouvoir la qualité et une utilisation raisonnée de la ressource en eau dans tous ses usages
- Encourager une gestion raisonnée de la ressource en lien avec les aménagements urbains
- Maintenir les éléments naturels et végétaux jouant un rôle hydraulique
- Améliorer la gestion des eaux usées

### 2.3.4. Traitement des déchets

La collectivité est compétente en matière de collecte, d'élimination et de valorisation des déchets ménagers ainsi qu'en matière d'organisation du tri sélectif.

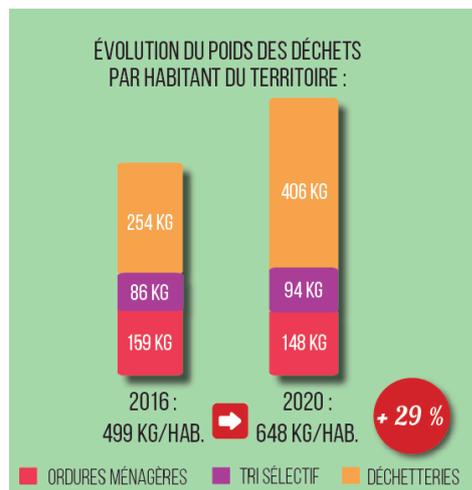
#### 2.3.4.1. La production de déchets par les ménages

**Chiffres clés :**

 2 105.040 tonnes d'ordures ménagères collectées en 2020

 147 kg d'ordures ménagères par habitant collectés en 2020 dont :

- 63% en déchetteries
- 14% au tri sélectif
- 23% en ordures ménagères résiduelles



#### 2.3.4.2. Les équipements de tri

L'intercommunalité compte 42 points de collecte des déchets pour 173 bornes de tri (50 conteneurs aériens, 108 conteneurs semi-enterrés et 15 conteneurs enterrés) répartis dans chaque commune.

Les volumes de collectés par matériaux sont les suivants :

	Tonnes soutenues en 2020
Acier	43.940
Aluminium	4.170
Tetra	182.679
Cartons	
Cartonnettes	89.090
Plastique	
Verre	689.580

Source : RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Les déchets ont fait l'objet de choix politique, le Pays de Meslay-Grez est l'intercommunalité qui a la redevance la plus basse du département.

## ENJEUX

Malgré une progression des déchets triés et portés en déchetteries, l'enjeu pour le Pays de Meslay Grez est de réduire la production d'ordures ménagères résiduelles et de déchets plus globalement.

## AXE STRATEGIQUE :

- Limiter la production de déchets et renforcer les processus de valorisation
- Continuer à maîtriser les coûts de collecte et de traitement

### 3. SYNTHÈSE DES ATOUTS, FAIBLESSES ET ENJEUX DU TERRITOIRE

<p><b>ATOUTS</b></p> <p>Enjeux économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Proximité de pôles urbains attractifs</li><li>• Des secteurs économiques dynamiques sur le territoire : l'agriculture et l'industrie</li><li>• Un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale</li><li>• Une diversité de producteurs locaux</li></ul> <p>Enjeux humains :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une population croissante, jeune et familiale</li><li>• Un prix de l'immobilier attractif</li><li>• Le territoire présente de nombreux chemins et voies qui peuvent être aménagés pour des modes de déplacements actifs</li><li>• Un niveau de service satisfaisant</li></ul> <p>Enjeux écologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Des paysages variés et de qualité</li><li>• Une diversité d'espaces naturels</li><li>• Un territoire qui émet relativement peu de GES</li><li>• Une consommation énergétique en baisse</li></ul>	<p><b>FAIBLESSES</b></p> <p>Enjeux économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un nombre important d'exploitations agricole à céder ces prochaines années</li><li>• Une diminution du nombre d'emplois locaux</li><li>• Des emplois majoritairement hors territoire</li></ul> <p>Enjeux humains :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un parc de logement ancien consommateur d'énergies</li><li>• Une hausse de la vacance dans le parc de logement</li><li>• Le mitage de l'habitat implique des parcours longs et n'est pas propice aux transports en commun</li><li>• Les aménagements récents n'ont pris que partiellement en compte la mobilité active</li><li>• Une desserte en transports en commun insuffisante</li></ul> <p>Enjeux écologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une part importante de terres agricoles artificialisées chaque année</li></ul>
<p><b>OPPORTUNITÉS</b></p> <p>Enjeux économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un potentiel touristique avec la tendance du tourisme vert et du tourisme de proximité</li><li>• Une arrivée de nouveaux habitants propice au développement du secteur des services</li></ul> <p>Enjeux humains :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une hausse du prix de l'immobilier sur les pôles urbains qui rend attractif le Pays de Meslay-Grez</li></ul> <p>Enjeux écologiques :</p>	<p><b>MENACES</b></p> <p>Enjeux économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le faible taux de chômage qui rend difficile les recrutements des entreprises</li><li>• Les conséquences économiques de la crise du COVID 19 sur le tissu industriel local</li></ul> <p>Enjeux humains :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un trafic de poids lourds important</li></ul> <p>Enjeux écologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une augmentation de la taille des exploitations agricoles qui menace le linéaire bocager</li></ul>



Annexe 3  
Tableau de synthèse du CRTE - Maquette financière

N° Action	porteur de projet	intitulé du projet	cout global HT de l'opération	financement Etat sollicité			autre financements sollicités				action inscrite dans une contractualisation	calendrier	observations
				DETR	DSIL	autre	Europe	Région	Département	autres			
<b>ORIENTATION 2 - ORGANISER UN DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL DURABLE</b>													
<b>AXE 2-1 - Organiser un développement résidentiel durable</b>													
1	VILLIERS CHARLEMAGNE	Construction de logements séniors type "résidence seniors"	1 000 000 €	300 000 €								2021/2022/2023	
2	COSSE EN CHAMPAGNE	Création d'un lotissement	100 000 €									2022/2024	
3	GREZ EN BOUERE	Création d'un espace intergénérationnel	400 000 €									2022/2023	
4	SAINT CHARLES LA FORET	Remplacement de la signalisation des lieux-dits	6 000 €									2021	
5	BOUERE	Création d'un lotissement	500 000 €									2022/2023	
6	SAINT BRICE	Aménagement 2ème phase voirie du lotissement	88 700 €						16 298 €			2021	
7	MAISONCELLES DU MAINE	Création d'un lotissement	160 000 €									2021/2022	
8	SAINT LOUP DU DORAT	Aménagement d'un lotissement										2021/2022	
9	BANNES	Acquisition et réhabilitation de logements vacants										2024	
10	BEAUMONT PIED DE BŒUF	Réhabilitation de 2 logements communaux	60 000 €									2023	
11	BAZOUERS	Viabilisation de parcelles pour des logements MH	190 000 €						21 000 €			2022	
13	VAL DU MAINE	Achat de panneaux suite à l'adressage										2022	
14	VAL DU MAINE	Aménagement futur lotissement Ballée et Epineux										2024	
15	VAL DU MAINE	Construction de deux logements locatifs à Ballée										2026	
16	VAL DU MAINE	Rénovation d'un logement communal à Epineux-le-Seguin	115 100 €		34 615 €					10 000,00 €		2021	DSIL 2021 obtenue Autre : CCPMG
17	SAINT DENIS DU MAINE	Création et réhabilitation de logements communaux	51 256 €			7 000 €						2021	Ma Prime Renov
18	MESLAY DU MAINE	OAP Clos du Vassé										2021/2026	
19	MESLAY DU MAINE	Projection sur les logements									PVD	2022/2023	
20	CCPMG	Réhabilitation de la MARPA à Val du Maine	491 162 €						45 000 €	209 300,00 €		2021/2022	(Financements Etat antérieurs à 2021) CARSAT
211	LA CROPTÉ	Acquisition de terrain constructible											
<b>AXE 2-2 - Penser une offre de mobilité à la fois fonctionnelle et respectueuse de l'environnement</b>													
59	VILLIERS CHARLEMAGNE	Etude puis mise en place de cheminements doux à l'intérieur de l'agglomération	60 000 €								CTE	2022/2024	
60	VILLIERS CHARLEMAGNE	Requalification de la rue Sainte Anne										2023	
61	VILLIERS CHARLEMAGNE	Requalification de la rue du Maréchal Leclerc + mise en sécurité piétons										2023	
63	CCPMG/VILLIERS CHARLEMAGNE	Liaison douce Pont de la Valette-Villiers charlemagne avec parking multimodal									CTE	2022/2023	
64	VILLIERS CHARLEMAGNE/RUILLE F	Liaison douce Villiers/Ruillé dans le cadre du RPI et activités periscolaires	200 000 €								CTE	2023/2024	
65	VILLIERS CHARLEMAGNE	Aménagement du parking de l'espace corail et du pôle enfance										2023/2024	
66	VILLIERS CHARLEMAGNE	Aménagement du parking de la salle des sports et du village vacances notamment l'accueil campings cars	100 000 €									2021/2022	
76	LE BIGNON DU MAINE	Aménagement et sécurisation du bourg										2024	
83	COSSE EN CHAMPAGNE	Sécurisation routière du centre-bourg	50 000 €									2022	
84	COSSE EN CHAMPAGNE	Démolition puis création d'un parking	50 000 €									2023	
85	COSSE EN CHAMPAGNE	Réfection des voies communales et chemins ruraux	80 381 €									2021 à 2026	
89	GREZ EN BOUERE	Sécurisation routière du centre-bourg	180 000 €									2025/2026	
93	GREZ EN BOUERE	Sécurisation de la rue de Taude	150 000 €										
94	SAINT CHARLES LA FORET	Aménagement du centre-bourg	65 000 €									2024	
95	LA CROPTÉ	Création d'une voie douce entre le bourg et le cimetière	40 000 €								CTE	2022/2023	
98	BOUERE	Aménagement de la rue des Sencies	592 000 €	60 000 €		16 000,00 €		75 000 €				2021/2022	DETR obtenue en 2021 Autre : Amendes de police
110	SAINT LOUP DU DORAT	Achat de terrain et aménagement piétonnier	15 000 €									2023	
114	BANNES	Aménagement, sécurisation du centre-bourg avec création de voie douce									CTE	2023	
119	CHEMERE LE ROI	Aménagement de la route de Saulges										2024	
120	CHEMERE LE ROI	Aménagement de la route de Ballée										2024	
124	ARQUENAY	Sécurisation du chemin du cerisier	50 000 €									2023	
130	ARQUENAY	Renforcement des voies communales de Lucé et Epinays	110 000 €									2022/2023	
132	ARQUENAY	Sécurisation piétonne de la rue de la gare et rue des acacias	18 000 €									2022	
138	LE BURET	Travaux de sécurisation du bourg	250 000 €	50 000 €		25 000,00 €		23 500 €				2023	AUTRE : Amendes de police
146	PREAUX	Rechargement de la voirie communale										2022	
152	BAZOUERS	Aménagement de sécurité rue de Forcé	300 000 €									2024	
153	BAZOUERS	Sécurisation de la sortie de l'église											
156	BAZOUERS	Sécurisation de la rue des écoles											
161	BAZOUERS	Création/réfection de voies douces									CTE		
162	BAZOUERS	Sécurisation de chemins piétons vers l'école											
163	BAZOUERS	Aménagement du parking de la Mairie											
165	BAZOUERS	Réfection des trottoirs du bourg											
166	BAZOUERS	Mise en place d'éclairage sur certains chemins piétons											
222	SAINT DENIS DU MAINE	Aménagements de sécurité de voirie et mobilité des usagers	28 825 €	8 377 €				5 765 €				2021	DETR 2021 obtenue
171	SAINT DENIS DU MAINE	Aménagement de cheminement doux	60 000 €									2024/2025	
172	MESLAY DU MAINE	Aménagement de la place de La Poste									PVD	2022	
173	MESLAY DU MAINE	Etude d'aménagement du carrefour du centre									PVD	2022/2026	
174	MESLAY DU MAINE	Etude d'aménagement Place de l'église et rues adjacentes									PVD	2021/2022	
175	MESLAY DU MAINE	Aménagement du boulevard de la Providence										2022/2023	
176	MESLAY DU MAINE	Aménagement de l'allée du château										2021/2023	
177	MESLAY DU MAINE	Aménagement du chemin de la Touche										2022/2024	
179	MESLAY DU MAINE	Aménagement rue Tanquerel de la Panissay										2024/2026	
180	MESLAY DU MAINE	Aménagement du carrefour route de St Denis du Maine									PVD	2021/2026	
178	CCPMG/MESLAY DU MAINE	Contournement/Délestage de Meslay du Maine										2021/2026	
181	MESLAY DU MAINE	Création de voies douces									CTE	2021/2026	
189	MESLAY DU MAINE	Création d'une gare routière										2022/2026	
195	LA BAZOUGE DE CHEMERE	Revitalisation du centre-bourg-aménagement de voirie	413 000 €									2024/2025	
205	CCPMG	Liaison douce Arquenay-Meslay	237 800 €	100 000 €				50 000 €			CTE	2021	
206	CCPMG	Liaison douce Villiers/halage									CTE	2021/2024	
<b>AXE 2-3 - Limiter l'artificialisation d'espaces agricoles</b>													



Annexe 3  
Tableau de synthèse du CRTE - Maquette financière

N° Action	porteur de projet	intitulé du projet	cout global HT de l'opération	financement Etat sollicité			autre financements sollicités				action inscrite dans une contractualisation	calendrier	observations
				DETR	DSIL	autre	Europe	Région	Département	autres			
	<b>AXE 3-5 - Cadre de vie</b>												
32	SAINT CHARLES LA FORET	Aménagement du cimetière	10 000 €									2022	
43	ARQUENAY	Aménagement du cimetière	50 000 €									2026	
47	LA BAZOUGE DE CHEMERE	Végétalisation du cimetière	20 000 €									2022	
50	VAL DU MAINE	Aménagement des cimetières	50 000 €									2022	
62	VILLIERS CHARLEMAGNE	Réfection de la façade de l'école privée										2024/2025	
70	VILLIERS CHARLEMAGNE	Effacement des réseaux rues du Lac et de la Promenade										2024/2025	
71	VILLIERS CHARLEMAGNE	Reprise de la toiture de l'église avec panneaux photovoltaïques										2024/2025	
72	VILLIERS CHARLEMAGNE	Réhabilitation des vitraux et orgue de l'église	50 000 €									2023/2024	
73	VILLIERS CHARLEMAGNE	Requalification du cimetière	90 000 €									2021/2022/2023	
75	LE BIGNON DU MAINE	Effacement des réseaux du centre-bourg										2023	
78	RUILLE FROID FONDS	Aménagement du centre-bourg	435 487,50 €	60 000 €		10 000 €		50 990 €				2021/2022/2023	DETR 2021 obtenue AUTRE : amendes de police
79	RUILLE FROID FONDS	Réfection de la façade de l'hôtel-restaurant										2022/2023	
81	COSSE EN CHAMPAGNE	Réfection de la toiture de l'église	900 000 €									2021/2022/2023	
87	COSSE EN CHAMPAGNE	Réfection de la toiture de la mairie	50 000 €									2026	
88	GREZ EN BOUERE	Aménagement du centre-bourg	60 000 €									2023/2024	
96	LA CROPTTE	Rénovation des toilettes publiques et mise en accessibilité	20 000 €									2022/2024	
100	BOUERE	Réfection de la toiture et façade de la Mairie	300 000 €									2023	
102	BOUERE	Réfection de la voirie communale	400 000 €									2021/2026	
103	SAINT BRICE	Aménagement rue du pont Gâté	210 000 €	46 640 €		10 000 €						2022/2023	AUTRE : Amendes de police
111	SAINT LOUP DU DORAT	Aménagement des extérieurs de la mairie et de la salle des fêtes	30 000 €									2024/2025	
112	SAINT LOUP DU DORAT	Réfection des trottoirs dans le bourg	40 000 €									2025/2026	
115	BANNES	Restauration et mise hors d'eau de l'église	300 000 €									2024/2025	
118	CHEMERE LE ROI	Réfection de la toiture de l'église										2023	
121	CHEMERE LE ROI	Effacement des réseaux dans le centre bourg										2026	
231	ARQUENAY	Travaux de réparation du faitage et du moteur des cloches de l'église	12 576 €	3 773 €								2021	DETR obtenue en 2021
122	ARQUENAY	Ravalement de la façade de l'église	250 000 €	75 000 €				75 000 €				2022/2023	
126	ARQUENAY	Aménagement et effacement de réseaux rue de la gare et autres	750 000 €									2024/2026	
232	LE BURET	Réfection de l'éclairage public	35 280 €	6 640 €								2021	DETR 2021 obtenue
233	SAINT BRICE	Réfection de l'éclairage public	33 280 €	5 670 €								2021	DETR 2021 obtenue
134	LE BURET	Réfection du réseau d'eaux pluviales et enfouissement des réseaux souples dans le bourg	357 500 €					71 500 €	5 850 €	22 000,00 €		2021	CCPMG
135	LE BURET	Réfection du réseau d'eaux pluviales et enfouissement des réseaux souples rue des Lavandières	250 000 €									2024	
139	LE BURET	Travaux de sécurisation rue des Lavandières	250 000 €									2026	
140	LE BURET	Travaux de rénovation de l'église	200 000 €									2025	
143	PREAUX	Travaux de rénovation de la façade de la Mairie										2022	
144	PREAUX	Aménagement du cimetière										2022	
145	PREAUX	Réfection de la toiture de l'église										2022	
148	BEAUMONT PIED DE BŒUF	Fin de l'aménagement du centre bourg	171 000 €									2022	
149	BEAUMONT PIED DE BŒUF	Restauration du bâtiment annexe de la mairie										2023	
150	BEAUMONT PIED DE BŒUF	Restauration de l'église	90 000 €									2024/2025	
151	BAZOUGERS	Enfouissement des réseaux rue de Forcé	200 000 €									2022	
154	BAZOUGERS	Réfection de la toiture de l'église											
164	BAZOUGERS	Aménagement du cimetière											
169	SAINT DENIS DU MAINE	Effacement des réseaux et rénovation de l'éclairage public	178 500 €									2023	
234	MESLAY DU MAINE	Aménagement des allées du cimetière	31 535 €	6 307 €								2021	DETR 2021 obtenue
185	MESLAY DU MAINE	Extension du cimetière										2022/2025	
186	MESLAY DU MAINE	Aménagement du centre-ville										2021/2026	PVD
191	MESLAY DU MAINE	Restauration de l'église										2022/2026	
199	VAL DU MAINE	Aménagement rue Croix de Pierre										2023	
200	VAL DU MAINE	Réhabilitation de l'ancien presbytère										2025	
202	VAL DU MAINE	Aménagement rue de Commeré et lot Boischaud à Ballée										2026	
208	SAINT CHARLES LA FORET	Rénovation de la façade de la mairie	15 000 €							4 811 €		2021	

Opérations financées en 2021

# CRTE du Pays de Melsay-Grez

## Diagnostic de territoire

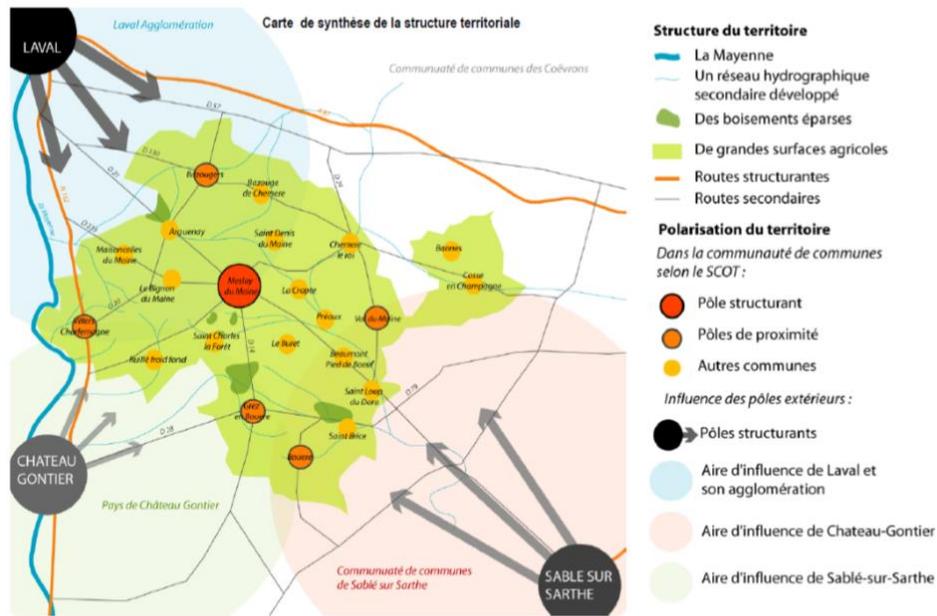
### Table des matières

1.	Carte d'identité du territoire .....	2
1.1.	Géographie des acteurs locaux.....	2
1.1.1.	Les institutions du territoire .....	2
1.1.2.	Les partenaires locaux .....	3
1.1.3.	Autres acteurs privés significatifs .....	5
1.2.	Recensement et bilan des contractualisations précédentes et démarches stratégiques engagées .....	6
2.	État des lieux Écologique du territoire .....	7
2.1.	enjeux Economiques.....	7
2.1.1.	Une base économique diversifiée mais à conforter .....	7
2.1.2.	Le tourisme, un potentiel de développement important .....	12
2.1.3.	L'agriculture, un pilier économique du territoire en évolution .....	13
2.2.	enjeux humains .....	15
2.2.1.	Une dynamique démographique inégale selon les communes .....	15
2.2.2.	Un parc de logements ancien connaissant une hausse de la vacance.....	16
2.2.3.	Une artificialisation des sols en ligne avec la moyenne nationale.....	19
2.2.4.	Un accès aux services publics, aux équipements sportifs et culturels satisfaisant mais un accès aux services de santé précaire .....	21
2.2.5.	Une mobilité conditionnée par la desserte routière .....	23
2.3.	enjeux environnementaux.....	25
2.3.1.	Un territoire riche en biodiversité .....	25
2.3.2.	Une démarche déjà engagée grâce au PCAET .....	27
2.3.3.	Eau et assainissement.....	31
2.3.4.	Traitement des déchets .....	33
3.	Synthèse des atouts, faiblesses et enjeux du territoire .....	35

# 1. CARTE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

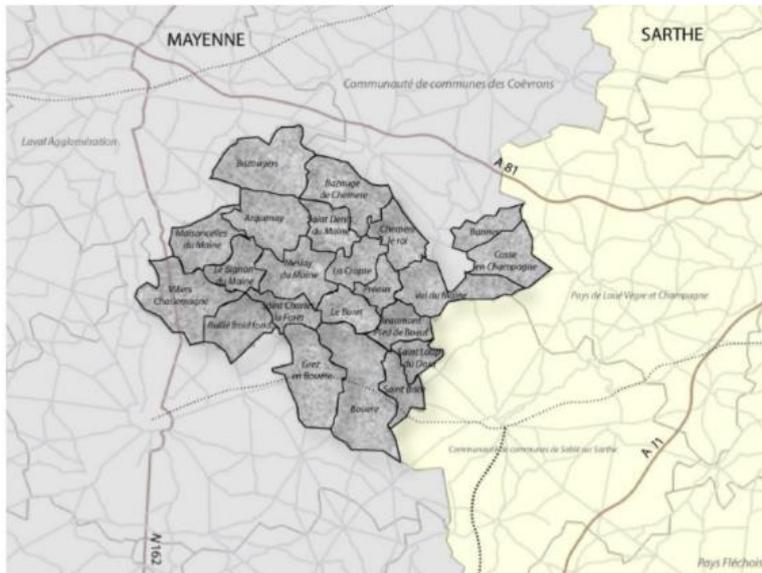
## 1.1. GEOGRAPHIE DES ACTEURS LOCAUX

Le territoire est articulé autour d'un pôle structurant (la commune centre, Meslay-du-Maine) et de pôles de proximités.



Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

### 1.1.1. Les institutions du territoire



Source : PLUi Pays de Meslay-Grez, 2021

La communauté de communes du Pays de Meslay-Grez a été créée en 2004, elle est issue de la fusion des communautés de communes de Meslay du Maine, de Grez en Bouère et du Pays du Maine Angevin. Elle est située au sud-est du département de la Mayenne.

L'intercommunalité est composée de 22 communes.

### 1.1.2. Les partenaires locaux

La logique partenariale est bien ancrée dans le Pays de Meslay-Grez, en effet l'intercommunalité travaille de manière régulière avec différents acteurs du territoire.

NOM DU PARTENAIRE	TYPE DE PARTENARIAT
<b>Initiative Mayenne</b>	Association départementale dont la CCPMG est adhérente et qui concourt à la création, le reprise et le développement d'entreprises notamment au travers l'attribution de prêt d'honneur à taux 0
<b>Solution Eco</b>	Agence de développement économique de la Région des Pays de la Loire. Elle participe au développement des entreprises sur le territoire via ses interlocuteurs locaux en lien avec la CCPMG
<b>Club des entrepreneurs du Pays de Meslay-Grez</b>	Association locale d'entrepreneurs (40 adhérents) qui participe à l'animation économique du territoire
<b>Laval Mayenne Aménagement</b>	La SEM Laval Mayenne Aménagements est une société d'économie mixte créée en 1956 pour construire et aménager le territoire dont la CCPMG est actionnaire
<b>CCI</b>	Chambre consulaire partenaire du développement économique du territoire
<b>Chambre des Métiers</b>	Chambre consulaire partenaire du développement économique du territoire
<b>Chambre d'Agriculture</b>	Chambre consulaire partenaire du développement agricole du territoire. Des actions communes sont menées concernant notamment la transmission des exploitations
<b>SOLHA</b>	Prestataire de la CCPMG pour mettre en œuvre son OPAH. Ils tiennent des permanences à la CC
<b>ADIL</b>	Association qui assure un conseil neutre et gratuit sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement. Ils sont présents sous forme de permanences à la CC
<b>Espace Info Energie</b>	Permanences assurées à la CC vers les habitants du territoire pour du conseil et de l'accompagnement gratuit en rénovation énergétique et économie d'énergie
<b>TAT Sud-Mayenne</b>	Mutualisation des 3 CC du Sud-Mayenne afin de mutualiser les moyens dans l'objectif de créer une structure dédiée au développement touristique du Sud-Mayenne
<b>Gîtes de France</b>	Structure partenaire pour la commercialisation des hébergements touristiques de la CC
<b>Mayenne Nature Environnement</b>	Association d'étude et de protection de la nature et de l'environnement. La CC a mis à disposition de l'association son observatoire astronomique à Maisoncelles
<b>Association de randonneurs "Les baladins du moulin"</b>	Association locale interlocuteur privilégié en matière de randonnée et chemins de randonnée. Convention avec la CC pour jouer un rôle de veille et d'animation
<b>ONF</b>	Partenariat entre l'ONF et la CC concernant la forêt de Bellebranche
<b>Mayenne Tourisme</b>	Agence de développement touristique du département de la Mayenne. Elle participe au développement touristique des communauté de communes et plus globalement du département.
<b>Mayenne Culture</b>	Association culturelle de la Mayenne. Elle contribue à l'accompagnement des territoires en matière culturelle au travers son animation et sa participation financière

<b>Atmosphère 53</b>	Association départementale tournée vers le cinéma. Différents dispositifs sont mis en œuvre sur le Pays de Meslay-Grez avec cette association
<b>Festival Atelier Jazz de Meslay-Grez</b>	Association Loi 1901 qui porte depuis 24 ans l'organisation d'un festival de jazz à Meslay du Maine qui attire environ 6000 spectateurs. La CCPMG met à disposition une partie de son personnel afin d'assurer les fonctions administratives, direction artistique et techniques du Festival
<b>Emmaüs</b>	Convention avec l'association pour le réemploi des encombrants déposés en déchetterie
<b>ADEME</b>	Partenaire incontournable de la transition énergétique et écologique. Elle accompagne la CCPMG dans ses actions en matière de déchets et d'économies d'énergie
<b>TEM 53</b>	Outre ses missions sur le réseau d'électricité et de gaz, Territoire d'énergie Mayenne accompagne les communes et intercommunalités qui le souhaitent dont la CCPMG pour tous les travaux d'éclairage public et les actions en faveur du développement des énergies renouvelables. Le TEM 53 est également en charge du projet de PCRS auquel adhère la CCPMG
<b>Accueils de loisirs de Bazougers, Grez en Bouère, Meslay du Maine, Villiers Charlemagne, Val du Maine</b>	Chaque collectivité organise son accueil de loisirs, La CCPMG assure leur coordination, le soutien aux fonctions de Direction, la mise en commun des moyens
<b>Maison de l'Europe</b>	Association loi 1901 ayant pour mission de sensibiliser le grand public au projet européen. Une convention avec la CCPMG prévoit la réalisation d'animation auprès des collégiens, des sessions d'information et formation
<b>Prestalis</b>	Gestionnaire de la piscine intercommunale de Meslay du Maine dans le cadre d'une DSP depuis 2016
<b>Association Pôle Santé de Meslay du Maine / Association Pôle santé de Grez en Bouère</b>	Association de professionnels de chaque pôle de santé, interlocuteur principal de la CCPMG pour la gestion des sites
<b>CIAS du Pays de Meslay-Grez</b>	Etablissement public administratif rattaché à la CCPMG avec pour attributions notamment la gestion de l'aide alimentaire, gestion du SSIAD, de la MARPA
<b>Espace France Services</b>	Labellisation attribuée suite à la réforme des Maisons de Services aux Publics. Espace de services dédiés aux habitants du territoire
<b>ADMR</b>	Participation financière de la CC auprès de cette association qui œuvre auprès des personnes âgées du territoire
<b>Association Jardin Fleuri</b>	Espace de Découverte et d'Initiatives (EDI) qui valorise un public fragilisé via des activités
<b>Mission Locale</b>	Participation financière de la CC de cet organisme chargé de l'insertion professionnelle des jeunes
<b>CIDFF</b>	Participation financière de la CC de cette association organisme qui tient des permanences juridiques à la CC
<b>ADAVIP 53</b>	Association qui assure des permanences à la CC pour aider les victimes d'infraction pénale
<b>GAL Sud-Mayenne</b>	Mutualisation des 3 CC du Sud-Mayenne afin de mutualiser les moyens dans l'objectif de créer une structure dédiée à la politique énergie-climat du Sud-Mayenne
<b>VEOLIA/SAUR/STGS</b>	Délégataires de Services Public pour la distribution de l'eau sur certains secteurs du territoire

### 1.1.3. Autres acteurs privés significatifs

Le Pays de Meslay-Grez bénéficie d'un maillage d'entreprises variées réparties sur le territoire. L'intercommunalité comprend notamment de nombreuses entreprises artisanales mais aussi de plus grands groupes.

**Fromageries Perreault**

#### FROMAGERIES PERREAULT

Filiale du groupe Savencia fromage & Dairy, les Fromageries Perrault, fabriquent et commercialisent différents fromages distribués sous les marques Chamois d'or, Vieux Pané et Fol épi. Créée en 1979, l'entreprise est basée à Château-Gontier mais possède un site à Meslay-du Maine.

#### INTERMAS GROUP

Entreprise spécialisée dans la distribution de produits de jardinage et d'agriculture, Intermas Group emploie 132 personnes sur son site de Val-du-Maine.

 **intermas group**

 **emsur**  
FRANCE SPO

#### SPO

SPO est une société spécialisée dans les emballages flexibles. Elle emploie 150 à Val-de-Maine.

#### SOTIWELL

L'entreprise Sotiwell (du groupe Plastiwell), basée à Meslay-du-Maine est spécialisée dans la fabrication de pièces plastiques renforcées de fibres de verre ou de carbone. L'entreprise emploie 90 salariés.

**SotiWell**

**Réamétal**

#### REAMETAL

L'entreprise Réamétal est spécialisée dans la conception et l'intégration de tauleries fines. Basée à Bazougers depuis 1980, elle emploie 90 personnes sur le territoire.

## **1.2. RECENSEMENT ET BILAN DES CONTRACTUALISATIONS PRECEDENTES ET DEMARCHES STRATEGIQUES ENGAGEES**

En attente transmission du recensement réalisé par la DDT + éventuels compléments CC

## 2. ÉTAT DES LIEUX ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

### 2.1. ENJEUX ECONOMIQUES

#### 2.1.1. Une base économique diversifiée mais à conforter

##### 2.1.1.1. Les pôles économiques existants

Les secteurs d'activité les plus dynamiques sur le territoire du Pays de Meslay-Grez sont l'agriculture et l'industrie.

Le territoire comprend essentiellement des petites entreprises, 64,3% des entreprises du territoire n'ont pas de salariés, 29,5% en ont entre un et dix.

Répartition salariale au 1/08/2020	431	
Sans salarié	277	64.3%
1 à 10 salariés	127	29.5%
11 à 50 salariés	23	5.3%
51 à 100 salariés	2	0.5%
101 salariés et plus	2	0.5%

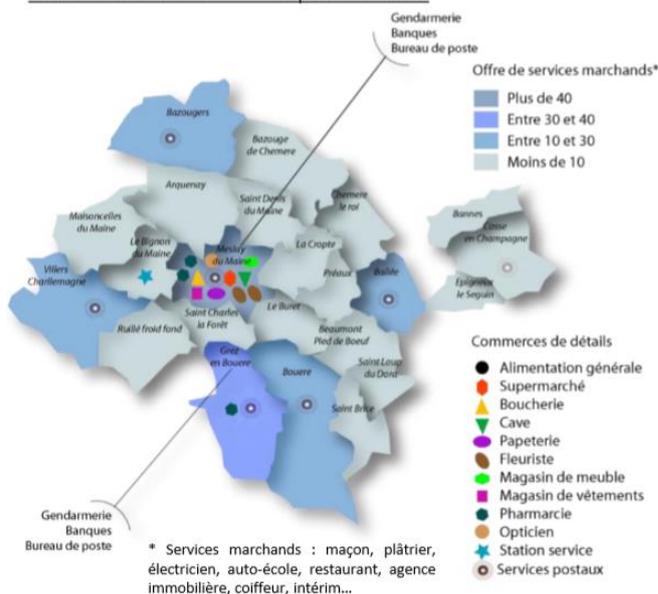
Source : CCI Mayenne 2020

##### 2.1.1.2. L'implantation de nouvelles activités

Le taux de création d'entreprise, c'est-à-dire le nombre d'entreprises créées au cours d'une année sur le total des entreprises existantes, est plus faible dans le Pays de Meslay-Grez (13,5%) que sur le territoire national (16,3%) en 2019.

### 2.1.1.3. Les commerces de proximité

Carte des commerces et services de proximité en 2016

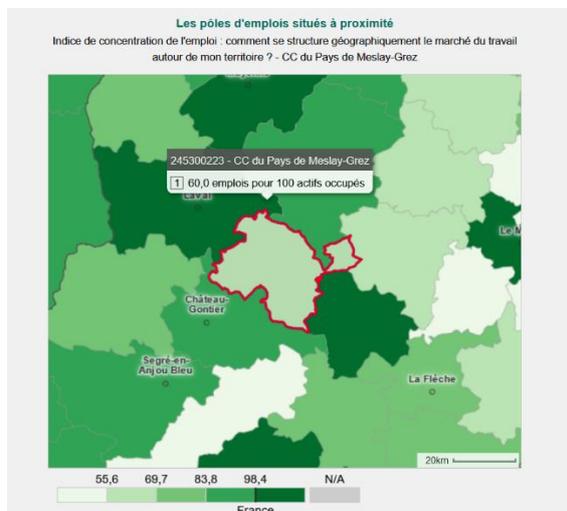


Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

L'offre de commerces et services de proximité sur le territoire est concentrée dans la commune de Meslay-du-Maine.

### 2.1.1.4. L'emploi

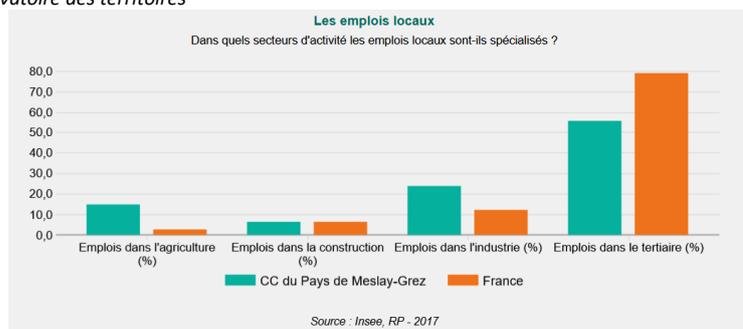
Le territoire du Pays de Meslay-Grez concentre peu d'emplois par rapport aux collectivités voisines. En 2017 la collectivité compte 3 723 emplois sur son territoire.



Source : observatoire des territoires

En 2017 le Pays de Meslay-Grez comprend 55,3% d'emplois dans le secteur tertiaire, 23,7% dans l'industrie, 14,7% dans l'agriculture et 6,3% dans la construction. Par rapport à la moyenne nationale, les secteurs de l'industrie et de l'agriculture sont plus représentés.

La ville centre Meslay-du-Maine concentre 38% des emplois de l'intercommunalité.

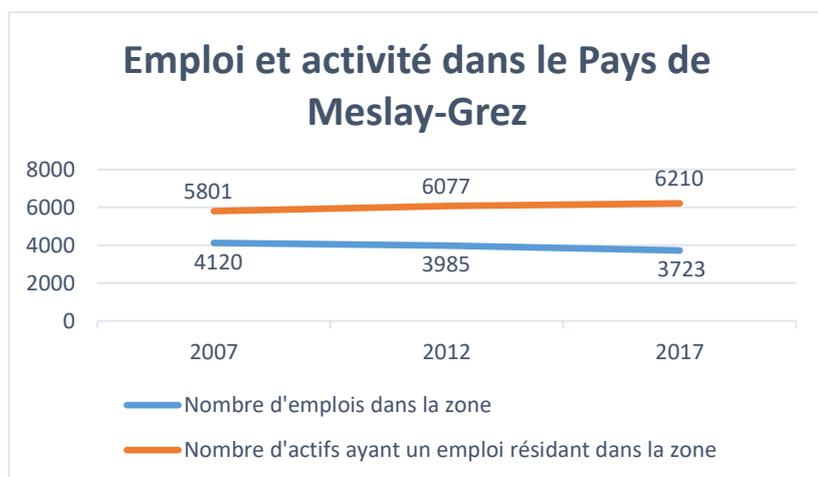


Source : observatoire des territoires

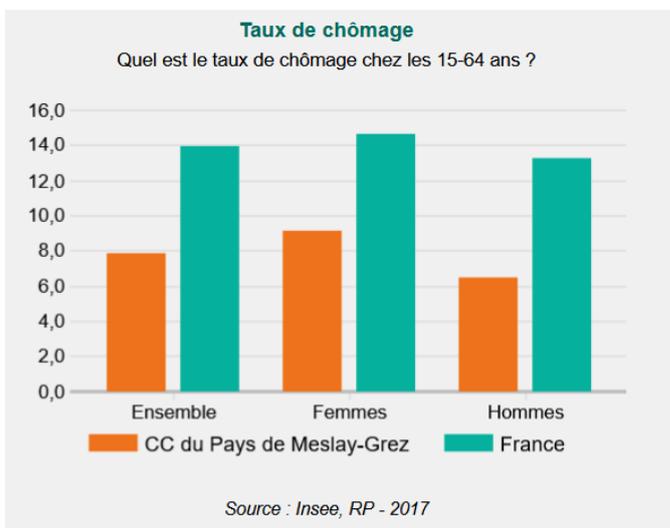
	Établissements		Postes salariés	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Ensemble</b>	<b>380</b>	<b>100,0</b>	<b>2 754</b>	<b>100,0</b>
Sphère productive	146	38,4	1 247	45,3
<i>dont domaine public</i>	0	0,0	0	0,0
Sphère présentielle	234	61,6	1 507	54,7
<i>dont domaine public</i>	53	13,9	603	21,9

Sourz : INSEE 2017

En Pays de Meslay-Grez compte 234 établissements dans la sphère présentielle pour 1 507 postes salariés, contre 146 établissements dans la sphère productive pour 1 247 postes salariés.



Source : INSEE 2020



Dans la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez, en 2017 le taux de chômage est plus faible que sur l'ensemble du territoire national (7,8% contre 13,9%).

Les demandeurs d'emploi recherchent essentiellement des postes dans les domaines des opérations manuelles d'assemblage, de tri ou d'emballage ou de l'assistance auprès d'enfants.

LES METIERS LES PLUS RECHERCHES PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

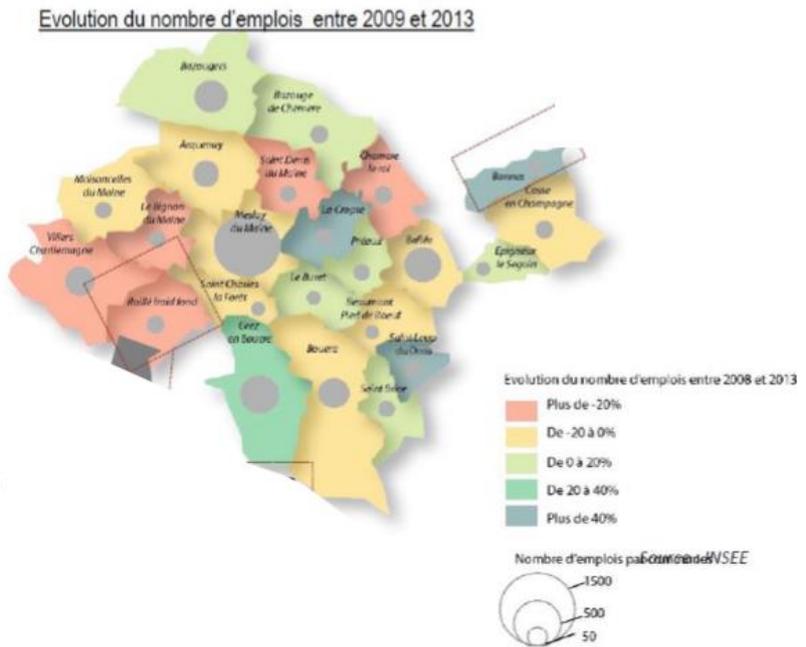
● EPCI - CC du Pays de Meslay-Grez ● Département - Mayenne

Métier	Nombre	Part	Rang	Rang
H3302 - Opérations manuelles d'assemblage tri ou emballage	23	5,9%	1	1
K1303 - Assistance auprès d'enfants	16	4,1%	2	4
K2204 - Nettoyage de locaux	12	3,1%	3	2
H2102 - Conduite d'équipement de production alimentaire	10	2,6%	4	7
A1203 - Entretien des espaces verts	9	2,3%	5	8
N1103 - Magasinage et préparation de commandes	8	2,1%	6	5
D1507 - Mise en rayon libre-service	7	1,8%	7	6
J1301 - Personnel polyvalent des services hospitaliers	7	1,8%	8	>10
K1302 - Assistance auprès d'adultes	7	1,8%	9	>10
K1304 - Services domestiques	7	1,8%	10	3

Source : PÔLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE NC : Non Communiqué dans le cadre de secret statistique

Source : Observatoire de l'Emploi Pays-de-la-Loire, 2021

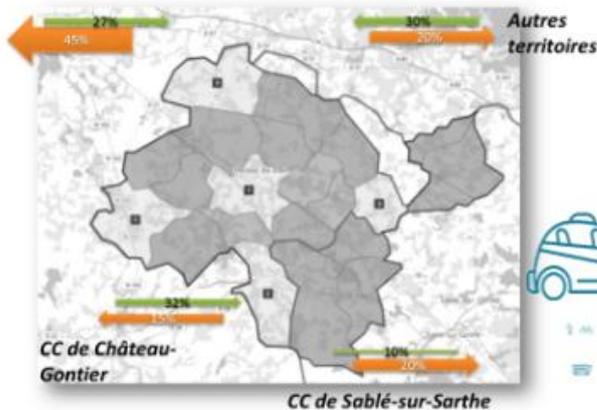
Globalement, le nombre d'emploi sur la collectivité a diminué entre 2007 et 2017 mais sur cette même période le nombre d'actifs ayant un emploi résidant dans la collectivité a augmenté. On peut en déduire que des actifs résidants sur l'intercommunalité travaillent dans d'autres communes. Le territoire se résidentialise.



Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

Flux externes

CA de Laval



Les migrations pendulaires concernent principalement les communes de Laval, Château-Gontier et Sablé-sur-Sarthe.



Source : PLUi Meslay-Grez 2021

Source : INSEE 2020

## ENJEUX

Le Pays de Meslay-Grez comprend essentiellement des petites et très petites entreprises. Ses moteurs économiques sont l'agriculture et l'industrie. En comparaison avec la moyenne nationale, la collectivité compte peu d'emplois dans le secteur tertiaire, toutefois ce déficit est en train d'être comblé par les nouvelles entreprises créées. Si le taux de chômage est relativement faible sur le territoire de la collectivité, le nombre d'emplois locaux est en baisse. L'enjeu est donc à la fois de maintenir les activités économiques présentes sur le territoire et d'en développer de nouvelles afin de conserver un niveau d'emploi satisfaisant sur le territoire de façon à ce que celui-ci ne tende pas à devenir résidentiel.

### AXE STRATEGIQUE :

## ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

- Pérenniser le tissu économique local
- Renforcer l'attractivité territoriale
- Favoriser l'implantation de nouvelles activités :
  - Accélérer la desserte numérique du territoire
  - S'appuyer sur les pôles économiques existants
- Rechercher un développement économique intégrant les enjeux écologiques du territoire
- Renforcer le potentiel commercial du territoire
- Développer une offre foncière adaptée à la demande économique

## 2.1.2. Le tourisme, un potentiel de développement important

Le tourisme au Pays de Meslay-Grez repose essentiellement sur les activités de plein air avec la présence de nombreux plans d'eau et autres activités de loisirs. L'intercommunalité compte plus de 100 km de chemins de randonnées permettant la découverte du territoire.

En plus d'une qualité paysagère, le territoire dispose d'un patrimoine local varié (22 monuments classés ou inscrits au titre des monuments historiques) susceptible d'attirer des curieux. Le territoire compte également de nombreux producteurs locaux.

De nombreux équipements touristiques sont gérés par l'intercommunalité en régie, il s'agit de veiller à leur attractivité tout en modernisant l'offre touristique.

Développer le tourisme sur le territoire revient à créer des emplois non-délocalisables.



Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021

### ENJEUX

Le territoire dispose d'une qualité paysagère, d'un patrimoine et possède des infrastructures de loisirs. L'évolution des pratiques touristiques, la tendance du tourisme vert et le repli vers le tourisme de proximité induit par la crise sanitaire représentent une opportunité pour le territoire. Le développement du potentiel touristique peut créer de nouveaux emplois non-délocalisables et/ou des compléments de revenus, notamment à travers le tourisme à la ferme et le tourisme industriel.

### AXE STRATEGIQUE :

#### DEVELOPPER LE POTENTIEL TOURISTIQUE

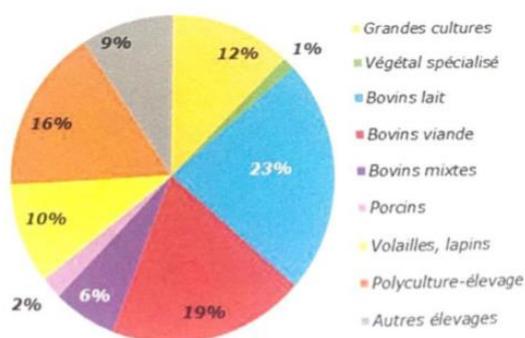
- Faire du tourisme vert une vitrine pour le territoire grâce au développement d'activités de loisirs liés à la nature
- S'appuyer sur la valorisation des savoirs-faires, dont les circuits courts, comme un atout touristique
- Développer/renforcer et diversifier l'offre touristique, dont hébergement

### 2.1.3. L'agriculture, un pilier économique du territoire en évolution

Le Pays de Meslay-Grez est un territoire à dominante agricole, en 2012 l'agriculture occupe plus de 78% du territoire (33 000 ha).

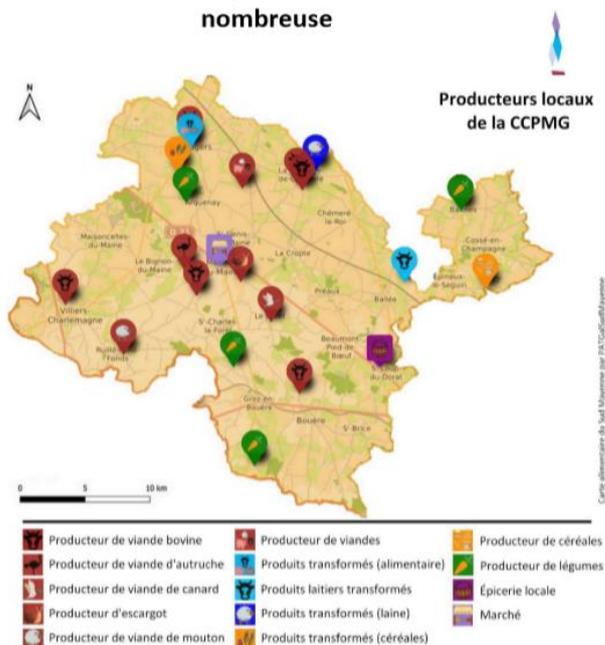
L'activité agricole dominante du Pays de Meslay-Grez comme du reste du département est l'élevage, notamment bovin, porcin et de volailles, toutefois le Pays de Meslay-Grez possède une spécificité territoriale : l'élevage équin. En effet onze communes du territoire possèdent au moins un élevage d'équidés. La collectivité comprend un hippodrome (l'hippodrome de la Bretonnière à Meslay-du-Maine) ainsi que deux centres équestres. Cette spécificité fait partie intégrante de l'identité du territoire. En 2013 le territoire comptait une vingtaine d'exploitations certifiées « Agriculture Biologique » et d'autres étaient en cours de conversion.

Répartition des exploitations agricoles par orientation de production principale



Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021

#### Une offre en producteurs locaux nombreuse



Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021

#### Dans le Pays de Meslay-Grez :

 364 exploitations agricoles

 Moyenne de 77 ha de SAU (72 ha pour le département)

 21 points de vente directe à la ferme

 35 exploitations engagées en agriculture biologique (2 105 ha de SAU)

## **ENJEUX**

L'agriculture, et plus particulièrement l'élevage, est l'activité dominante du territoire et fait partie intégrante de son identité. Les enjeux sont de maintenir cette activité en anticipant la reprise des exploitations, mais aussi de faire évoluer les pratiques afin de se tourner vers une agriculture plus écologique et respectueuse de l'environnement.

### **AXE STRATEGIQUE :**

#### **CONFORTER LE ROLE DE L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE**

- Permettre le développement et l'adaptation des activités agricoles
- Pérenniser les sièges d'exploitation existants
- Favoriser une agriculture durable respectueuse de son environnement dans une logique de complémentarité avec l'agriculture traditionnelle
- Préserver la diversité de producteurs locaux

## 2.2. ENJEUX HUMAINS

### 2.2.1. Une dynamique démographique inégale selon les communes

#### 2.2.1.1. Une légère hausse de population

Globalement, la population a augmenté de 0,11% sur le territoire entre 2012 et 2017 mais de manière inégale : seules 7 communes ont gagné de la population, les 15 autres en ont perdu.

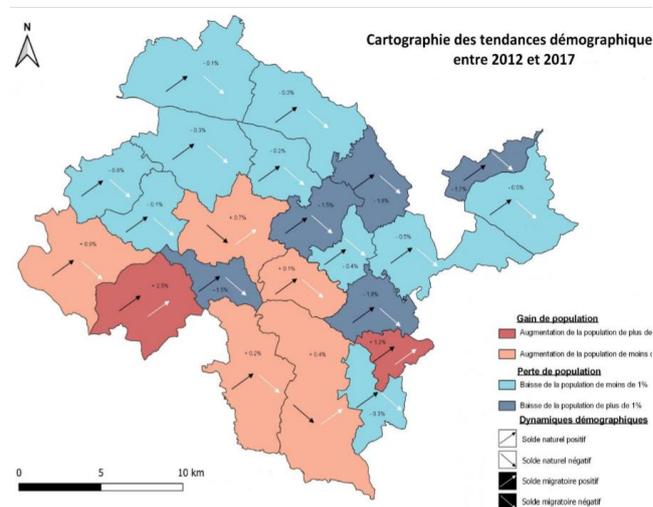
Cette augmentation de population est plutôt due au solde naturel. Le solde naturel annuel moyen sur l'intercommunalité est de 0,7% contre -0,1% pour le solde migratoire.

 14 181 habitants en 2018

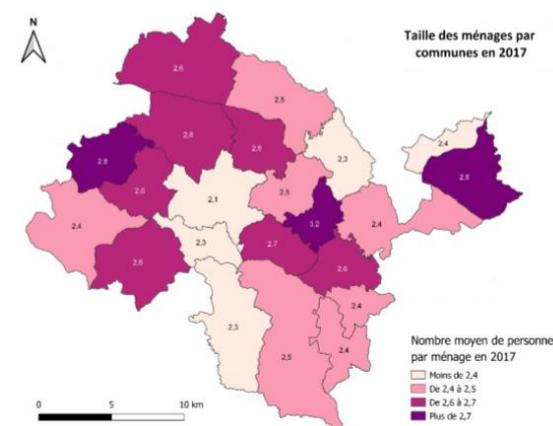
 + 0,11% d'habitants entre 2012 et 2017

 70,4% des ménages composés d'au moins 2 personnes

 36,4% de moins de 30 ans



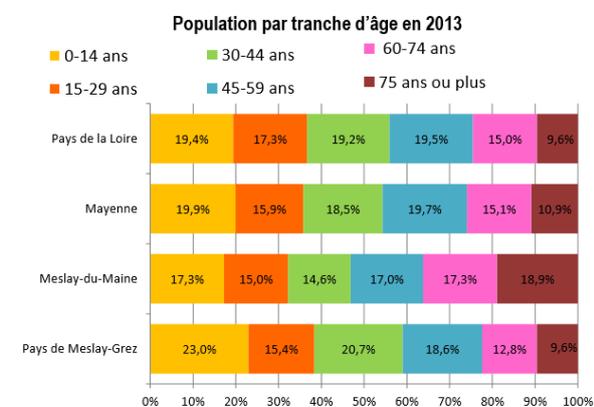
Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021



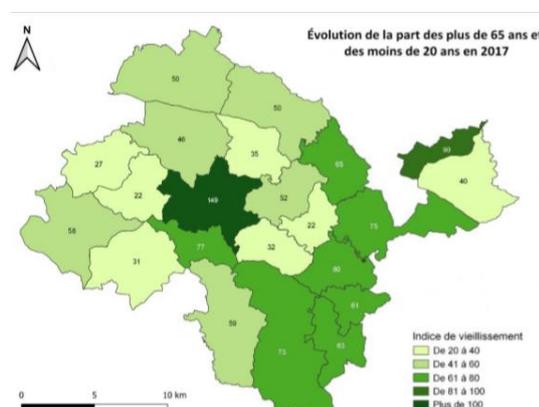
Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021

#### 2.2.1.2. Une population plutôt jeune et familiale

La pyramide des âges dans le pays de Meslay-Grez est plutôt équilibrée. Les fortes proportions de 0-14 ans et de 30-44 ans indique la présence de familles.

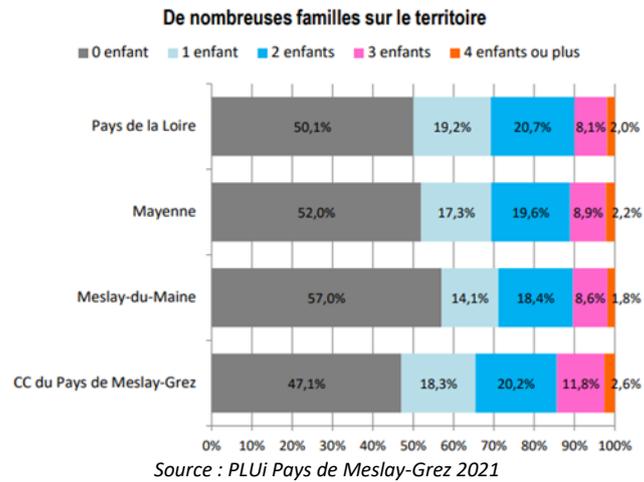


Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021



Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021

Le Pays de Meslay-Grez est un territoire familial : la proportion de ménages avec enfants y est plus élevée que dans la région et le département. Toutefois la commune de Meslay-du-Maine a un profil moins familial que le reste de l'intercommunalité, en lien avec la part importante de personnes âgées du fait entre autres de la présence d'un EPHAD.

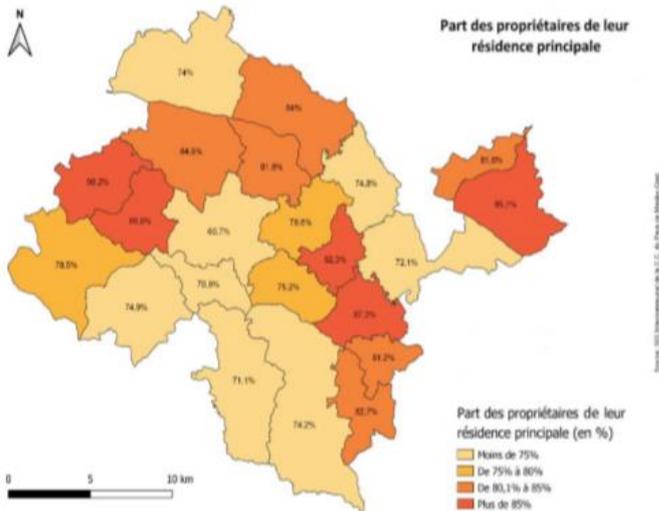


## 2.2.2. Un parc de logements ancien connaissant une hausse de la vacance

### 2.2.2.1. Une faible diversité du parc de logements

L'offre de logements est plutôt homogène : il s'agit de grandes maisons individuelles dont les ménages sont propriétaires.

Cette homogénéité du parc de logement ne permet pas de répondre aux besoins des jeunes ménages qui recherchent en majorité des logements plus petits ou des logements en location. La faible diversité de logements conduit à un habitat globalement sous-occupé (près des deux tiers du parc).



**Chiffres clés :**

- 5% logements collectifs
- 95% logements individuels
- 80% des logements possèdent 4 pièces ou plus
- 74% des ménages sont propriétaires
- 38,4% des résidences ont été construites avant 1919
- 384 logements locatifs sociaux

Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021

Comparaison du nombre de pièces des résidences principales et de la taille du ménage, Source : INSEE, RP 2013

	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes ou +	Ensemble
CC du Pays de Meslay-Grez	1 pièce	0,9%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	100%
	2 pièces	3,3%	0,7%	0,1%	0,0%	0,0%	
	3 pièces	8,3%	4,7%	1,0%	0,3%	0,1%	
	4 pièces	8,0%	11,5%	3,9%	3,5%	0,8%	
	5 pièces	4,4%	9,6%	4,3%	5,2%	2,2%	
	6 pièces ou +	2,6%	8,1%	3,9%	5,8%	4,4%	

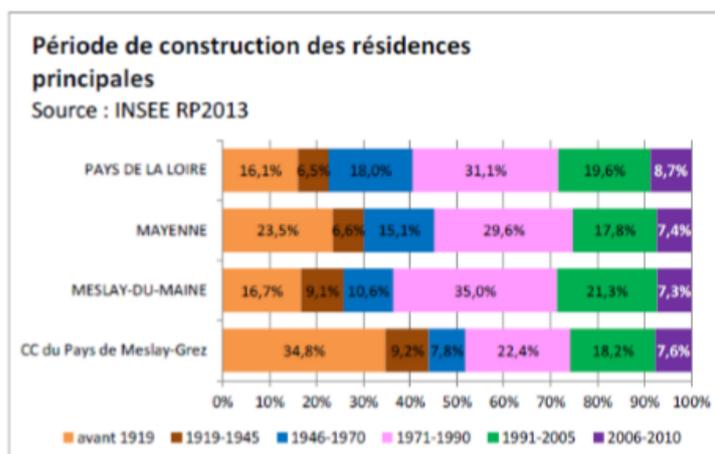
■ Sous-occupation modérée     ■ Sur-occupation modérée  
■ Sous-occupation accentuée     ■ Sur-occupation accentuée

### 2.2.2.2. Un parc de logements ancien

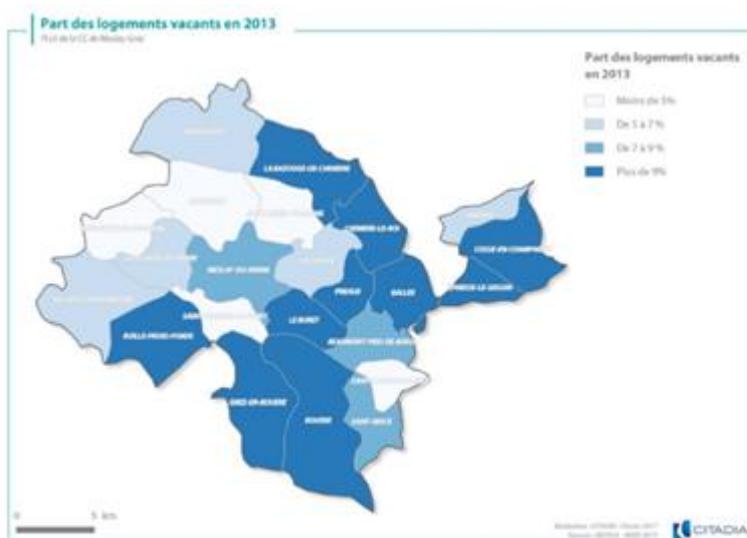
Le parc de logement est plutôt ancien : 34,8% des résidences principales ont été construites avant 1919, ce qui est très important en comparaison avec le département (23,5%) et la région (16,1%).

Plus de la moitié du parc de logements a été construit avant les années 1970 et donc avant les premières réglementations thermiques. La rénovation énergétique est donc un enjeu important.

Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021



### 2.2.2.3. Un taux de vacance en hausse



Le parc de logement est également caractérisé par une hausse de la vacance, en particulier à l'est où les logements sont plus anciens et moins bien connectés aux grands axes routiers. En 2013 le taux de vacance sur le territoire est de 8%, contre 6,8% en 2008.

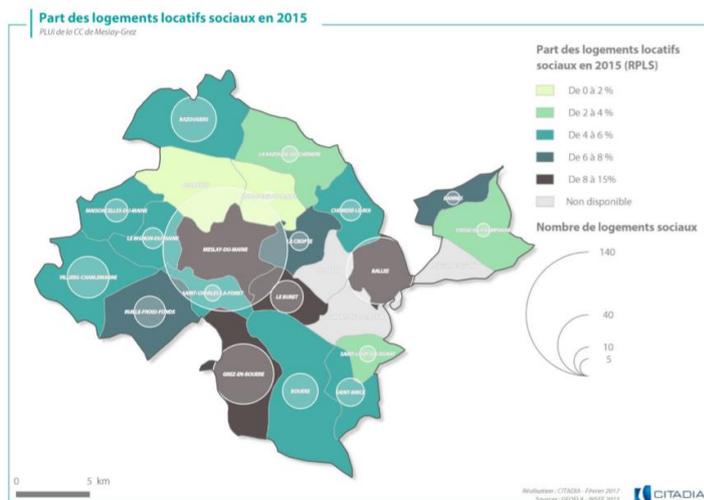
Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

Source : PLH Pays de Meslay-Grez 2021



### 2.2.2.4. Un secteur locatif peu représenté

La majorité des résidences principales de l'intercommunalité étant occupées par leurs propriétaires, le parc locatif est peu développé sur le territoire.



La communauté de communes du Pays de Meslay-Grez compte 384 logements locatifs sociaux en 2015, dont un tiers se situent dans la commune de Meslay-du-Maine. L'offre se concentre essentiellement sur les communes de Meslay-du-Maine, Grez-en-Bouère, Val-du-Maine et Villiers-Charlemagne. Parmi ces logements, 70 appartiennent au parc de la collectivité.

Source : PLU Pays de Meslay-Grez 2021

## ENJEUX

Le parc de logement est ancien et peu diversifié, composé presque exclusivement de maisons individuelles dont les habitants sont propriétaires. Le territoire compte peu de logements locatifs sociaux. De plus, on observe une hausse de la vacance. Une offre de logement plus diversifiée permettrait de fluidifier les parcours résidentiel et d'attirer de nouveaux ménages sur le territoire et de répondre à plus de besoins, en particulier pour les jeunes ménages.

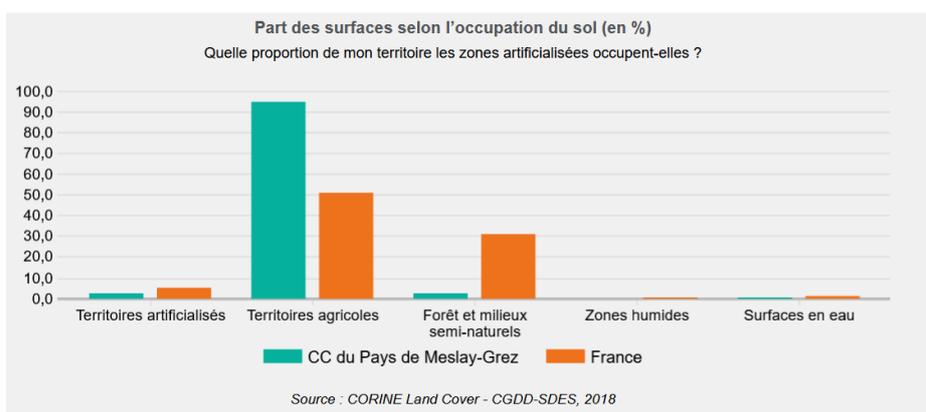
## AXE STRATEGIQUE :

### ORGANISER UN DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL DURABLE

- Diversifier le parc de logements (en terme de typologie et de mode de financement) afin de fluidifier les parcours résidentiels
- Renforcement de l'attractivité des centres-bourgs aujourd'hui en perte de vitesse
- Permettre l'évolution de l'existant et anticiper les mutations du territoire
- Requalifier le parc existant afin de lutter contre la vacance et agir contre les passoires thermiques

### 2.2.3. Une artificialisation des sols en ligne avec la moyenne nationale

La consommation d'espaces dans le Pays de Meslay-Grez concerne surtout les terres agricoles.



Source : observatoire des territoires

Entre 2009 et 2018, 169,6 ha ont été artificialisés dans le Pays de Meslay-Grez, soit 0,4% de la surface totale. Cette proportion est équivalente à celle du territoire national. Si la collectivité est en-dessous de la moyenne nationale pour ce qui est de la consommation d'espaces naturels, elle est nettement au-dessus pour ce qui est de la consommation de foncier agricole, toutefois une partie de la consommation d'espaces agricoles est directement liée au tracé de la LGV Bretagne Pays-de-la-Loire.

#### Les chiffres de l'artificialisation des sols sur mon territoire

Quelle proportion de mon territoire a été artificialisée ? Combien d'hectares cette artificialisation représente-t-elle ?

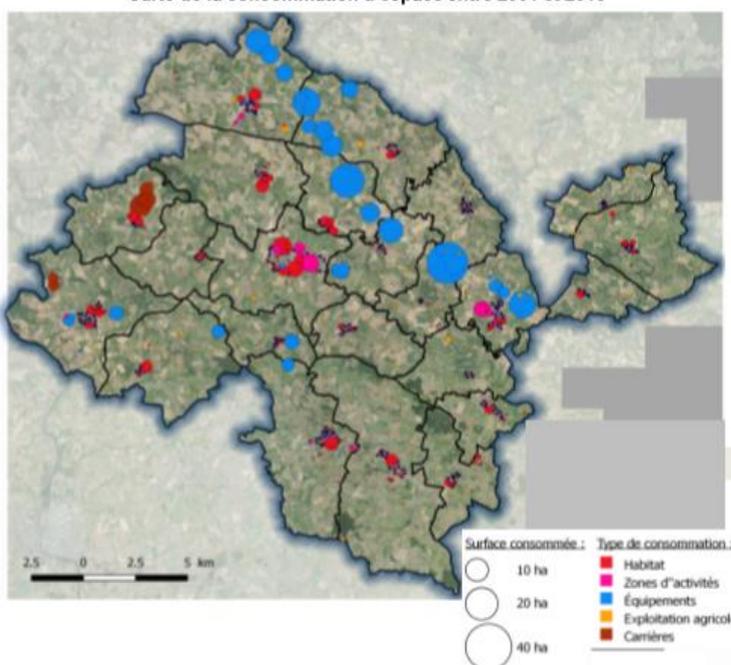
Indicateurs	CC du Pays de Meslay-Grez	France
Nombre d'hectares artificialisés entre 2009 et 2018 (hectares)	169,6	255 606,2
Part de la surface artificialisée entre 2009 et 2018 (%)	0,4	0,4

Source : Observatoire de l'artificialisation des sols – Plan Biodiversité, 2009-2018 - 2009-2018

Les chiffres exposés mesurent l'artificialisation des sols, qui constitue un type de consommation d'espaces, c'est-à-dire le passage d'un sol d'une occupation "naturelle, agricole ou forestière", à une occupation "urbanisée".

Source : observatoire des territoires

Carte de la consommation d'espace entre 2001 et 2013



Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

Comme l'illustre la carte ci-contre, la consommation d'espace entre 2001 et 2013 est à relativiser car près de 52% des espaces consommés sont destinés à la LGV Bretagne Pays-de-la-Loire (près de 240 ha de terres naturelles et agricoles). Le deuxième poste de consommation d'espace est l'habitat. 19% de la consommation à vocation d'habitat s'est réalisée à l'extérieur des bourgs, dans les villages et les hameaux.

Le SCoT du Pays de Meslay-Grez, approuvé en 2016, fixe des objectifs en termes de consommation d'espace par vocation (activité ou habitat), mais aussi par typologie de commune (commune centre, pôles de proximités, autres communes).

Le SCoT permet plus de consommation d'espace dans la commune centre (majoritairement pour l'habitat) et les pôles de proximité (majoritairement pour l'activité) que dans les autres communes, ce qui traduit une volonté de recentrer les logements dans la commune centre et de développer les pôles de proximité.

OBJECTIFS FIXÉS PAR LE SCOT A PARTIR DE 2015	Surface destinée à l'habitat	logements en renouvellement urbain	Logements en extension	Surface destinée à l'économie
Meslay du Maine	17,5 ha	66	264	15
Pôles de proximité	21,6 ha	76	304	27,3
Autres communes	25,2 ha	78	292	0
Total	64,3 ha	220	880	42,3

Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

L'artificialisation des sols dans le Pays de Meslay-Grez est majoritairement due au tracé de la LGV Bretagne Pays-de-la-Loire qui traverse le territoire. La consommation d'espace sur le territoire est donc à relativiser, en effet si l'on fait abstraction des terres artificialisées pour la LGV, la consommation d'espaces du Pays de Meslay-Grez est en-dessous de la moyenne nationale.

## ENJEUX

On observe une part importante d'artificialisation d'espaces agricoles. Dans la mesure où les directives nationales préconisent de limiter l'artificialisation d'espaces naturels et agricoles, et où l'agriculture est le poumon économique du territoire, c'est pourquoi il convient de préserver les terres agricoles. Cela peut notamment passer par la densification de l'habitat d'autant plus que le bâti est déjà éparé sur le territoire. De plus une urbanisation trop diffuse fragilise les écosystèmes et augmente les difficultés d'exploitation ainsi que les conflits d'usage potentiels.

### AXE STRATEGIQUE :

#### LIMITER L'ARTIFICIALISATION D'ESPACES AGRICOLES

- Réduire la consommation d'espaces agricoles
- Développer une urbanisation respectueuse de l'identité paysagère et patrimoniale
- Reconquête des centres-bourgs en privilégiant la densification la réhabilitation ou la rénovation

## 2.2.4. Un accès aux services publics, aux équipements sportifs et culturels satisfaisant mais un accès aux services de santé précaire

**Le Pays de Meslay-Grez comprend :**

-  1 Maison France Services
-  154 places d'accueil pour la petite enfance pour 100 enfants
-  6 regroupements pédagogiques intercommunaux
-  3 collèges
-  2 EPHAD (80 places à Meslay-du-Maine et 60 places à Bouère)

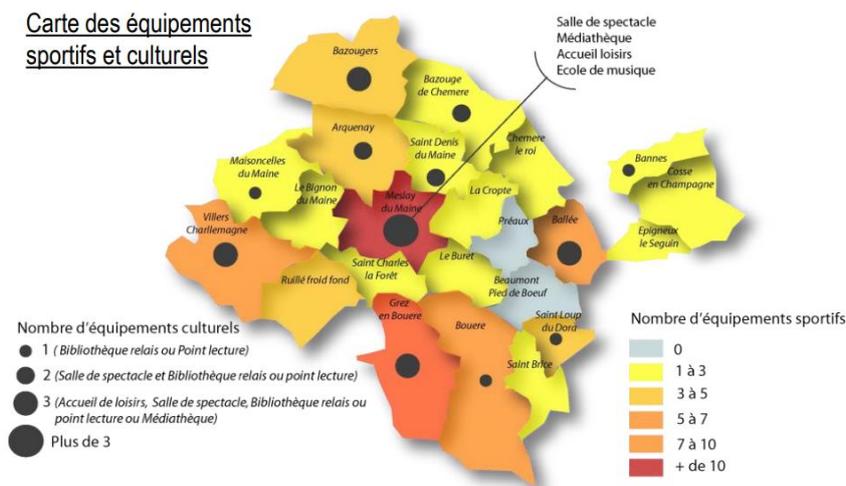
L'offre d'accueil de la petite enfance sur le territoire est satisfaisante (154 places pour 100 enfants). Toutefois l'offre d'accueil sur les horaires atypiques reste réduite.

L'offre en service de santé sur le territoire est relativement complète et essentiellement concentrés sur la commune centre et les pôles de proximité. Toutefois le maintien de cette offre est fragile, en particulier pour les médecins généralistes.

L'offre en équipements sportifs est bien répartie sur le territoire, la quasi-totalité des communes possèdent au moins un équipement sportif, tous sont de bonne qualité.

Le territoire du Pays de Meslay-Grez comprend peu d'équipements culturels. Seules douze communes possèdent au moins un équipement de loisirs culturels, principalement dédiés à la lecture. Les principaux équipements culturels se situent dans la commune de Meslay-du-Maine (une salle de spectacle, une médiathèque, une école de musique et un centre de loisirs).

Carte des équipements sportifs et culturels



Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

## **ENJEUX**

L'offre de services publics est satisfaisante sur le territoire et permet de répondre aux besoins des habitants. Cependant il faut veiller à son maintien, en particulier pour l'offre en service de santé qui est plus fragile. Le territoire bénéficie de nombreux équipements sportifs de qualité, en revanche l'offre en équipements culturels est plus limitée.

### **AXE STRATEGIQUE :**

#### **MAINTENIR LE NIVEAU DE SERVICE**

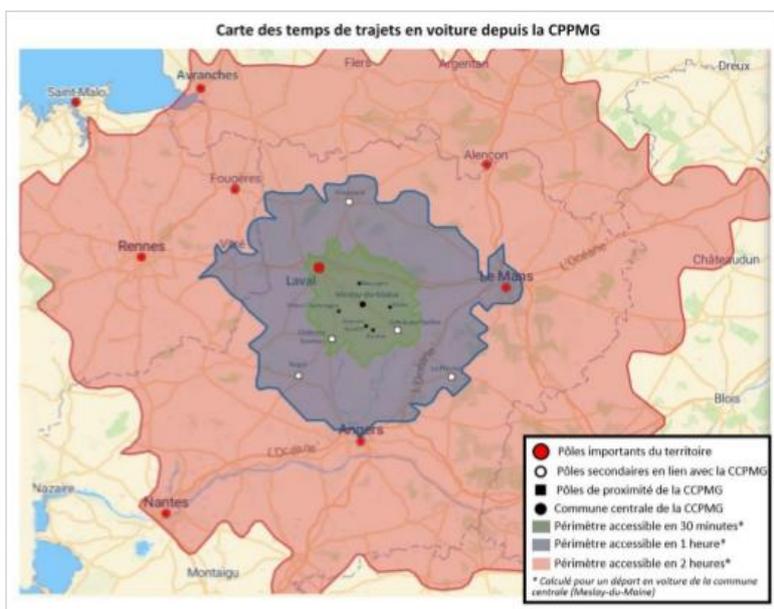
- Maintenir une offre de services de proximité

## 2.2.5. Une mobilité conditionnée par la desserte routière

### 2.2.5.1. L'automobile : le moyen de transport prédominant

L'automobile est le moyen de déplacement privilégié sur la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez.

Les principales communes vers lesquelles les habitants se déplacent pour aller travailler sont Laval, Château-Gontier et Sablé-sur-Sarthe, toutes sont accessibles en voiture en 30 minutes.



#### Chiffres clés :

 91% des ménages possèdent au moins 1 voiture

 51,5% en possèdent au moins 2

 85% des trajets domicile-travail se font en voiture

 0,25% de véhicules électriques, hydrogènes ou hybrides

 20 points de recharge électrique

 0,10m d'aménagements cyclables par habitants

 0 parking à vélo

Il n'y a pas d'autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire.

### 2.2.5.2. Une offre de transports en commun limitée

Le territoire de du Pays de Meslay-Grez ne comprend pas de gare. Parmi les 22 communes, 11 sont desservies par le car via la ligne 109 du réseau *Aléop Pays-de-la-Loire* qui relie Laval à Sablé-sur-Sarthe (6 sont sur la ligne principale, les autres sur des lignes complémentaires). Ces lignes sont utilisées à plus de 90% par des scolaires.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, le territoire bénéficie également d'une navette express reliant Meslay-du-Maine et Laval en 30 minutes (soit 15 minutes de moins que les cars traditionnels) proposant deux allers-retours par jour.

L'offre en transport régulier est complétée par une offre à la demande couvrant l'ensemble du territoire avec un délai de réservation de 15 jours, qui est plutôt pensée pour des déplacements non réguliers.

La répartition des habitants sur le territoire ne permet pas l'optimisation d'une offre de transports en commun car l'habitat est très éparé.

### 2.2.5.3. Des modes de déplacement actifs peu développés

Des aménagements ont été mis en place mais ils ne permettent pas des déplacements doux dans de bonnes conditions de sécurité. De plus, ces aménagements portent essentiellement sur les déplacements piétons. Le département de la Mayenne encourage une politique de 5 km à vélo. L'intercommunalité a mis en place un service de location de vélos à assistance électrique à destination des travailleurs. De plus, la collectivité est engagée dans un Plan de Mobilité Simplifié.

**ENJEUX :**

La voiture personnelle est le mode de déplacement prédominant sur le territoire, en effet la répartition territoriale de l'habitat ne permet pas le développement d'une offre de transports en commun adaptée aux déplacements domicile-travail. Les modes de déplacements actifs, notamment les pistes cyclables, sont encore peu développés mais pourraient constituer une alternative à la voiture individuelle.

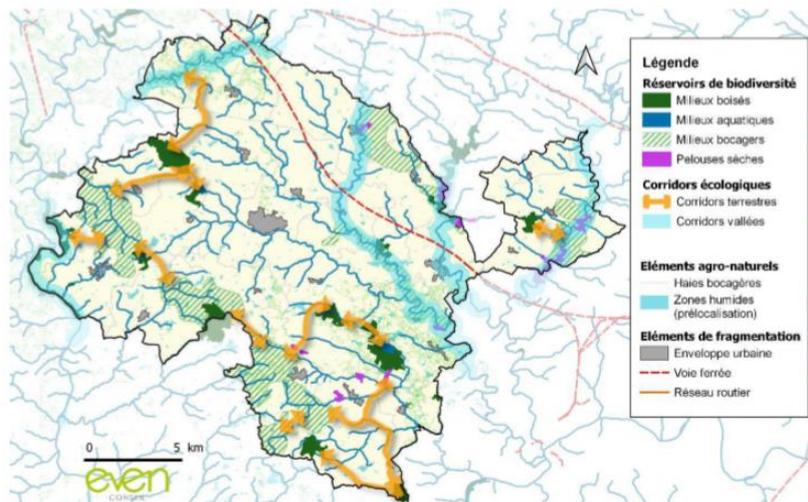
**AXE STRATEGIQUE :****PENSER UNE OFFRE DE MOBILITÉ À LA FOIS FONCTIONNELLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT**

- Accompagner la mobilité durable
- Développer des alternatives à l'automobile dans les flux domicile-travail
- Renforcer la desserte des modes doux autour des polarités en relation avec les polarités et le maillage des transports collectifs
- Renforcer la dynamique actuelle de bassin de vie à l'échelle du territoire

## 2.3. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

### 2.3.1. Un territoire riche en biodiversité

#### 2.3.1.1. Identification de la trame verte et bleue



Source : diag etat initial PLUi

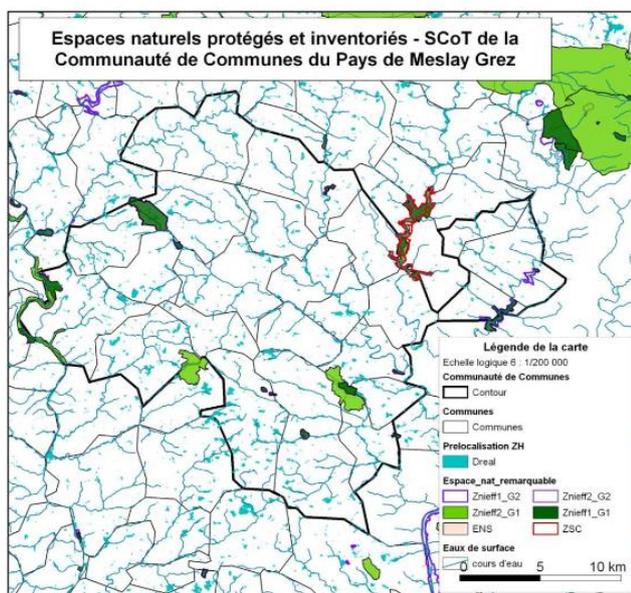
#### 2.3.1.2. Identification des aires protégées

Le territoire du Pays de Meslay Grez est couvert par des espaces naturels remarquables, protégés ou inventoriés pour leur intérêt écologique, patrimonial et paysager. Toutefois seule une faible superficie du territoire est concernée (0,2%).

La partie nord de la collectivité est bordée par le site Natura 2000 « FR52000639, Vallée de l'Erve en aval de Saint-Pierre-sur-Erve » d'une surface de 342 ha. Les communes de Chéméré-le-Roi et Val-de-Maine sont concernées par cette zone Natura 2000 sur une petite partie de leur territoire (82 ha).

Le site est géré par Mayenne Nature Environnement, en partenariat avec la communauté de communes des Coëvrons ainsi que les communes de Ballées et Chéméré-le-Roi. Un DOCOB (Document d'Objectifs) qui engage les partenaires a été approuvé.

L'importante fréquentation de ce site peut entraîner des dégradations de ses pelouses, de ses cavités, de ses coteaux ou de ses habitats. L'abandon du pâturage des pelouses et landes constitue une autre source de vulnérabilité.



Source : SCoT Pays de Meslay-Grez, 2016

Le territoire compte quatorze ZNIEFF de type 1 (592 ha sur le territoire) et quatre ZNIEFF de type 2 (816 ha sur le territoire) qui présentent des habitats variables tels que des prairies humides, des pelouses à graminées, des pelouses rares sur affleurement calcaire, des habitats de vallées ainsi que des bois feuillus et coteaux boisés.

Le territoire compte deux espaces naturels sensibles : la vallée de l'Erve (380 ha) et la rivière de la Mayenne dont la surface n'est pas connue.

En 2019, le territoire comporte 2795 kilomètres linéaires de haies, soit 87 ml/ha de SAU.

Le territoire n'est pas labélisé « terre saine » ni « territoire engagé pour la nature ».

### **ENJEUX :**

Le Pays de Meslay-Grez abrite une diversité d'espaces naturels reconnus pour leur richesse écologique. Ces espaces contribuent au cadre de vie du territoire. Le maintien de la qualité de ces espaces est donc un enjeu pour la préservation du cadre de vie.

### **AXE STRATEGIQUE :**

#### **PRESERVER ET RENFORCER LA TRAME VERTE ET BLEUE**

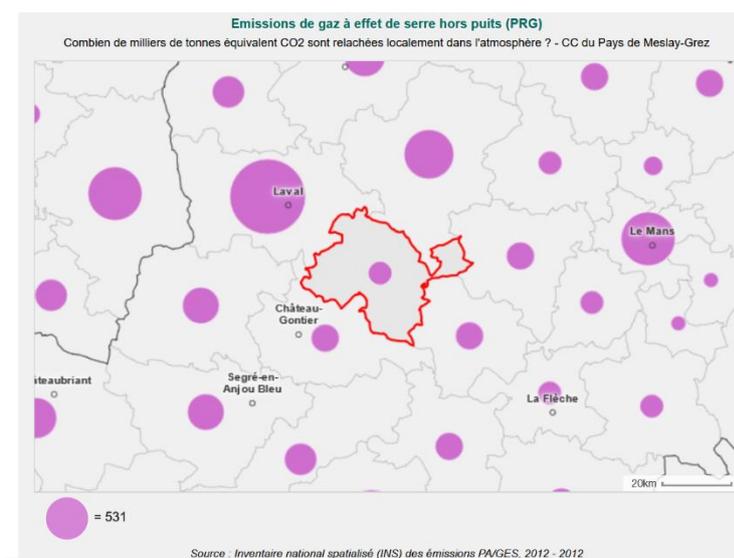
- Améliorer la qualité de l'eau, de l'air, des sols et de la biodiversité
- Préserver et gérer durablement les principaux habitats et milieux naturels à fort intérêt écologique avec une attention particulière aux linéaires bocagers, aux étendues d'eau et cours d'eau

## 2.3.2. Une démarche déjà engagée grâce au PCAET

### 2.3.2.1. Les émissions de GES sur le territoire

Les trois collectivités du Sud Mayenne émettent en moyenne 1020 KTeqCO<sub>2</sub>/an (données 2019).

Les émissions de GES du Pays de Meslay-Grez sont relativement faibles par rapport à celles des collectivités voisines. De plus elles ont baissé de 3,6% entre 2008 et 2016.



Source : observatoire des territoires

#### Chiffres clés :

émissions de GES par habitant : 14,2 teqCO<sub>2</sub>/hab

consommation énergétique par habitant : 26,8 MWh/hab

20 792 MWh d'électricité renouvelable et de biométhane produits par an

1 397 passoires thermiques dans le parc de logement (26,22% du parc), 12 dans le parc social (3,7%)

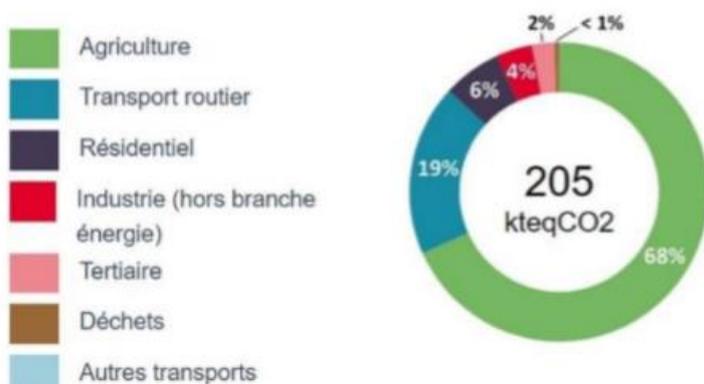
2 copropriétés fragiles (7,1%)

1 026 résidences principales chauffées au fioul (18% du parc)

1 réseau de chaleur

16 artisans et entreprises certifiés RGE

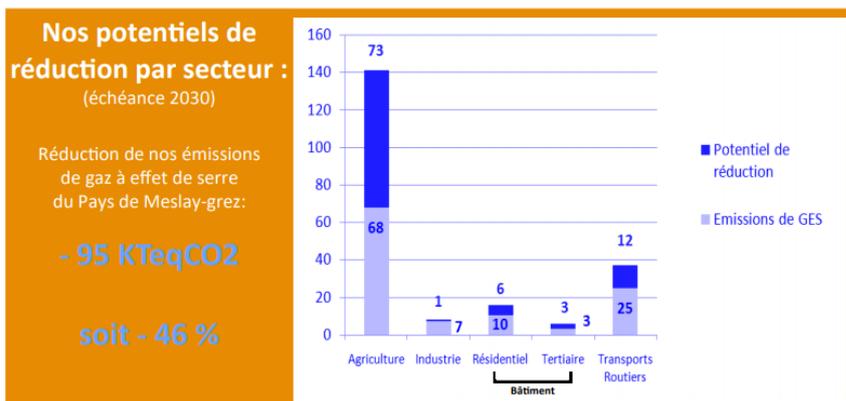
#### Émissions de GES par secteur d'activités (CCPMG)



Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021

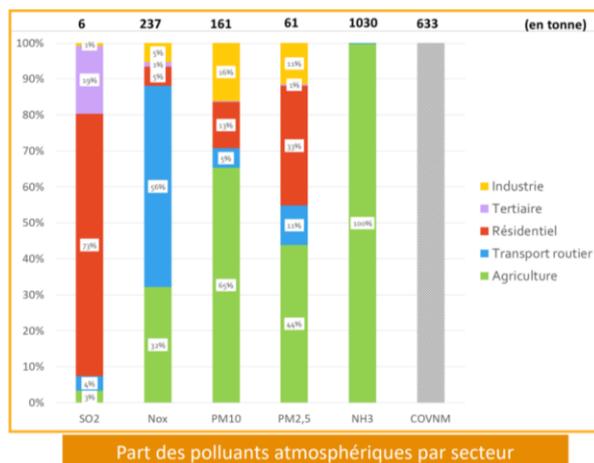
Les secteurs d'activités qui produisent le plus d'émissions de GES dans le Pays de Meslay-Grez sont l'agriculture (68%), suivie des transports routiers (19%), suivis du par bâti (6%).

Le PCAET fixe l'objectif de réduire les émissions de GES de 46% en 2030 dans le Pays de Meslay-Grez. Les potentiels de réduction des émissions de GES sont particulièrement importants dans le secteur de l'agriculture.



Source : PCAET GAL Sud Mayenne, 2021

### 2.3.2.2. Les émissions de polluants atmosphériques sur le territoire



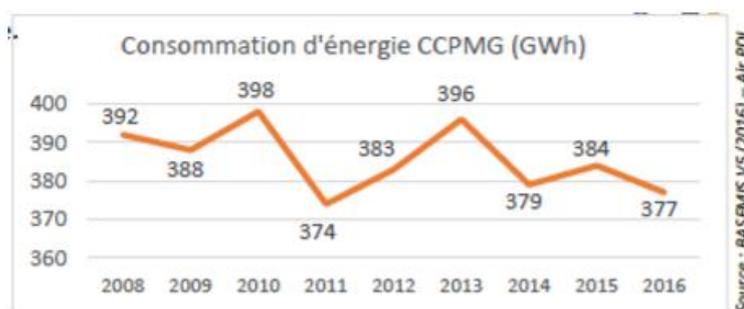
Source : PCAET GAL Sud Mayenne, 2021

2 218 tonnes de polluants atmosphériques sont émises chaque année dans le Pays de Meslay-Grez (données 2019), dont 88% proviennent du secteur de l'agriculture.

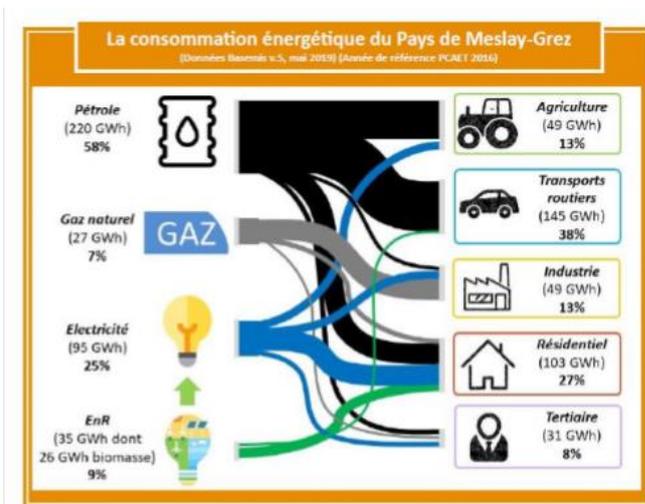
L'ammoniac (NH3) constitue 48% des polluants émis, notamment suite aux épandages et à la fabrication des engrais ammoniacués.

### 2.3.2.3. Les consommations énergétiques sur le territoire

La consommation énergétique a légèrement diminué entre 2008 et 2016 sur le territoire du Pays de Meslay-Grez.



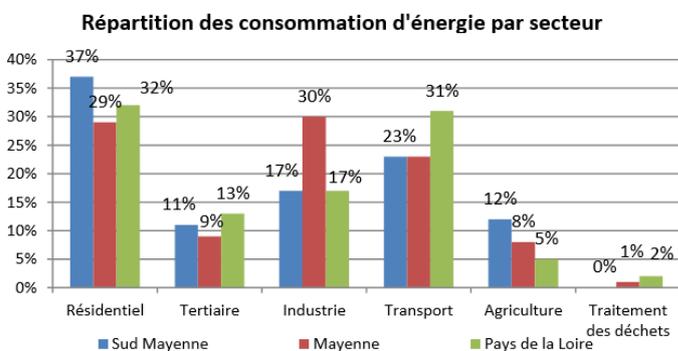
Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021



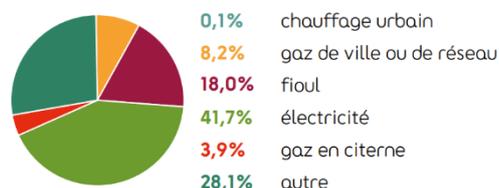
Source : COPIL CRTE Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, 2021

Le principal poste de consommation d'énergie en Sud Mayenne est le bâtiment (près de 50% de la consommation d'énergie totale) suivi des transports (23%) et de l'industrie (17%).

Le fait que la consommation énergétique du secteur résidentiel soit aussi importante en Sud Mayenne s'explique par l'ancienneté du parc et le fait qu'il soit composé essentiellement de résidences individuelles. Le principal poste de dépense énergétique pour les résidences est le chauffage, la majorité des logements sont chauffés à l'électricité (41,7%).



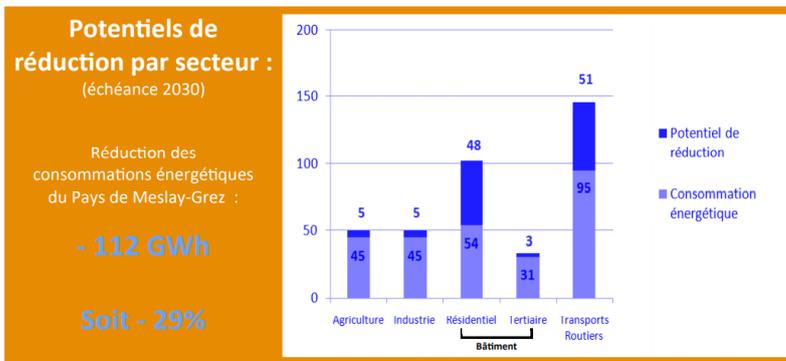
Source : PCET Sud Mayenne



Source : INSEE 2017

Le PCAET fixe l'objectif de diminuer les consommations énergétiques de 29% dans le Pays de Meslay-Grez à l'horizon 2030.

Les potentiels de réduction d'énergies sont les suivants :



Source : PCAET Sud Mayenne

**Potentiels de réduction par secteur :**  
(échéance 2030)

Réduction des consommations énergétiques du Pays de Meslay-Grez :

**- 112 GWh**

**Soit - 29%**

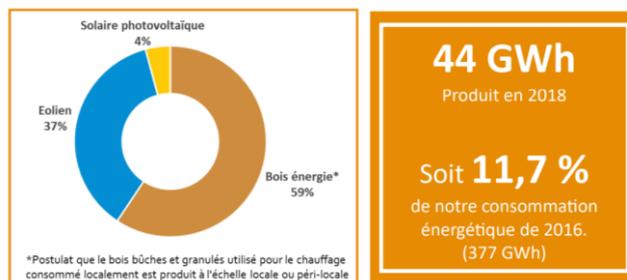
Les entreprises du territoire font preuve de volonté concernant la transition écologique et la diminution de la consommation d'énergie, des expérimentations sont mises en place concernant la réutilisation des matériaux de voirie, et l'installation de panneaux photovoltaïques. Un travail a également été fait sur l'éclairage des zones industrielles.

### 2.3.2.4. La production d'énergies renouvelables

En 2018, le Pays de Meslay-Grez a produit 44 GWh d'énergies renouvelables sur son territoire, soit 11,7% de la consommation énergétique du territoire en 2016.

59% de cette production d'énergies renouvelables provient du bois énergie, 37% de l'éolien et 4% sont issus de panneaux solaires photovoltaïques.

Production d'énergies renouvelables dans le Pays de Meslay-Grez



Source : PCAET GAL Sud Mayenne, 2021

La collectivité comprend un parc éolien : le parc du Buret dont la production annuelle est de 16 GWh. Un second parc éolien est en projet au sud de Bouère. Le territoire est également producteur d'énergie solaire, plus de 20 panneaux photovoltaïques y sont recensés pour une production annuelle de 2 GWh.

Le territoire du Pays de Meslay-Grez possède une unité de méthanisation : Méthamaine située à Meslay-du-Maine. Il s'agit d'un site coopératif qui produit du méthane à partir de fumier pailleux.

Le PCAET affiche l'objectif de ne plus avoir recours aux énergies fossiles et de couvrir 100% de la consommation énergétique du GAL Sud Mayenne par les énergies renouvelables en 2050.

## ENJEUX

En tant qu'intercommunalité rurale, le Pays de Meslay-Grez émet relativement peu de GES par rapport à ses voisins. Le PCAET fixe cependant un objectif de réduction des émissions de GES de l'ordre de 75% à l'horizon 2050 et identifie des potentiels de réduction notamment dans l'agriculture. La consommation d'énergie du territoire est en baisse, agir sur la consommation énergétique du bâtiment conforterait cette dynamique, en effet c'est le secteur du bâtiment qui consomme le plus, en raison de la vétusté du bâti et des systèmes de chauffage. Le territoire produit des énergies renouvelables, essentiellement par les filières du bois et de l'éolien. Toutefois le territoire doit intensifier sa production dans le but d'atteindre l'objectif de couvrir l'intégralité de sa consommation énergétique par des énergies renouvelables en 2050 fixé par le PCAET.

## AXE STRATEGIQUE :

### DÉVELOPPER DES ÉNERGIES PROPRES POUR UN TERRITOIRE ÉCONOME ET PRODUCTEUR D'ÉNERGIES

- Limiter les émissions de GES, pollutions atmosphériques et consommations énergétiques liées au parc bâti et aux déplacements
- Maintenir les éléments de captage du carbone
- Affirmer la volonté de développer les énergies renouvelables

### 2.3.3. Eau et assainissement

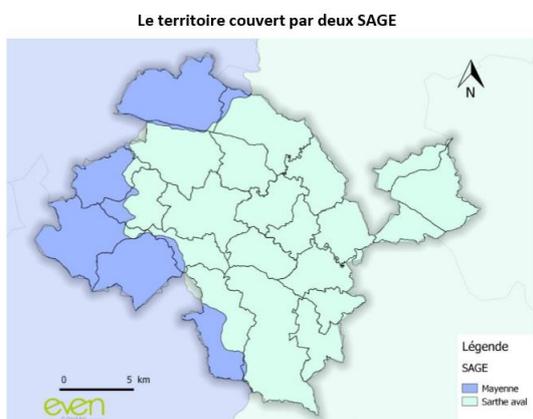
#### 2.3.3.1. Caractéristiques du territoire

L'eau sillonne tout le territoire, la carte ci-contre illustre les principaux cours d'eau :

Le territoire comprend également des zones humides, notamment les étangs du Vassé et de Curécý. La présence de schistes, de grès et de calcaire sur le territoire rend le sous-sol perméable et donc sensible à l'infiltration des eaux.



Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021



Le Pays de Meslay-Grez est couvert par deux SAGE : le SAGE Mayenne et le SAGE Sarthe aval.

Source : PLUi Pays de Meslay-Grez 2021

Liste des cours d'eau classés en liste 1 sur le territoire :

Nom du Cours d'eau	Bassin hydrologique	Cours d'eau en très bon état	Cours d'eau nécessitant une protection complète pour les poissons migrateurs	Cours d'eau qui joue le rôle de réservoir biologique	Portion classée
L'Erve	Mayenne -Sarthe Loir	Non	Oui - Anguille	Pour partie - RESBIO_360	L'Erve de la source jusqu'à la confluence avec la Sarthe
La Vaige	Mayenne -Sarthe Loir	Non	Oui - Anguille	Non	La Vaige de la source jusqu'à la confluence avec la Sarthe
Affluents de l'Erve	Mayenne -Sarthe Loir	Non	Oui - Anguille	Oui - RESBIO_360	Les cours d'eau affluents de l'Erve de la source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Grilmont inclus
Le Treulon	Mayenne -Sarthe Loir	Non	Non	Oui - RESBIO_365	Le Treulon de la source jusqu'à la confluence avec l'Erve
La Taude	Mayenne -Sarthe Loir	Non	Non	Oui - RESBIO_367	La Taude et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Sarthe
La Mayenne	Mayenne -Sarthe Loir	Non	Pour partie - anguille, grande alose, lamproie marine	Oui - RESBIO_343	La Mayenne de la source jusqu'à la confluence avec la Sarthe
L'Ouette	Mayenne -Sarthe Loir	Non	Oui - Anguille	Non	L'Ouette de la source jusqu'à la confluence avec la Mayenne

Liste des cours d'eau classés en liste 2 sur le territoire :

Nom du Cours d'eau	Bassin hydrologique	Espèces citées dans l'arrêté	Enjeu sédimentaire identifié au cours de la concertation et de la consultation	Espèces amphihalines	Espèces holobiotiques identifiées	Portion classée
L'Erve	Mayenne - Sarthe Loir	Espèces holobiotiques	Enjeu normal	---	---	L'Erve de la source jusqu'à la confluence avec le Treulon
La Valge et le ruisseau le Vasse	Mayenne - Sarthe Loir	Anguille et espèces holobiotiques	Enjeu normal	Anguille	---	La Valge de la confluence avec le Vasse jusqu'à la confluence avec la Sarthe
La Valge et le ruisseau de la Bidaudière	Mayenne - Sarthe Loir	Espèces holobiotiques	Enjeu normal	---	---	La Valge de la confluence avec le ruisseau de la Bidaudière jusqu'à la confluence avec le Vasse
La Mayenne	Mayenne - Sarthe Loir	Anguille et espèces holobiotiques	Enjeu normal	Anguille	---	La Mayenne de l'Aval du barrage de Saint Fraimbault jusqu'à la limite départementale Mayenne - Maine et Loire

Source : SCoT Pays de Meslay-Grez, 2016

Les équipements pour la gestion de l'eau sur le territoire :

**Chiffres clés :**

 9 châteaux d'eau et 9 stations

 2 captages prioritaires, les 2 bénéficient d'un plan d'action



Les équipements pour la gestion de l'assainissement sur le territoire :

**Chiffres clés :**

25 Stations d'Épuration des Eaux Usées (STEP) dont :

- 20 lagunes
- 3 boues activées
- 2 filtres plantés

## ENJEUX

Le Pays de Meslay-Grez doit veiller à une gestion durable de la ressource en eau, notamment par l'amélioration de la qualité de la ressource en eau et à une gestion plus raisonnée. La gestion des eaux usées constitue également un enjeu.

### AXE STRATEGIQUE :

## ENCOURAGER UNE GESTION PLUS ÉCONOME DE L'EAU ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE

- Promouvoir la qualité et une utilisation raisonnée de la ressource en eau dans tous ses usages
- Encourager une gestion raisonnée de la ressource en lien avec les aménagements urbains
- Maintenir les éléments naturels et végétaux jouant un rôle hydraulique
- Améliorer la gestion des eaux usées

Traitement des déchets

### 2.3.4. Traitement des déchets

La collectivité est compétente en matière de collecte, d'élimination et de valorisation des déchets ménagers ainsi qu'en matière d'organisation du tri sélectif.

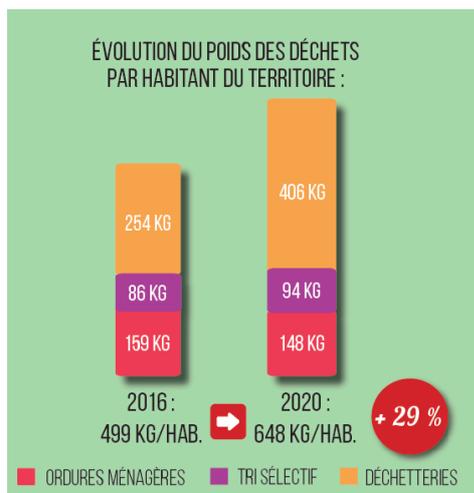
#### 2.3.4.1. La production de déchets par les ménages

**Chiffres clés :**

 2 105.040 tonnes d'ordures ménagères collectées en 2020

 147 kg d'ordures ménagères par habitant collectés en 2020 dont :

- 63% en déchetteries
- 14% au tri sélectif
- 23% en ordures ménagères résiduelles



#### 2.3.4.2. Les équipements de tri

L'intercommunalité compte 42 points de collecte des déchets pour 173 bornes de tri (50 conteneurs aériens, 108 conteneurs semi-enterrés et 15 conteneurs enterrés) répartis dans chaque commune.

Les volumes de collectés par matériaux sont les suivants :

	Tonnes soutenues en 2020
Acier	43.940
Aluminium	4.170
Tetra	182.679
Cartons	
Cartonnettes	89.090
Plastique	
Verre	689.580

Source : RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Les déchets ont fait l'objet de choix politique, le Pays de Meslay-Grez est l'intercommunalité qui a la redevance la plus basse du département.

## **ENJEUX**

Malgré une progression des déchets triés et portés en déchetteries, l'enjeu pour le Pays de Meslay Grez est de réduire la production d'ordures ménagères résiduelles et de déchets plus globalement.

### **AXE STRATEGIQUE :**

- Limiter la production de déchets et renforcer les processus de valorisation
- Continuer à maîtriser les coûts de collecte et de traitement

### 3. SYNTHESE DES ATOUTS, FAIBLESSES ET ENJEUX DU TERRITOIRE

<p><b>ATOUTS</b></p> <p>Enjeux économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Proximité de pôles urbains attractifs</li><li>• Des secteurs économiques dynamiques sur le territoire : l'agriculture et l'industrie</li><li>• Un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale</li><li>• Une diversité de producteurs locaux</li></ul> <p>Enjeux humains :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une population croissante, jeune et familiale</li><li>• Un prix de l'immobilier attractif</li><li>• Le territoire présente de nombreux chemins et voies qui peuvent être aménagés pour des modes de déplacements actifs</li><li>• Un niveau de service satisfaisant</li></ul> <p>Enjeux écologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Des paysages variés et de qualité</li><li>• Une diversité d'espaces naturels</li><li>• Un territoire qui émet relativement peu de GES</li><li>• Une consommation énergétique en baisse</li></ul>	<p><b>FAIBLESSES</b></p> <p>Enjeux économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un nombre important d'exploitations agricole à céder ces prochaines années</li><li>• Une diminution du nombre d'emplois locaux</li><li>• Des emplois majoritairement hors territoire</li></ul> <p>Enjeux humains :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un parc de logement ancien consommateur d'énergies</li><li>• Une hausse de la vacance dans le parc de logement</li><li>• Le mitage de l'habitat implique des parcours longs et n'est pas propice aux transports en commun</li><li>• Les aménagements récents n'ont pris que partiellement en compte la mobilité active</li><li>• Une desserte en transports en commun insuffisante</li></ul> <p>Enjeux écologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une part importante de terres agricoles artificialisées chaque année</li></ul>
<p><b>OPPORTUNITES</b></p> <p>Enjeux économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un potentiel touristique avec la tendance du tourisme vert et du tourisme de proximité</li><li>• Une arrivée de nouveaux habitants propice au développement du secteur des services</li></ul> <p>Enjeux humains :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une hausse du prix de l'immobilier sur les pôles urbains qui rend attractif le Pays de Meslay-Grez</li></ul> <p>Enjeux écologiques :</p>	<p><b>MENACES</b></p> <p>Enjeux économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le faible taux de chômage qui rend difficile les recrutements des entreprises</li><li>• Les conséquences économiques de la crise du COVID 19 sur le tissu industriel local</li></ul> <p>Enjeux humains :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un trafic de poids lourds important</li></ul> <p>Enjeux écologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une augmentation de la taille des exploitations agricoles qui menace le linéaire bocager</li></ul>

# FICHE ORIENTATIONS STRATEGIQUES

## ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : PERENNISER LE TISSU ECONOMIQUE LOCAL ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE

### **AXE 1 : Accompagner le développement et la transition écologique des activités économiques du territoire**

Principaux enjeux et objectifs :

- Pérenniser le tissu économique local
- Renforcer l'attractivité territoriale
- Favoriser l'implantation de nouvelles activités :
  - Accélérer la desserte numérique du territoire
  - S'appuyer sur les pôles économiques existants
- Rechercher un développement économique intégrant les enjeux écologiques du territoire
- Renforcer le potentiel commercial du territoire
- Développer/renforcer une offre foncière adaptée à la demande économique

### **AXE 2 : Développer le potentiel touristique**

Principaux enjeux et objectifs :

- Faire du tourisme vert une vitrine pour le territoire grâce au développement d'activités de loisirs liés à la nature
- S'appuyer sur la valorisation des savoirs-faires, dont les circuits courts, comme un atout touristique
- Développer et diversifier l'offre touristique, dont hébergement

### **AXE 3 : Conforter le rôle de l'agriculture sur le territoire**

Principaux enjeux et objectifs :

- Permettre le développement et l'adaptation des activités agricoles
- Pérenniser les sièges d'exploitation existants
- Favoriser une agriculture durable respectueuse de son environnement
- Préserver la diversité de producteurs locaux

### **AXE 4 : Maintenir, développer et adapter le niveau de services et d'équipement sur le territoire**

Principaux enjeux et objectifs :

- Maintenir, développer et adapter l'offre de services de proximité (santé, éducation, culture, sport...)
- Anticiper l'évolution des besoins en services en lien avec les évolutions démographiques du territoire
- Maintenir, développer et adapter le niveau d'équipement du territoire (numérique, qualité du cadre de vie, éclairage...)

Proposition d'indicateurs de suivi :

	Indicateur	Référence	Objectif 2026	Source
AXE 1 Accompagner le développement et la transition écologique des activités économiques du territoire	Nombre d'emplois sur le territoire	2018 : 3 655	Objectif proposé : revenir au nombre d'emploi de la fin des années 2000 (+15%) : 4200	INSEE : dossier complet Meslay Grez EMP T5 - Emploi et activité
	Nombre d'entreprises	2018 : 692	Objectif proposé : augmentation de 15% : 800	INSEE : dossier complet Meslay Grez DEN T5 - Nombre d'établissements par secteur d'activité au 31 décembre 2018
AXE 2 Développer le potentiel touristique	Nombre de lits	2020 : 243	Objectif proposé : augmentation de 50% : 360	INSEE : dossier complet Meslay Grez TOU T1 - Nombre et capacité des hôtels au 1er janvier 2021 TOU T2 - Nombre et capacité des campings au 1er janvier 2021 TOU T3 - Nombre d'autres hébergements collectifs au 1er janvier 2021  Indicateur pour compter le nombre de lits : Nombre de chambre d'hôtel x 2 + nombre de d'emplacements de camping x 3 + nombre de lits hébergement collectif
	Circuits courts : points de ventes directes à la ferme	2021 : 21	Objectif proposé : Multiplier le nombre de points de ventes par 2 : 40	GAL Sud Mayenne
AXE 3 Conforter le rôle de l'agriculture sur le territoire	Nombre de sièges d'exploitations	364	Objectif proposé : Maintien des exploitations existantes : 370	Chambre d'Agriculture, MSA

	Surface totale en agriculture biologique (certifiée + en conversion)	2019 : 2 105 ha (à comparer à la SAU totale sur le territoire de la CCPMG : 64 767 ha)	Objectif proposé : poursuite du rythme de croissance actuel (en moyenne +10%/an depuis 2010), soit 4100 ha	Agence bio.org (données brutes par EPCI)
	Surface totale d'exploitations engagées dans l'obtention du label HVE (Haute Valeur Environnementale)		Objectif proposé : poursuite du rythme de croissance actuel	DRAAF
AXE 4 Maintenir, développer et adapter le niveau de services et d'équipement sur le territoire	Nombre d'associations sportives sur le territoire		Objectif proposé : maintien du nombre	CCPMG
	Nombre de licenciés sportifs sur le territoire		Objectif proposé : maintien du nombre	CCPMG
	Sites d'activité de loisirs ouverts au public		Objectif proposé : développement du nombre de sites	CCPMG
	Nombre de représentations culturelles	CCPMG : Festival de Jazz : Linières :		CCPMG
	Nombre d'établissements scolaires	Lycée Collèges : Ecoles maternelles et primaires :	Objectif proposé : maintien du nombre d'établissements actuels	Inspection académique via service jeunesse
	Nombre d'établissement scolaires avec services	Avec périscolaire : Avec périscolaire et cantine :	Objectif proposé : maintien du nombre	CCPMG
	Nombre de places de garde	ASMAT : MAM : Crèche :	Objectif proposé : maintien du nombre de places	CCPMG
	Nombre de médecins généralistes par habitants	CCPMG : 86,0 pour 100 000 personnes Département : 67,0 pour 100 000 personnes France : 92,3	Objectif proposé : maintien du nombre actuel avec vigilance sur les départs à la retraite	Observatoire des territoires : Densité de médecins généralistes libéraux

## Actions rattachées à cette orientation stratégique :

### Actions contractualisées dans le CTE réintégré au CRTE :

- Animation PAT « Manger local et durable »
- Accompagnement à l'installation et à la conversion de fermes agroécologiques
  - Inciter les repreneurs d'exploitations à la conversion agroécologique
  - Accompagner les agriculteurs en difficultés à la conversion agroécologique pour les aider à redresser la situation
- Structuration d'une filière piscicole durable
- Déploiement des pratiques agricoles au service de l'amélioration des qualités de l'eau, de l'air, des sols et de la biodiversité en Sud Mayenne
  - Accompagnement à la conversion, à l'installation et à la transmission
  - Promouvoir des pratiques visant à réduire l'utilisation d'intrants chimiques
  - Promouvoir des pratiques visant à améliorer la fertilité des sols
  - Travailler sur le maintien et la régénération du Bocage

### Actions contractualisées dans le PCAET réintégré au CRTE :

- Transition vers des pratiques agroécologiques
  - Transmission / installation / conversion, notamment en maraîchage
  - Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la production alimentaire
  - Valorisation des services écosystémiques (biodiversité, qualité eau /air / sols), et expérimentation de systèmes de monétarisation
- Déploiement de fermes bas carbone et à énergie positive : sobriété & autonomie
  - Sensibilisation et renforcement du rôle du secteur agricole dans le stockage de carbone
  - Valorisation des biomasses et développement des énergies renouvelables
  - Vers une autonomisation des systèmes de production
- Changement des comportements alimentaires
  - Développement des circuits courts et de proximité durables
  - Accompagnement de la restauration collective et commerciale à l'évolution des pratiques
  - Mobilisation, fédération et sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire sur l'impact de nos assiettes

### Actions contractualisées dans le PAT réintégré au CRTE :

- Préserver le foncier agricole existant et favoriser l'installation de nouveaux producteurs en agroécologie
  - Expérimenter un diagnostic communal agricole partagé "Transmission Installation"
  - Conforter le développement du maraîchage en agroécologie et promouvoir la diversification des fermes existantes
  - Amplifier l'attractivité des pratiques agroécologiques et de l'alimentation durable, en partenariat avec des établissements de formation et d'insertion du Sud-Mayenne
- Accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers plus de résilience et d'adaptation au changement climatique, de sobriété et de préservation des ressources
  - Accompagner les fermes à la transition
  - Expérimenter différents dispositifs de monétarisation des services environnementaux liés aux pratiques agricoles (Carbocage, PSE)
  - Promouvoir une production d'énergie locale, décarbonée, et diversifiée
- Développer les circuits courts de proximité, relocaliser la valeur ajoutée, favoriser l'économie locale
  - Expérimenter la mise en place d'un abattoir mobile
  - Etudier et faciliter la création de nouveaux abattoirs et ateliers de transformation sur le territoire
  - Soutenir le développement de la filière piscicole territoriale à travers la création d'un atelier de transformation spécifique (espèce locale, non OGM, gestion durable)
  - Soutenir et développer une stratégie de points de vente des produits locaux et durables (structuration offre / demande, émergence nouveaux projets...)

- Renforcer l'alimentation locale et durable en restauration collective et commerciale
  - o Créer un observatoire de la restauration collective locale sur le territoire (mise à jour diagnostic, animation)
  - o Structurer l'approvisionnement local et durable et accompagner les restaurants collectifs dans leurs démarches
  - o Améliorer l'efficacité de la chaîne de distribution locale (plateformes mutualisées, outils de gestion collective...)
- Mobiliser, éduquer, sensibiliser une diversité de publics aux enjeux de l'alimentation durable
  - o Constituer un comité local de l'Alimentation (gouvernance partagée du PAT entre les 3 EPCI)
  - o Animer tout au long de l'année des événements de sensibilisation, valoriser les avancements du PAT auprès des acteurs du territoire (plan de communication)

Actions DETR DSIL contractualisées en 2021 réintégrées au CRTE :

- La Bazouge de Chéméré : Aménagement d'une maison commune lieu de vie associatif/mairie
- Maisoncelles-du-Maine : Création d'un club house au terrain de sports
- Saint-Loup-du-Dorat : Aménagement d'une MAM
- Val-du-Maine : Aménagement d'une aire de jeux et de pique-nique

**Actions et projets nouveaux :**

Tableau annexe 3

## ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : ORGANISER UN DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL AINSI QU'UNE OFFRE DE MOBILITE DURABLES

### AXE 1 : Organiser un développement résidentiel durable

Principaux enjeux et objectifs :

- Diversifier le parc de logements (en termes de typologie et de mode de financement) afin de fluidifier les parcours résidentiels
- Renforcement de l'attractivité des centres-bourgs aujourd'hui en perte de vitesse
- Permettre l'évolution de l'existant et anticiper les mutations du territoire
- Requalifier le parc existant afin de lutter contre la vacance et agir contre les passoires thermiques

### AXE 2 : Penser une offre de mobilité à la fois fonctionnelle et respectueuse de l'environnement

Principaux enjeux et objectifs :

- Accompagner la mobilité durable
- Développer des alternatives à l'automobile dans les flux domicile-travail
- Renforcer la desserte des modes doux autour des polarités en relation avec les polarités et le maillage des transports collectifs

### AXE 3 : Limiter l'artificialisation d'espaces agricoles

Principaux enjeux et objectifs :

- Réduire la consommation d'espaces agricoles et naturels en privilégiant la densification
- Développer une urbanisation respectueuse de l'identité paysagère et patrimoniale

### Proposition d'indicateurs de suivi :

	Indicateur	Référence	Objectif 2026	Source
AXE 1 Organiser un développement résidentiel durable	Taux de vacance des logements	CCPMG : 9,1% Département : 9,1% Région : 6,5% France : 8,2%	Objectif proposé : alignement sur le taux régional soit 6,5% Taux de vacance optimal : entre 6 et 7% (source : DREAL Pays de la Loire, programme de lutte contre la vacance des logements)	INSEE : dossier complet Meslay Grez LOG T2 - Catégories et types de logements
	Part de passoires thermiques dans le parc de logements	CCPMG : 26,2% Département : 20,0%	Objectif proposé : 0 passoire thermique (décret de lutte contre les passoires thermiques)	DREAL

	Part de petits logements (T1 et T2)	CCPMG : 5,1% Département : 10,2%	Objectif proposé : alignement sur le taux départemental : 10,2%	INSEE : dossier complet Meslay Grez LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces : 1 pièce et 2 pièces
	Nombre de constructions neuves		+ 100 lgts/an (cf objectif PLH)	Sitadel
	Part de LLS	CCPMG : 384 LLS	Objectif proposé : objectif PLH : 8 LLS produits par an soit 432 en 2026	Conseil Départemental
AXE 2 Penser une offre de mobilité à la fois fonctionnelle et respectueuse de l'environnement	Nombre de mètres linéaires d'aménagements cyclables	CCPMG : 0,10 mètres linéaires par habitants Département : 0,96 mètres linéaires par habitants	Objectif proposé : alignement sur le département : 0,96	Open street map
	Part de la voiture individuelle dans les déplacements domicile-travail	CCPMG : 84,0% Département : 82,1% France : 70,4%	Objectif proposé : 83%	INSEE : dossier complet Meslay Grez  ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018
	Part du vélo (y compris à assistance électrique) dans les déplacements domicile-travail	CCPMG : 1,2% Département : 1,5% France : 2,3%	Objectif proposé : 1,5%	INSEE : dossier complet Meslay Grez  ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018
AXE 3 Limiter l'artificialisation d'espaces agricoles	Taux d'artificialisation	CCPMG : 6,6% Département : 7,6%	Objectif proposé : Maintien du taux actuel	DREAL

## Actions rattachées à cette orientation stratégique :

Actions contractualisées dans le CTE réintégré au CRTE :

- Accompagnement mobilité durable en Sud Mayenne : se déplacer autrement
- Vers une structuration d'une filière locale de matériaux biosourcés dans le bâti
- Expérimentation du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat – Objectif BBC<sup>2</sup> avec Dorémi, P2E et tiers financement

### Actions contractualisées dans le PCAET réintégré au CRTE :

- Etoffer l'offre de Mobilité par la planification, l'aménagement, et le développement de nouveaux services
  - Planifier et Réaliser des opérations d'aménagement et d'infrastructure dédiés aux mobilités alternatives et actives
  - Sélectionner et Développer de nouveaux services de mobilité alternatives et actives
  - Démocratiser le covoiturage de proximité et la pratique de l'auto-stop organisé
  - Expérimenter un service d'auto-partage propre (électrique, ...)
- Animer, sensibiliser et accompagner les acteurs et citoyens vers de nouvelles pratiques de mobilités
  - Mobiliser le Grand Public
  - Accompagner les employeurs dans le plan de déplacements
  - Développer des Plans de Déplacements Établissement Scolaire (PDES)
- Favoriser la coordination territoriale et la coopération en créant un écosystème dédié
  - Animation d'une commission « Mobilité Durable »
  - Accompagnement EPCI à la prise de compétence AOM
  - Accompagnement de réseaux locaux de la mobilité
- La PTRE : un service public pour la très haute performance énergétique de l'habitat
  - Conforter le service d'info et conseil en économie d'énergie
  - Accompagner la rénovation énergétique très performante
  - Mobilisation des accompagnements financiers
- Un service public d'accompagnement à la haute performance énergétique des locaux privés
- Fédérer les acteurs du bâtiment sur l'ambition BBC<sup>2</sup>
  - Sensibilisation et mobilisation des professionnels
  - Accompagnement formation des professionnels
  - Promotion des rénovations exemplaires
- Renforcer le service d'accompagnement dédié : conseil en énergie partagé
  - Optimiser et décarboner les consommations énergétiques communales
  - Rénover BBC<sup>2</sup> les logements locatifs et les écoles
  - Valoriser le patrimoine public exemplaire : bâti bas carbone

### Actions DETR DSIL contractualisées en 2021 réintégré au CRTE :

- Val-du-Maine : Rénovation d'un logement communal à Epineux-le-Seguin
- Villiers Charlemagne : Construction de logements type "résidence séniors"
- Bouère : Aménagement de la rue des Sencies

### Actions et projets nouveaux :

Tableau annexe 3

# ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : VALORISER LE CADRE DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT

## AXE 1 : Préserver et renforcer la trame verte et bleue

Principaux enjeux et objectifs :

- Améliorer la qualité de l'eau, de l'air, des sols et de la biodiversité
- Préserver et gérer durablement les principaux habitats et milieux naturels à fort intérêt écologique avec une attention particulière aux linéaires bocagers, aux étendues d'eau et cours d'eau

## AXE 2 : Développer des énergies propres pour un territoire économe et producteur d'énergies

Principaux enjeux et objectifs :

- Développer des énergies propres pour un territoire économe et producteur d'énergies renouvelables (solaire, éolien, biogaz, bois, hydrogène, ...)
  - Amplifier l'installation de panneaux solaires et/ou thermiques sur les toitures publiques et privées
  - Réduire fortement l'utilisation de produits pétroliers
- Limiter les émissions de GES, pollutions atmosphériques et consommations énergétiques liées au parc bâti et aux déplacements
  - Inciter à l'isolation thermique des bâtiments publics et privés
- Maintenir les éléments de captage du carbone

## AXE 3 : Encourager une gestion plus économe de l'eau et préserver la qualité de la ressource

Principaux enjeux et objectifs :

- Promouvoir la qualité et une utilisation raisonnée de la ressource en eau dans tous ses usages
- Encourager une gestion raisonnée de la ressource en lien avec les aménagements urbains
- Maintenir les éléments naturels et végétaux jouant un rôle hydraulique

## AXE 4 : Réduire les déchets

### Proposition d'indicateurs de suivi :

	Indicateur	Référence	Objectif 2026	Source
AXE 1 Préserver et renforcer la trame verte et bleue	Part des cours d'eau en bon état écologique	CCPMG : 0,0	Objectif proposé : 100%	Agence de l'Eau Loire Bretagne 2017
	Evolution du linéaire des haies	CCPMG : 2795 km	Objectif proposé : maintien du linéaire actuel	PLUi

AXE 2 Développer des énergies propres pour un territoire économe et producteur d'énergies	Production d'énergies renouvelables	2018 : 39 GWh 2013 : 34 GWh 2008 : 26 GWh	Objectif proposé : atteindre 20% des consommations totales du territoire (80 GWh) (objectif de la loi d'atteindre 32% en 2030)	data.airpl.org
	Emissions de GES	456 kteqCO2	Objectif proposé : objectif PCAET : -46% en 2030	data.airpl.org
AXE 3 Encourager une gestion plus économe de l'eau et préserver la qualité de la ressource	Taux de rendement	2019 : 85%	Objectif proposé : 87%	Rapport d'activité eau
	Qualité de l'eau potable	100% des analyses bactériologiques conformes 90% des analyses chimiques conformes	Objectif proposé : 100% des analyses bactériologiques et chimiques conformes	Rapport d'activité eau
AXE 4 Réduire les déchets	Tonnages collectés d'OMR, de déchets triés et apportés en déchetteries	2 096,240 tonnes d'ordures ménagères collectées en 2019	Objectif proposé : -4% par an (moyenne annuelle depuis 2014) soit -24% sur le mandat d'ordures ménagères résiduelles	Rapport d'activités déchets

## Actions rattachées à cette orientation stratégique :

### Actions contractualisées dans le CTE réintégrées au CRTE :

- Inventaire et valorisation des structures bocagères pour la préservation de la qualité des eaux et des sols
- Inventaire et partage des éléments paysagers stratégiques pour la gestion de l'eau – cartographie et prescriptions

### Actions contractualisées dans le PCAET réintégrées au CRTE :

- Préserver et mobiliser les ressources locales énergétiques et humaines
  - Le bois bocage
  - La biomasse méthanisable
  - Les ressources végétales
  - Les citoyens et acteurs locaux
- Amplifier les installations ayant recours aux ressources locales
  - Pour la production de chaleur : bois, solaire thermique, géothermie
  - Pour la production de carburant (biomasse, hydrogène, « élec »)
  - Pour la production électrique : solaire photovoltaïque et éolien
- Accompagner le développement des réseaux de distribution d'énergie locale
  - Réseaux de chaleur biomasse
  - Infrastructures biométhane
  - Raccordements productions électriques locales
- Exemplarité des collectivités et des acteurs socio-économiques
  - Mobilisation et engagement des agents dans la maîtrise demande en énergie et ressources : éco-conduite, fournitures, gestion des services et patrimoine

- Renforcement politique d'aménagement urbain durable
- Accompagnement à l'éducation au développement durable
- Elaboration d'un plan qualité de l'air
- Articulation des politiques territoriales environnementales : déchets, eau
  - Pour la gestion des déchets : prévention, recyclage, valorisation
  - Pour la qualité de l'eau : prévention, protection et traitement
  - Pour la qualité des paysages et de la biodiversité
  - Pour l'économie circulaire et l'alimentation durable

#### Actions DETR DSIL contractualisées en 2021 réintégrées au CRTE :

- Bannes : Réhabilitation thermique du logement communal
- Beaumont-Pied-de-Bœuf : Pose de panneaux solaires sur l'école
- Cossé-en-Champagne : Réhabilitation de bâtiments communaux
- Ruillé-Froid-Fonds : Installation d'une chaudière à granulés au restaurant
- Ruillé-Froid-Fonds : Aménagement du centre bourg
- Chéméré-le-Roi : Réfection de l'éclairage public rue Traquenard et place de l'église
- Val-du-Maine : Réfection de l'éclairage public à Ballée
- CCPMG : Aménagement des espaces propres
- Arquenay : Ravalement de la façade de l'église
- Le Buret : Réfection du réseau d'eaux pluviales et enfouissement des réseaux souples dans le bourg
- Saint Brice : Aménagement rue du pont Gâté

#### Actions et projets nouveaux :

Tableau annexe 3



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PAYS DE MESLAY-GREZ**  
Proche de tout proche de vous

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 128
- NOM DE L'OPERATION\* : RESTAURATION DES BATIMENTS SCOLAIRES
- COMMUNE\* : ARQUENAY

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Maintien en bon état des bâtiments scolaires et améliorer les conditions d'accueil des élèves et de sécurité des élèves, en particulier de maternelle (effectifs en hausse).
<b>Description de l'action</b>	Gros entretien sur les bâtiments scolaires et réalisation d'un accès entre 2 bâtiments.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune d'Arquenay

### ○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	RECETTES		en €
		Cofinanceurs attendus	Origine du fonds	
<i>Principaux postes de dépenses</i>				
Travaux cours de récréation	9,318	DETR		10,398
couverture	1,295			
Menuiserie	6,498			
Plomberie	6,145			
maçonnerie	2,740			
<b>TOTAL</b>	<b>25.996</b>	<b>TOTAL</b>		<b>20.796</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	
<b>Partenaires</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 127
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT DE CHEMINEMENT, AIRES DE JEUX, TERRAIN DE BICROSS
- COMMUNE\* : ARQUENAY

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Restaurer et/ou créer des espaces conviviaux pour les habitants et améliorer la circulation piétonne par la création de circuits piétons sécurisés.
<b>Description de l'action</b>	Amélioration et/ou création de cheminement piétonnier dans l'agglomération et autour de l'agglomération Rénovation de la plaine de jeux et du terrain de bi-cross Installation de nouveaux jeux pour enfants
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune d'Arquenay

### ○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		
Travaux	50,000	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022-2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés Surface d'équipements ludiques supplémentaire
<b>Partenaires</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 1
- NOM DE L'OPERATION\* : RAVALEMENT DE LA FACADE DE L'EGLISE
- COMMUNE\* : ARQUENAY

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Embellissement du cœur de l'agglomération et valorisation du cadre de vie des habitants ; entretien du petit patrimoine de caractère.
<b>Description de l'action</b>	Rénovation des façades de l'église.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune d'Arquenay

- PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	RECETTES		en €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Travaux	250,000	Département	Petit patrimoine de ca	75,000
		Etat	DETR	75,000
<b>TOTAL</b>	<b>250.000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>150.000</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022-2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Surface de bâti patrimonial rénové
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner



## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 117
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES
- COMMUNE\* : CHEMERE-LE-ROI

Orientation stratégique	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
Contexte de l'action et objectifs poursuivis	<p>La salle multi-activité vient d'être restaurée, la suite voudrait que ses abords soient aménagés et remis au goût du jour dans le but de pouvoir accueillir plus d'événements et de pouvoir faire des manifestations en plein air. L'objectif est de créer du lien social et de permettre de réunir la population de Chéméré-le-Roi et des alentours.</p>
Description de l'action	<p>Aménagement du parking et des abords de la salle multi-activité :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effacement de réseau</li> <li>• Aménagement du parking</li> <li>• Une liaison douce entre la déchetterie et l'aire de jeu est envisagée</li> <li>• Luminaires</li> </ul>
Maitre d'ouvrage	Commune de Chéméré-le-Roi avec assistance de la CCPMG

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES	En €
Installation chantier	3 050.00	DETR	16 024.00
Voirie	27 040.00	Autofinancement	24 036.00
Espaces verts	5 680.00		
Signalisation	90.00		
Mobiliers	3 400.00		
Divers	800.00		
<b>TOTAL</b>	<b>40 060.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>40 060.00</b>

Calendrier (plus ou moins précis) *	Début juillet la CCPMG doit faire une proposition d'aménagement et un budget prévisionnel
Indicateurs d'évaluation proposés	Augmentation du nombre de manifestations Augmentation du nombre de réservations de la salle Nombre de places stationnement Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
Partenaires	CCPMG

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 117
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES
- COMMUNE\* : CHEMERE-LE-ROI

<p><b>Orientation stratégique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</li> <li>● Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li> <li><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
<p><b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b></p>	<p>La salle multi-activité vient d'être restaurée, la suite voudrait que ses abords soient aménagés et remis au goût du jour dans le but de pouvoir accueillir plus d'événements et de pouvoir faire des manifestations en plein air.</p> <p>L'objectif est de créer du lien social et de permettre de réunir la population de Chéméré-le-Roi et des alentours.</p>
<p><b>Description de l'action</b></p>	<p>Aménagement du parking et des abords de la salle multi-activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Effacement de réseau</li> <li>● Aménagement du parking</li> <li>● Une liaison douce entre la salle des fêtes et l'aire de jeu est envisagée</li> <li>● Luminaires</li> </ul>
<p><b>Maitre d'ouvrage</b></p>	<p>Commune de Chéméré-le-Roi avec assistance de la CCPMG</p>

○ **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
		DETR	?	
		Département	?	
		Autofinancement	?	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Début juillet la CCPMG doit faire une proposition d'aménagement et un budget prévisionnel
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Augmentation du nombre de manifestations Augmentation du nombre de réservations de la salle Nombre de places stationnement Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
<b>Partenaires</b>	CCPMG

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- **ACTION N° : 113**
- **NOM DE L'OPERATION\* : REHABILITATION THERMIQUE DU LOGEMENT COMMUNAL**
- **COMMUNE\* : BANNES**

<b>Orientation stratégique</b>	<p><b>Organiser un développement résidentiel durable</b>  <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b></p> <p>✓ <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b></p>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La commune de Bannes souhaite réhabiliter le logement communal, situé au 3 place de la mairie, afin de le proposer à la location et de répondre à la carence des logements locatifs notamment dans les communes rurales et de créer des conditions favorables à l'installation de nouveaux ménages.</p> <p>Le logement est libéré depuis le 28 février 2019.</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Réhabilitation thermique et énergétique du logement communal          Isolation, chauffe-eau thermodynamique, changement de mode de chauffage</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Bannes

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	EN € HT	RECETTES		EN €
		Co-financeurs	Aides	
TRAVAUX	80 300,00 €	ETAT	DSIL	23 875,00 €
Maîtrise d'oeuvre	9 700,00 €	REGION	Plan de relance	15 947,00 €
			Contrat de ruralité	2 699,00 €
		CCPMG	Fonds de concours interco	10 000,00 €
			Emprunt	15 000,00 €
			Autofinancement	22 479,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>90 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>90 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Décembre 2021 – juin 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Performance énergétique des logements Installation de locataires
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° :109
- NOM DE L'OPERATION\* : COUVERTURE DE LA MAM ET DE LA CANTINE EN PHOTOVOLTAÏQUE
- COMMUNE\* : SAINT-LOUP-DU-DORAT

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Production d'énergies renouvelables et économies d'énergies.
<b>Description de l'action</b>	Couverture des toits de la MAM et la cantine de l'école en panneaux solaires photovoltaïque (les bâtiments sont attenants).
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Saint-Loup-du-Dorat

- PLAN DE FINANCEMENT :

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Energies renouvelables produites Economies d'énergies
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 107
- NOM DE L'OPERATION\* : EXTENSION DU CHEMIN DE RANDONNEE EXISTANT
- COMMUNE : MAISONCELLES-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Réalisation d'un chemin de randonnée en extension du réseau existant. Liaison : la luviniere - Les Bigottières
<b>Description de l'action</b>	Achat de terrain manquant au domaine communal et aménagement de cette liaison.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Maisoncelles-du-Maine

### ○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	€	RECETTES		€
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Co-financeurs</i>	<i>Origine fonds</i>	
Achat terrain	15 000	?		?
travaux	20 000			
<b>TOTAL</b>	<b>35 000</b>	<b>TOTAL</b>		

Calendrier (plus ou moins précis) \*

2022

<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
<b>Partenaires</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 103
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT RUE DU PONT GATE
- COMMUNE\* : Saint Brice

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Poursuite de l'aménagement des rues du village Sécurisation de la rue pour les véhicules et piétons Enfouissement des réseaux (téléphone et éclairage public) Nouveaux candélabres pour économies d'énergie Réseau fluvial à créer
<b>Description de l'action</b>	Enfouissement des réseaux Aménagement de la rue Revoir les espaces de stationnement Réfection de la chaussée
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Saint Brice

o **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €</b>	<b>RECETTES</b>		<b>En €</b>
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Enfouissement réseaux	110 000	Etat	DETR	16 640
Aménagement de la rue	100 000	Département	Amendes de police	10 000
		Etat	DETR	30 000
		CCPMG		
		Commune	Autofinancement	
<b>TOTAL</b>	<b>210 000,00</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Etude par TE 53 en octobre 2021 Travaux d'enfouissement des réseaux et remplacement des éclairages 2022 Création trottoirs et réfection chaussée en 2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés Accessibilité PMR Mètres linéaires de réseaux enfouis
<b>Partenaires</b>	Territoire d'Energie Mayenne

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 99
- NOM DE L'OPERATION\* : REMISE AUX NORMES DE L'ATELIER DES SERVICES TECHNIQUES
- COMMUNE\* : BOUERE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Travaux de réaménagement de l'atelier afin de sécuriser et améliorer les conditions de travail des agents.
<b>Description de l'action</b>	Travaux de mise aux normes électriques et de réfection de la toiture (suppression de l'amiante).
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune Bouère

### ○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

Calendrier (plus ou moins précis) \*

	Début : fin 2021 Fin : Début 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	
<b>Partenaires</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PAYS DE MESLAY-GREZ**  
Proche de tout proche de vous

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 237
- NOM DE L'OPERATION\* : CONTOURNEMENT - DELESTAGE
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Organiser un développement résidentiel durable</b> <input type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b> <input type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Meslay-du-Maine est traversée par la RD 21, route fréquentée (6000 véhicules jour, dont 1500 poids lourds). L'objectif est de trouver un barreau de délestage pour sortir les poids lourds du centre.
<b>Description de l'action</b>	Définir un tracé pour le délestage
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Meslay-du-Maine, département, CCPMG

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022-2026
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Sécurité de la traversée du centre-ville
<b>Partenaires</b>	Département, CCPMG

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 236
- NOM DE L'OPERATION\* : SECURISATION DE L'AIRE DE JEUX AU PLAN D'EAU
- COMMUNE\* : BAZOUGERS

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Afin de respecter les recommandations de mises aux normes de l'APAVE, les élus souhaitent réaliser un aménagement sécuritaire.
<b>Description de l'action</b>	Pour sécuriser l'aire de jeux des petits et le terrain de tennis, les élus souhaitent installer des lices en bois pour délimiter et sécuriser les abords du terrain de jeux. Un enrobé sera également réalisé afin de permettre l'accessibilité aux PMR à ces structures.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Bazougers

○ **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €</b>	<b>RECETTES</b>		<b>En €</b>
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
		Commune	Autofinancement	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>10 000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>10 000</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Accessibilité PMR
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 235
- NOM DE L'OPERATION\* : CREATION DE 2 LOTISSEMENTS
- COMMUNE\* : RUILLE-FROID-FONDS

<p><b>Orientation stratégique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organiser un développement résidentiel durable</li> <li>❑ Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li> <li>❑ Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
<p><b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b></p>	<p>Accueillir des familles pour faire vivre le village et les écoles.</p>
<p><b>Description de l'action</b></p>	<p>Construction de 2 lotissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un comprendra 3 ou 4 logements</li> <li>Un comprendra 8 logements</li> </ul>
<p><b>Maitre d'ouvrage</b></p>	<p>Commune de Ruillé-Froid-Fonds</p>

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<b>TOTAL</b>	<b>A définir</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Les terrains ont été achetés en 2021 2022 : début des travaux de viabilisation
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Nombre de logements supplémentaires
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 210
- NOM DE L'OPERATION\* : TRAVAUX D'ISOLATION EXTÉRIEURE DU BÂTIMENT COMMUNAL (MAIRIE)
- COMMUNE\* : PRÉAUX

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Economie d'énergie
<b>Description de l'action</b>	Isolation du pignon par l'extérieur
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Préaux

o PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Solliciter des devis en 2021 Réalisation des travaux en 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Baisse de la consommation énergétique Baisse de la facture en énergies
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PAYS DE MESLAY-GREZ**  
Proche de tout proche de vous

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 209
- NOM DE L'OPERATION\* : CHANGEMENT CHAUDIÈRE / SYSTÈME DE CHAUFFAGE BÂTIMENT COMMUNAL (MAIRIE)
- COMMUNE\* : PRÉAUX

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale ➤ <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Effectuer des économies d'énergies
<b>Description de l'action</b>	Changement de la chaudière à fioul du bâtiment Communal (Mairie) pour un système de chauffage plus économique et respectueux de l'environnement
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Préaux

o PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Solliciter des devis année 2021 Effectuer le changement du système de chauffage année 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Baisse de la consommation énergétique Baisse de la facture en énergies
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PAYS DE MESLAY-GREZ**  
Proche de tout proche de vous

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° :208
- NOM DE L'OPERATION\* : RENOVATION DE LA FAÇADE DE LA MAIRIE
- COMMUNE\* : SAINT-CHARLES-LA-FORET

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Embellissement de la mairie et du bourg
<b>Description de l'action</b>	Rénovation de la façade de la mairie qui se détériore avec le temps
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Saint-Charles-la-Forêt

o **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €</b>	<b>RECETTES</b>		<b>En €</b>
		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
		Département	Mayenne relance (accordé)	4 811
		Commune	Autofinancement	10 189
<b>TOTAL</b>	<b>15 000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>15 000</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Début des travaux en septembre 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- **ACTION N° : 207**
- **NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT DES ESPACES PROPLETE**
- **COMMUNE\* : Bannes – Bazougers - Beaumont Pied de Bœuf – La Cropte – Le Buret – Meslay du Maine (route de Ruillé) – Préaux - St Charles la Forêt**

<p><b>Orientation stratégique</b></p>	<p><input type="checkbox"/> <b>Organiser un développement résidentiel durable</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b></p> <p>✓ <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b></p>
<p><b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b></p>	<p>Concernant les ordures ménagères, dès 2002, les élus ont souhaité supprimer progressivement le ramassage en porte à porte d'abord en campagne puis dans les centre-bourg. Pour cela des espaces propretés ont été aménagés dans chaque commune, regroupant à la fois des conteneurs de tri sélectif et des conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères. Les résultats de cette politique sont visibles puisque concernant les ordures ménagères</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• tonnage 2002 : 3 064 T 500</li> <li>• tonnage 2019 : 2 096 T 240</li> <li>• Variation nombre d'habitants 2002/2019 : + 19 %</li> <li>• -968 T 260 SOIT- 67.5 KG / habitant EN 17 ANS</li> </ul> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre l'amélioration des résultats en collecte sélective et ordures ménagères</li> <li>• Garantir un service de qualité et de proximité en matière de déchets</li> </ul>
<p><b>Description de l'action</b></p>	<p>Concernant les espaces propretés, les résultats obtenus sont le fruit d'une forte utilisation de ces espaces. Après plus de 15 ans d'utilisation, la Communauté de communes souhaite assurer une équité de service en assurant une prestation uniforme sur le territoire. Pour cela, il est nécessaire de renforcer/moderniser/améliorer les espaces initiaux par la</p>

	requalification des espaces sur 8 communes ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• St Charles la Forêt</li> <li>• Le Buret</li> <li>• Préaux</li> <li>• Beaumont Pied de Boeuf</li> <li>• Bannes</li> <li>• La Cropte</li> <li>• Meslay (Route de Ruillé Froid Fonds)</li> <li>• Bazougers</li> </ul>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	CCPMG

o **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
TRAVAUX	109,350.00 €	
Conteneurs	243,500.00 €	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Janvier à juin 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tonnage d'OM collecté</li> <li>- Tonnage collecte sélective</li> </ul>
<b>Partenaires</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 203
- NOM DE L'OPERATION\* : REFECTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A BALLEE
- COMMUNE\* : VAL-DU-MAINE

<p><b>Orientation stratégique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</li> <li><input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li> <li>✓ Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
<p><b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b></p>	<p>L'éclairage public pèse pour 50% dans le bilan énergétique global de la commune de Val-du-Maine et représente donc la moitié de la consommation d'électricité. L'éclairage public constitue ainsi le second grand poste de dépense d'énergie dans le budget de la commune après les bâtiments.</p> <p>Le projet est situé :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Chemin de Commeré à Ballée,</li> <li>2. Autour de l'église à Ballée,</li> <li>3. Rue Croix de Pierre à Epineux-le-Seguin</li> </ol> <p>L'analyse de l'état des lieux des installations de ces sites fait apparaître d'importants besoins de rénovation ; le matériel est obsolète et énergivore.</p> <p>La rénovation est donc nécessaire et permettrait un gain énergétique de 140 W/h à 45 W/h pour les sites Chemin de Commeré et Rue Croix de Pierre et de 90 W à 12 W pour l'éclairage autour de l'église.</p> <p>Les objectifs de cette rénovation sont multiples :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Amorcer l'accélération du taux de rénovation du parc vétuste de l'éclairage public ;</li> <li>2. Réduire les consommations énergétiques liées à l'éclairage public de la commune ;</li> </ol>

	3. Réduire les nuisances lumineuses afin de contribuer notamment à la préservation de la biodiversité
<b>Description de l'action</b>	Rénovation de l'éclairage public par la pose de luminaires plus écologiques et plus économiques avec des lampes LED.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Val-du-Maine

o **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €</b>	<b>RECETTES</b>		<b>En €</b>
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Travaux d'éclairage public	83 500	Etat	DETR	33 000
		TEM 53		17 500
		Commune	Autofinancement	33 000
<b>TOTAL</b>	<b>83 500</b>	<b>TOTAL</b>		<b>83 500</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Novembre 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Baisse de la consommation énergétique Baisse de la facture énergétique
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PAYS DE MESLAY-GREZ**  
Proche de tout proche de vous

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 198
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX ET DE PIQUE-NIQUE
- COMMUNE\* : VAL-DU-MAINE

<p><b>Orientation stratégique</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</p> <p>✓ Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</p> <p><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</p>
<p><b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b></p>	<p>Le projet porte sur un équipement d'une aire de jeux originale pour enfant qui répond aux besoins d'activités ludiques avec une aire de pique-nique sur le nouvel espace du groupe scolaire à côté du city-stade.</p> <p>L'implantation de structures à cet emplacement permet de créer un espace ludique, sportif et convivial et complète l'offre d'activités pour les jeunes. L'aménagement de cet espace répond aux attentes des parents et des plus jeunes de la commune, en complément des infrastructures de loisirs existantes.</p>
<p><b>Description de l'action</b></p>	<p>Fourniture et installation de jeux conformes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Terrassement</li> <li>- Structures et sols de sécurité</li> </ul> <p>Mise en place de la signalétique relative à la sécurité et conformité</p> <p>Le terrain appartient à la commune, les études sont déjà faites.</p>

<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Val-du-Maine

o **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €</b>	<b>RECETTES</b>		<b>En €</b>
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
		Etat	DETR	24 000
		CAF	Subvention	3 000
		Commune	Autofinancement	53 000
<b>TOTAL</b>	<b>80 000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>80 000</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Printemps 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Surface d'espaces ludiques supplémentaires
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner



## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 192
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENTS DES ESPACES EXTERIEURS DU CENTRE DE LOISIRS
- COMMUNE\* : LA BAZOUGE DE CHEMERE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La commune a le souci de proposer un accueil périscolaire de qualité tous les jours pendant la période scolaire, déclaré auprès de la DDCSPP et labellisé Plan Mercredi. La salle d'activité a été rénovée en 2019 avec un soin particulier au choix de matériaux écologiques et une isolation très performante. Cependant le mobilier vieillissant n'a pas été remplacé et les extérieurs qui marquent l'entrée des parents et enfants n'ont jamais été aménagés et ne permettent pas de mener des activités de façon confortable et en sécurité.</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Concernant le mobilier, il est prévu des tables et chaises facilement malléables par les agents et les enfants (sans retournement). Pour les extérieurs, la cour à l'avant est nue, couverte de copeaux de bois, l'arrière est constitué d'un espace en gravats et gravillons et d'un espace enherbé, non délimité. Aucun jeu collectif n'est installé, seuls les jeux de</p>

	ballons sont possibles mais le terrain n'est pas adapté et pas suffisamment sécurisé. L'idée est d'aménager cet espace en lien avec les autres projets menés autour de l'enfance : le lien avec la nature et l'alimentation. Aussi, l'idée est d'installer un potager, un verger pour découvrir les étapes de culture jusqu'à l'assiette au restaurant scolaire, et d'aménager un espace plane, ludique et cloisonné avec un abri de rangement.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de La Bazouge de Chéméré

## o PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Mobilier	6 478	CAF		30 015
Aménagements extérieurs	43 548	Commune	Autofinancement	20 011
<b>TOTAL</b>	<b>50 026</b>	<b>TOTAL</b>		<b>50 026</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Septembre 2021 – Avril 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Evolution des effectifs, notamment du mercredi
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 190
- NOM DE L'OPERATION\* : Chemin de la Tannerie – eaux pluviales
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Plusieurs maisons ont été construites le long du Chemin de la Tannerie mais la problématique des eaux pluviales n'a pas été abordée. Les maisons font face à des problèmes d'inondations. La voirie est également à refaire.
<b>Description de l'action</b>	Aménagement de la voirie Traitement des eaux pluviales en terme d'inondations
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Meslay-du-Maine

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022-2026
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés  Collecte des eaux pluviales
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 188
- NOM DE L'OPERATION\* : PROJET DE CITY-PARC
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>L'objectif de ce projet est d'impliquer les jeunes dans les projets qui les concernent. A la rentrée 2021 la commune prévoit la mise en place d'un groupe de travail avec des jeunes entre 11 et 16 ans pour travailler sur les projets qu'ils veulent développer sur la commune. La commune souhaite créer un équipement extérieur dédié aux jeunes, ce pourra être un city park ou un équipement de fitness mais d'autres idées peuvent émerger du groupe de travail et seront donc à étudier.</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>L'équipement pourra être construit sur le parc de la mairie mais cela reste à définir.</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Meslay-du-Maine

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022-2026
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Nombre de jeunes participant au projet
<b>Partenaires</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 186
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT DU CENTRE-VILLE
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

Orientation stratégique	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
Contexte de l'action et objectifs poursuivis	<p>Il s'agit d'une action globale en lien avec le programme PVD, le chargé de projet PVD se chargera de l'étude, la commune pense notamment à un espace de co-working et à un pôle de service mais rien n'est fixé.</p>
Description de l'action	
Maitre d'ouvrage	Commune de Meslay-du-Maine

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2021-2026
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Seront définis par l'étude
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 185
- NOM DE L'OPERATION\* : EXTENSION DU CIMETIERE
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	La commune de Meslay-du-Maine est attractive pour les retraités, il faut des solutions pour la fin de vie, le cimetière n'est plus assez grand.
<b>Description de l'action</b>	Aménagements, murs, allées... La commune possède le terrain et prévoit des visites de cimetières agrandis pour se projeter.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Meslay-du-Maine

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022-2025
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Surface de cimetière supplémentaire
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 184
- NOM DE L'OPERATION\* : ETUDE MISE EN PLACE D'UNE CUISINE CENTRALE
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

<p><b>Orientation stratégique</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</p> <p>✓ Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</p> <p><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</p>
<p><b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b></p>	<p>Aujourd'hui les repas pour les écoles sont préparés dans une cuisine vieillissante. La commune souhaite organiser une cuisine centrale qui permettrait d'alimenter les écoles, le collège ainsi que les écoles et collèges privés, et peut-être même les écoles des communes environnantes et l'EPHAD.</p> <p>Une rencontre avec le Département a eu lieu sur ce sujet mais il n'y a pas encore eu de suites.</p>
<p><b>Description de l'action</b></p>	<p>Création d'une cuisine, en lien avec l'audit de l'école René Cassin</p>
<p><b>Maitre d'ouvrage</b></p>	<p>Commune de Meslay-du-Maine</p>

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022-2025
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Nombre de repas préparés et servis par jour
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 183
- NOM DE L'OPERATION\* : ETUDE BATIMENT ECOLE RENE CASSIN
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> <b>Organiser un développement résidentiel durable</b> <input type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Le bâtiment de l'école primaire René Cassin est ancien et n'est plus fonctionnel. De plus le bâtiment est très énergivore. La commune souhaite faire un audit pour déterminer les actions à conduire pour moderniser le bâtiment.</p> <p>Les deux hypothèses de réhabilitation de l'existant ou construction d'une nouvelle école sont envisagées.</p> <p>Les objectifs sont de réduire les consommations d'énergies et d'optimiser les surfaces pour l'entretien et le ménage. Mais aussi d'apporter un confort pour l'enseignement en recentrant l'enseignement (aujourd'hui les classes sont dispersées sur une grande surface).</p>
<b>Description de l'action</b>	
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Meslay-du-Maine

o PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022-2025
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Réduction de la consommation énergétique Optimisation des surfaces Réduction du temps d'entretien
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PAYS DE MESLAY-GREZ**  
Proche de tout, proche de vous

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 182
- NOM DE L'OPERATION\* : TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

<p><b>Orientation stratégique</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</p> <p>✓ Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</p> <p><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</p>
<p><b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b></p>	<p>Le club de football local a demandé l'installation d'un terrain synthétique.</p> <p>L'objectif est de supprimer les arrosages de terrains, les interventions phytosanitaires, la tonte, et donc de réduire le temps d'entretien courant.</p>
<p><b>Description de l'action</b></p>	<p>Réalisation du terrain synthétique</p> <p>Une première rencontre a eu lieu avec le club local, une étude de faisabilité est en cours pour déterminer quel terrain existant est le plus approprié et élaborer une proposition financière.</p>
<p><b>Maitre d'ouvrage</b></p>	<p>Commune de Meslay-du-Maine</p>

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022-2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Réduction du temps d'entretien des terrains Réduction de la consommation d'eau Réduction de la consommation de produits phytosanitaires Bilan carbone
<b>Partenaires</b>	CCPMG, Département, Région, Agence Nationale du Sport, Fédération Française de Football

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 181
- NOM DE L'OPERATION\* : CREATION DE VOIES DOUCES
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Organiser un développement résidentiel durable</b></li> <li><input type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b></li> <li><input type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b></li> </ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Une voie douce va être créée entre Arquenay et Meslay-du-Maine, l'objectif est de pouvoir en initier d'autres.</p> <p>La commune a un projet de voie douce qui longerait la RD21 entre le boulevard de la Providence et les jardins familiaux, les études ont commencées.</p> <p>L'objectif est de relier les lotissements et que les voies douces soient reliées entre elles pour que les habitants puissent aller vers le centre à pieds ou en vélo en toute sécurité.</p>
<b>Description de l'action</b>	Aménagement de voiries
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Meslay-du-Maine

o PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2021-2026
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
<b>Partenaires</b>	CCPMG, Département

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 177
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT CHEMIN DE LA TOUCHE
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Organiser un développement résidentiel durable</b> <input type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b> <input type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Plusieurs maisons ont été construites le long du Chemin de la Touche mais le chemin n'est pas aménagé, aujourd'hui les riverains font face à des problèmes de collecte des eaux pluviales.
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enfouir les réseaux</li> <li>- Réaménager la bande de roulement pour un partage de voirie entre voiture et modes doux</li> <li>- Réseau de collecte des eaux pluviales</li> </ul>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Meslay-du-Maine

○ PLAN DE FINANCEMENT :

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022-2024
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés  Collecte des eaux pluviales
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 176
- NOM DE L'OPERATION\* : Aménagement Allée du Château
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Organiser un développement résidentiel durable</b></li> <li><input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li> <li><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Ancien château transformé en logements, qui sert de rond-point. L'objectif est de sécuriser déplacements et de réduire la vitesse.</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Enfouissement des réseaux, reprise d'assainissement, d'eaux pluviales et réseau d'eaux potables</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	<p>Commune de Meslay-du-Maine</p>

o PLAN DE FINANCEMENT :

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		
enfouissement réseaux	environ 90 000	
aménagement voirie	environ 120 000	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2021-2023 En cours de travaux Enfouissement réseaux terminé au printemps Travail de la proposition d'aménagement en 2022 pour réalisation en 2023-24
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
<b>Partenaires</b>	TEM 53



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PAYS DE MESLAY-GREZ**  
Proche de tout proche de vous

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 175
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT BOULEVARD DE LA PROVIDENCE
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<p>✓ <b>Organiser un développement résidentiel durable</b></p> <p><input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</p> <p><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</p>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Le boulevard de la Providence fait la liaison entre la RD 21 et la RD 214 et est très passant avec une circulation à double sens. La commune souhaite réaliser une voie à sens unique pour laisser de la place pour des trottoirs et une voie cyclable. L'objectif est de diminuer la vitesse de circulation.</p> <p>L'enfouissement des réseaux et la consultation des riverains ont déjà été réalisés.</p>
<b>Description de l'action</b>	Aménagement de sécurité de la voirie et des riverains
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Meslay-du-Maine

o PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2021-2022-2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés Places de stationnements supplémentaires
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 174
- NOM DE L'OPERATION\* : ETUDE D'AMENAGEMENT PLACE DE L'EGLISE ET DES RUES ADJACENTES
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Organiser un développement résidentiel durable</b></li> <li><input type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b></li> <li><input type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b></li> </ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La place de l'Eglise est à proximité des écoles, le réaménagement vise à sécuriser la place et les déplacements pour que les enfants puissent se rendre à l'école à pied ou en vélo en toute sécurité.</p> <p>Les places de stationnement seront réorganisées pour sécuriser la sortie de l'église.</p>
<b>Description de l'action</b>	Aménagement de la voirie, organisation du stationnement
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Meslay-du-Maine

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		
1ère étude (aménagement)	8,500	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés Places de stationnements supplémentaires
<b>Partenaires</b>	PVD

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 173
- NOM DE L'OPERATION\* : ETUDE D'AMENAGEMENT CARREFOUR DU CENTRE
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Organiser un développement résidentiel durable</b></li> <li><input type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b></li> <li><input type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b></li> </ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Le Carrefour du centre est la deuxième centralité de Meslay-du-Maine mais cette centralité est peu visible et les commerces ne sont plus occupés.</p> <p>L'idée est d'acquérir les biens immobiliers et de les démolir pour dégager l'espace pour plus de sécurité et éventuellement de reconstruire des logements avec cases commerciales en rez-de-chaussée.</p> <p>Cette action s'inscrit dans le programme PVD.</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Achats immobiliers en cours, négociations d'achat</p> <p>Démolition des bâtiments</p> <p>Aménagement de l'espace</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Meslay-du-Maine

o PLAN DE FINANCEMENT :

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		
Achats	Environ 130 000	
Démolitions	Environ 50 000	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022-2026
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés Surface végétalisée supplémentaire Nombre de logements supplémentaire
<b>Partenaires</b>	PVD

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 172
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT PLACE DE LA POSTE
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Organiser un développement résidentiel durable</b></li> <li><input type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b></li> <li><input type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b></li> </ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La place de la Poste est une des centralités de Meslay-du-Maine.</p> <p>Les constructions sont réalisées, il s'agit de terminer les aménagements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de linéaires de liaisons douces sécurisés pour les piétons et les vélos</li> <li>- Aménagement d'un square végétalisé, espace ombragé où les habitants pourront se retrouver</li> <li>- Construction de toilettes publiques</li> <li>- Réflexion sens de circulation</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Aménagement de la voirie et du square
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Meslay-du-Maine

o PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022 1 <sup>er</sup> croquis fin juillet 2021 Réunion publique à la rentrée 2021 Validation du projet en novembre 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés Surface végétalisée supplémentaire
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 169
- NOM DE L'OPERATION\* : Effacement des réseaux et rénovation ECLAIRAGE PUBLIC
- COMMUNE\* : ST DENIS DU MAINE

<p><b>Orientation stratégique</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</p> <p><input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b></p>
<p><b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b></p>	<p>Effacement des réseaux électriques et PTT et rénovation de l'éclairage public avec la mise en place de la technologie LED avec comme objectif la diminution des consommations</p>
<p><b>Description de l'action</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfouissement de 400 m de réseaux</li> <li>• Mise en place de 12 nouveaux candélabres</li> </ul>

--	--

○ **PLAN DE FINANCEMENT :**

<i>Enfouissement électrique</i>	100000	TEM		75000
Enfouissement Telecom	34000	TEM	Etat	6800
Eclairage public	36000	TEM		9000
		ETAT	DETR	14400
<b>TOTAL</b>	<b>170000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>105200</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consommation en KWh</li> </ul>

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 148
- NOM DE L'OPERATION\* : FIN DE L'AMENAGEMENT DU BOURG
- COMMUNE\* : BEAUMONT PIED DE BOEUF

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</li> <li><input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Améliorer la circulation dans le Bourg</li> <li>● Protéger la sortie de l'école</li> <li>● Aménager un arrêt de bus</li> <li>● Rendre le Bourg attrayant</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Enfouissement des réseaux</li> <li>● Réalisation de trottoirs</li> <li>● Création de chicane de chaque côté de la porte de l'école</li> <li>● Revêtement de la route</li> </ul>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Beaumont-Pied-de-Bœuf

o PLAN DE FINANCEMENT :

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		
Maitrise d'œuvre	11,000	
Travaux	160,000	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Etudes septembre 2021 Enfouissement 2021-2022 Réalisation courant 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Vitesse moyenne de circulation à l'entrée du Bourg  Nombre d'incidents sur la voirie
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 147
- NOM DE L'OPERATION\* : POSE DE PANNEAUX SOLAIRES SUR L'ECOLE
- COMMUNE\* : BEAUMONT PIED DE BOEUF

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</li><li><input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li><li>✓ Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li></ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Le toit de l'école de 130 m<sup>2</sup> est orienté Sud-Sud-Ouest avec 45° d'inclinaison, c'est l'occasion de produire de l'électricité avec un bon rendement pour contribuer à la transition énergétique.</p> <p>L'objectif est de vendre l'électricité à EDF pour rembourser l'emprunt contracté.</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Changer la couverture de la pente Sud-Sud-Ouest en l'équipant de panneaux solaires</p> <p>Connecter les onduleurs à chaque grappe</p> <p>Raccorder au réseau EDF</p>

Maitre d'ouvrage	Commune de Beaumont-Pied-de-Bœuf

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		
Etudes		
Panneaux solaires		

Calendrier (plus ou moins précis) *	2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de Kwh produits
Partenaires	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 146
- NOM DE L'OPERATION\* : RECHARGEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE
- COMMUNE\* : PRÉAUX

Orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organiser un développement résidentiel durable</li> <li><input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li> <li><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
Contexte de l'action et objectifs poursuivis	Rechargement renforcement de la voirie Communale
Description de l'action	
Maitre d'ouvrage	Commune de Préaux

- PLAN DE FINANCEMENT :

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Solliciter des devis en 2021 Réalisation des travaux en 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres linéaires de voirie rénovés
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PAYS DE MESLAY-GREZ**  
Proche de tout proche de vous

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 145
- NOM DE L'OPERATION\* : TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE
- COMMUNE\* : PRÉAUX

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Valorisation du patrimoine Protection d'un monument historique et touristique
<b>Description de l'action</b>	
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Préaux

○ PLAN DE FINANCEMENT :

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Solliciter des devis en 2021 Réalisation des travaux en 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Surface de bâti patrimonial rénové
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PAYS DE MESLAY-GREZ**  
Proche de tout proche de vous

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 144
- NOM DE L'OPERATION\* : AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE
- COMMUNE\* : PRÉAUX

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Mise en conformité Aménagement (ossuaire...)
<b>Description de l'action</b>	
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Préaux

o PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Solliciter des devis en 2021 Réalisation des travaux en 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Surface réaménagée Réduction du temps d'entretien du cimetière
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PAYS DE MESLAY-GREZ**  
Proche de tout proche de vous

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- **ACTION N° : 143**
- **NOM DE L'OPERATION\* : TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA FAÇADE DU BÂTIMENT COMMUNAL (MAIRIE)**
- **COMMUNE\* : PRÉAUX**

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> <b>Organiser un développement résidentiel durable</b> <input type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Economie d'énergie et entretien du patrimoine bâtis de la Commune
<b>Description de l'action</b>	
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Préaux

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Solliciter des devis en 2021 Réalisation des travaux en 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Baisse de la consommation énergétique Baisse de la facture en énergies Surface de bâti patrimonial rénové
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 142
- NOM DE L'OPERATION\* : CHANGEMENT DES VOLETS DU BÂTIMENT COMMUNAL (MAIRIE)
- COMMUNE\* : PRÉAUX

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Changement des volets du bâtiment communal (Mairie) pour des volets en état de fonctionner  Sécuriser le bâtiment (archives)  Réduire les pertes de chaleurs en hiver  Réaliser des économies financières sur le chauffage
<b>Description de l'action</b>	
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Préaux

o PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Solliciter des devis en 2021 Réalisation des travaux en 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Baisse de la consommation énergétique Baisse de la facture en énergies Surface sécurisée
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 141
- NOM DE L'OPERATION\* : AMÉNAGEMENT TERRAIN DE LOISIRS
- COMMUNE\* : PRÉAUX

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Réalisation et aménagement d'un terrain de loisirs
<b>Description de l'action</b>	Mise en place d'un coin repas pique-nique (tables, bancs) et jeux pour enfants
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Préaux

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Réalisation de devis année 2021 Réalisation des travaux année 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Surface d'espaces ludiques supplémentaire Nombre d'équipements supplémentaires
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 138
- NOM DE L'OPERATION\* : TRAVAUX DE SECURISATION DU BOURG
- COMMUNE\* : LE BURET

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</li> <li><input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li> <li><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	La commune du Buret souhaite sécuriser la circulation dans le bourg en faisant ralentir les véhicules sur la voie principale qui traverse le bourg. Elle profiterait de ces travaux pour aménager la place devant l'église afin de la rendre plus fonctionnelle pour le stationnement et de la mettre en valeur.
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux de voirie sur la RD 285 traversant le bourg</li> <li>- Mise en place de plateaux de ralentissement</li> <li>- Elargissement des trottoirs</li> <li>- Aménagement paysager de la place devant l'église</li> <li>- Délimitation de places pour le stationnement</li> </ul>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Le Buret

o PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Travaux voirie + place	250 000,00	ETAT	DETR	50 000,00
		ETAT	Amendes de police	25 000,00
		Région	Pacte ruralité	20 000,00
		Région	Plan relance	3 500,00
		Commune	Emprunt	100 000,00
		Commune	Autofinancement	51 500,00
<b>TOTAL</b>	<b>250 000,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>250 000,00</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022 ou 2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Nombre d'incidents sur la voirie Vitesse moyenne de circulation à l'entrée du bourg Surface d'espaces publics aménagés Nombre de places de stationnement
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 137
- NOM DE L'OPERATION\* : CONSTRUCTION D'UN PREAU AU PLAN D'EAU DES EVANTAILS
- COMMUNE\* : Le Buret

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La commune du Buret est propriétaire d'un plan d'eau, situé à la limite avec la commune de Bouère.</p> <p>Le plan d'eau offre un cadre agréable pour pêcher, pique-niquer, se promener. Un terrain de pétanque, des jeux pour enfants, des buts de football complètent les équipements en place.</p> <p>La municipalité souhaite aménager un préau pouvant abriter les familles qui pique-niquent. Les associations locales pourraient également l'utiliser pour leurs activités.</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>- Construction d'un grand préau au plan d'eau</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	<p>Commune de Le Buret</p>

o **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €</b>	<b>RECETTES</b>		<b>En €</b>
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Construction d'un préau	80 000,00	En recherche de financements		
<b>TOTAL</b>	<b>80 000,00</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	A partir de mai 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Aménagement de loisirs supplémentaire Surface abritée
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 136
- NOM DE L'OPERATION\* : ISOLATION DU LOGEMENT COMMUNAL
- COMMUNE\* : LE BURET

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La commune du Buret possède un logement locatif ancien. Différents travaux d'amélioration du logement ont été réalisés : réfection de la toiture, isolation des combles, remise aux normes électrique.</p> <p>Elle souhaite poursuivre les travaux déjà entrepris en apportant une isolation supplémentaire au logement, ce qui permettrait un meilleur confort thermique et une économie d'énergie.</p>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Isolation intérieure du logement</li> <li>- Isolation extérieure du logement</li> </ul>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Le Buret

○ **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €</b>	<b>RECETTES</b>		<b>En €</b>
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Travaux d'isolation	50 000,00	En recherche de financements		
<b>TOTAL</b>	<b>50 000,00</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	A partir de mai 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Baisse de la consommation énergétique du logement
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 134
- NOM DE L'OPERATION\* : REFECTION DU RESEAU D'EAUX PLUVIALES ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SOUPLES DANS LE BOURG
- COMMUNE\* : LE BURET

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	La commune du Buret souhaite sécuriser la circulation dans le bourg et aménager la voie principale qui traverse le bourg (lien avec action n° 138). Avant de réaliser ces travaux, la commune a décidé de procéder à l'enfouissement des réseaux souples et à la réfection du réseau d'eaux pluviales qui est très ancien.
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfection du réseau d'eaux pluviales</li> <li>- Enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public</li> </ul>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Le Buret

### ○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Enfouissement réseaux	106 720,00			
Réfection éclairage public avec économie	13 280,00	Etat	DETR	6 640,00

d'énergie				
Réseau d'eaux pluviales	220 000,00	Région	Plan de Relance	71 500,00
Etudes. Relevé topographique	17 500,00	Département	Plan de Relance	5 850,00
		CCPMG	Fonds de concours	22 000,00
		Commune Le Buret	Emprunt	118 000,00
		Commune Le Buret	Autofinancement	133 510,00
<b>TOTAL</b>	<b>357 500,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>357 500,00</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	A partir de septembre 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres linéaires de réseaux enfouis
<b>Partenaires</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 132
- NOM DE L'OPERATION\* : SECURISATION PIETONNE DE LA RUE DE LA GARE ET RUE DES ACACIAS
- COMMUNE\* : ARQUENAY

<b>Orientation stratégique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territorial <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Sécuriser la circulation piétonne en agglomération et limiter la vitesse de circulation des véhicules
<b>Description de l'action</b>	Création d'un trottoir rue de la Gare et passage surélevé rue des Acacias
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune d'Arquenay

### ○ PLAN DE FINANCEMENT :

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		
Travaux d'aménagements	18,000	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 130
- NOM DE L'OPERATION\* : RENFORCEMENT DES VOIES COMMUNALES DE LUCE ET EPINAYS
- COMMUNE\* : ARQUENAY

<b>Orientation stratégique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Améliorer et sécuriser la circulation des véhicules
<b>Description de l'action</b>	Rechargement/renforcement de chaussée sur les voies communales de Lucé et des Epinays
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune d'Arquenay

### ○ PLAN DE FINANCEMENT :

<i>Principaux postes de dépenses</i>	
Travaux chemin de Lucé	40,000
Travaux chemin des Epinays	70,000

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022 : Chemin de Lucé 2023 : Chemin des Epinays
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Nombre d'incidents
<b>Partenaires</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 129
- NOM DE L'OPERATION\* : ACQUISITION D'UN SYSTEME DE PROTECTION ANTI-INTRUSION POUR L'ECOLE
- COMMUNE\* : ARQUENAY

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Améliorer la sécurité des élèves et des enseignants dans l'enceinte de l'école.
<b>Description de l'action</b>	Acquisition d'un système de protection anti-intrusion.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune d'Arquenay

### ○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		
Travaux	6,000	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Nombre d'intrusions Surface d'équipement scolaires protégée par un système anti-intrusion
<b>Partenaires</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 3
- NOM DE L'OPERATION\* : CREATION D'UN ESPACE INTERGENERATIONNEL
- COMMUNE\* : GREZ EN BOUERE

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</li> <li><input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li> <li><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation du terrain LEROY</li> <li>- Un habitat intergénérationnel par des bailleurs sociaux</li> <li>- Un lieu centré</li> <li>- Un cadre paysager</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des habitations adaptées (ainés, étudiants, familles...)</li> <li>- La rénovation de la maison existante en maison commune</li> <li>- L'aménagement du parc à proximité</li> </ul>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Grez-en-Bouère

o PLAN DE FINANCEMENT :

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		
achat terrain	100,000	
voirie	150,000	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	A partir de 2022-2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Nombre de logements proposés Consommation énergétique du bâtiment

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 2
- NOM DE L'OPERATION\* : CREATION D'UN LOTISSEMENT
- COMMUNE\* : COSSE-EN-CHAMPAGNE

<b>Orientation stratégique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Création d'un lotissement entre 5 et 10 lots
<b>Description de l'action</b>	Définition des lots Frais d'étude Equipements réseaux souples et fixes Voirie Aménagement paysager
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Cossé-en-Champagne

- PLAN DE FINANCEMENT :

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

**Calendrier (plus ou moins précis) \***

Travaux et réalisation de 2022 à 2024

<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Nombre de logements supplémentaires
<b>Partenaires</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 232 – **Fiche a supprimer quand 207 validée par CC**
- NOM DE L'OPERATION\* : Aménagement des espaces propreté
- COMMUNE\* : Action portée par la communauté de communes, sur les territoires de **St Charles la Forêt – Le Buret – Préaux – Beaumont Pied de Bœuf – Bannes – La Cropte – Meslay du Maine (route de Ruillé) – Bazougers déjà financés en DSIL 2021**

<p><b>Orientation stratégique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</li> <li><input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territorial</li> <li><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
<p><b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b></p>	<p>Concernant les ordures ménagères, dès 2002, les élus ont souhaité supprimer progressivement le ramassage en porte à porte d'abord en campagne puis dans les centre-bourg. Pour cela des espaces propretés ont été aménagés dans chaque commune, regroupant à la fois des conteneurs de tri sélectif et des conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères. Les résultats de cette politique sont visibles puisque concernant les ordures ménagères</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• tonnage 2002 : 3 064 T 500</li> <li>• tonnage 2019 : 2 096 T 240</li> <li>• Variation nombre d'habitants 2002/2019 : + 19 %</li> <li>• -968 T 260 SOIT- 67.5 KG / habitant EN 17 ANS</li> </ul> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre l'amélioration des résultats en collecte sélective et ordures ménagères</li> <li>• Garantir un service de qualité et de proximité en matière de déchets</li> </ul>
<p><b>Description de l'action</b></p>	<p>Concernant les espaces propretés, les résultats obtenus sont le fruit d'une forte utilisation de ces espaces. Après plus de 15 ans d'utilisation, la Communauté de communes souhaite assurer une équité de service en assurant une prestation uniforme sur</p>

	<p>le territoire. Pour cela, il est nécessaire de renforcer/moderniser/améliorer les espaces initiaux par la requalification des espaces sur 8 communes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• St Charles la Forêt</li> <li>• Le Buret</li> <li>• Préaux</li> <li>• Beaumont Pied de Boeuf</li> <li>• Bannes</li> <li>• La Cropte</li> <li>• Meslay (Route de Ruillé Froid Fonds)</li> <li>• Bazougers</li> </ul>
--	---

○ **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
TRAVAUX	109,350.00 €	
Conteneurs	243,500.00 €	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Janvier à juin 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tonnage d'OM collecté</li> <li>- Tonnage collecte sélective</li> </ul>

**\*éléments obligatoires à renseigner**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**



## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- **ACTION N° : 134**
- **NOM DE L'OPERATION\* : REFECTION DU RESEAU D'EAUX PLUVIALES ET ENFOUISSEMENT DES RESEaux SOUPLES DANS LE BOURG**
- **COMMUNE\* : LE BURET**

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> <b>Organiser un développement résidentiel durable</b> <input type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	La commune du Buret souhaite sécuriser la circulation dans le bourg et aménager la voie principale qui traverse le bourg (lien avec action n° 138). Avant de réaliser ces travaux, la commune a décidé de procéder à l'enfouissement des réseaux souples et à la réfection du réseau d'eaux pluviales qui est très ancien.
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfection du réseau d'eaux pluviales</li> <li>- Enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public</li> </ul>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Le Buret

○ **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €</b>	<b>RECETTES</b>		<b>En €</b>
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Enfouissement réseaux	106 720,00			
Réfection éclairage public avec économie d'énergie	13 280,00	Etat	DETR	6 640,00
Réseau d'eaux pluviales	220 000,00	Région	Plan de Relance	71 500,00
Etudes. Relevé topographique	17 500,00	Département	Plan de Relance	5 850,00
		CCPMG	Fonds de concours	22 000,00
		Commune Le Buret	Emprunt	118 000,00
		Commune Le Buret	Autofinancement	133 510,00
<b>TOTAL</b>	<b>357 500,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>357 500,00</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	A partir de septembre 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres linéaires de réseaux enfouis
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 98
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT DE LA RUE DES SENCIES
- COMMUNE\* : BOUERE

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Organiser un développement résidentiel durable</b></li> <li>❑ <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b></li> <li>❑ <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b></li> </ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Suite aux travaux d'enfouissement des réseaux de la Rue des Sencies sur la RD 14 engagés en septembre 2019, le Conseil Municipal en séance du 7 novembre 2019 a souhaité entreprendre une étude d'aménagement dont les principaux objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le traitement « sécurité routière » de la traverse du bourg afin de générer le ralentissement de la circulation routière sur la RD 14</li> <li>• D'intégrer dans l'aménagement, l'organisation du stationnement, la mise en sécurité des déplacements en mode doux.</li> <li>• D'améliorer et rendre plus attractif l'accès aux commerces</li> <li>• De redynamiser le centre-bourg afin de maintenir nos acteurs locaux et essayer d'étoffer notre offre commerciale.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Travaux d'aménagement visant à améliorer la sécurité et la mobilité de l'ensemble des usagers de la voirie.</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	<p>Commune de Bouère</p>

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Travaux et études	592 000	Etat	DETR 2021	60 000
		Etat	Amendes de police	16 000
		Région	Plan de relance	75 000
		Commune	Autofinancement	441 000
<b>TOTAL</b>	<b>592 000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>592 000</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Début : septembre 2021 Fin : avril 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Sécurisation du bourg Nombre de nouveaux commerces
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PAYS DE MESLAY-GREZ**  
Proche de tout proche de vous

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 96
- NOM DE L'OPERATION\* : RENOVATION DES TOILETTES PUBLIQUES ET MISE EN ACCESSIBILITE
- COMMUNE\* : LA CROPTE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Les toilettes publiques du parc de la mairie ne sont pas accessibles pour les personnes à la mobilité réduite et sont fermées au public.</p> <p>La municipalité envisage la rénovation globale pour permettre l'accès des toilettes à tout public et notamment les nombreux visiteurs et randonneurs.</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Le projet de la municipalité consiste donc à réaliser la rénovation des toilettes publiques et la mise aux normes accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Le projet consistera à réaliser des travaux de maçonnerie, de menuiseries, de plomberie et d'électricité.</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de La Cropte

o PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
		Etat	DETR	
		Département		
		CCPMG		
		Commune		
<b>TOTAL</b>	<b>20 000€ (estimation)</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Etude en 2022 Réalisation possible en 2023-2024
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Accessibilité PMR
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 95
- NOM DE L'OPERATION\* : CREATION D'UNE VOIE DOUCE ENTRE LE BOURG ET LE CIMETIERE
- COMMUNE\* : LA CROPTE

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</li> <li><input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li> <li><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	La municipalité a le projet de poursuivre la mise en sécurité du bourg par la création d'une voie douce pour accéder au cimetière communal et assurer la sécurité des déplacements piétons.
<b>Description de l'action</b>	<p>Le projet d'aménagement d'une voie douce pour la sécurité des piétons consiste en la création d'un sentier réservé aux piétons en partant du bourg jusqu'au parking du cimetière.</p> <p>Le projet sera étudié en collaboration avec l'Agence Technique Départementale Sud en raison de sa situation en bordure de la RD166.</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de La Cropte

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
		Etat		
		Département		
		CCPMG		
		Commune		
<b>TOTAL</b>	<b>40 000€ (estimation)</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Etude en 2022 Réalisation possible en 2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 92
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT DU PARC DES LILAS
- COMMUNE\* : GREZ EN BOUERE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	- création de chemins doux - liaison de raccourci (collège – salle des sports) - poursuivre la végétalisation - installer des attractivités
<b>Description de l'action</b>	-mise en place d'un parcours sportif et de jeux -création d'une zone humide -plantation -théâtre de verdure
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Grez-en-Bouère

○ **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €</b>	<b>RECETTES</b>		<b>En €</b>
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Création de zone		Département		
Matériel	30 000			
Achat parcelle	10 000			
Création d'un chemin	5 000			
<b>TOTAL</b>	<b>45 000</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés Surface d'espaces ludiques et sportifs supplémentaire
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 90
- NOM DE L'OPERATION\* : INSTALLATION DE POELES A GRANULES
- COMMUNE\* : GREZ EN BOUERE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>-compléter par une nouvelle énergie moins contraignante que l'électricité</p> <p>-poursuite du programme isolation des années précédentes.</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>-l'installation de poêles dans 11 logements communaux</p> <p>- le tubage des cheminées</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Grez-en-Bouère

o PLAN DE FINANCEMENT :

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		
poêles	50,000	
modification des cheminées	10,000	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2021-2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Baisse de la consommation énergétique
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 85
- NOM DE L'OPERATION\* : REFECTION DES VOIES COMMUNALES ET CHEMINS RURAUX
- COMMUNE\* : COSSE-EN-CHAMPAGNE

<b>Orientation stratégique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Réfection du réseau routier sur le territoire communal.
<b>Description de l'action</b>	Réfection des couches de roulement par un enduit bicouche ou easycold selon l'état des routes et/ou leur taux de fréquentation.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Cossé-en-Champagne

- PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		
Divers CR et VR	80,381	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Entre 2021 et 2026
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Sécurisation du bourg
<b>Partenaires</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 83
- NOM DE L'OPERATION\* : SECURISATION ROUTIERE DU CENTRE BOURG
- COMMUNE\* : COSSE-EN-CHAMPAGNE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Travaux de sécurité routière en centre-bourg dont l'objectif est de faire ralentir la circulation pour la sécurité des riverains et automobilistes.
<b>Description de l'action</b>	Écluses aux entrées d'agglomération et stationnements en quinconce sur la RD 130 en agglomération.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Cossé-en-Champagne

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
		Etat	Amendes de police	Demande de subvention plus tard
<b>TOTAL</b>	<b>50 000 (estimation)</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Sécurisation du centre bourg
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 81
- NOM DE L'OPERATION\* : REFECTION DE LA TOITURE DE L'EGLISE
- COMMUNE\* : COSSE-EN-CHAMPAGNE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Protection et réhabilitation d'un édifice classé monument historique. Le projet aura donc pour objectif d'assurer le couvert de l'édifice afin d'enrayer d'éventuelles dégradations plus importantes sur les charpentes et mettre hors d'eau les enduits polychromes recouvrant les élévations intérieures de l'église.
<b>Description de l'action</b>	Le dossier concerne donc uniquement la restauration des charpentes et couvertures de l'église, néanmoins des travaux d'accompagnement de maçonnerie sont indispensables pour mener à bien ces travaux. est également prévu la restauration des maçonneries extérieures du clocher qui n'ont pas fait l'objet de campagnes de travaux dans la seconde.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Cossé-en-Champagne

o **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €</b>	<b>RECETTES</b>		<b>En €</b>
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Partie chevet clocher chœur sacri	405 140,00	DRAC	Montant à définir	
Partie nef	410 316,00	Région	Montant à définir	
Honoraires architecte	72 000,00	Département	Montant à définir	
Diagnostic	10 000,00			
Divers imprévus	2 544,00			
<b>TOTAL</b>	<b>900 000</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2021, 2022 ou 2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Surface de bâti patrimonial rénové
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 80
- NOM DE L'OPERATION\* : REHABILITATION BATIMENTS COMMUNAUX
- COMMUNE\* : COSSE-EN-CHAMPAGNE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Amélioration du confort et économies d'énergies
<b>Description de l'action</b>	Remplacement des fenêtres et radiateurs anciens Mise en place d'une cloison de séparation sous plafond
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Cossé-en-Champagne

### ○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Radiateurs	13 771,00	Etat	DETR	12 260,74
Fenêtres	23 063,00	CCPMG	Fonds de concours	10 977,00
Cloison	4 035,00	Département	Plan Mayenne Relance	6 745,00
Divers imprévus	131	Région	Plan région relance	Demande en cours
<b>TOTAL</b>	<b>41 000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>29 982,74</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	1er semestre 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Baisse de la consommation énergétique Baisse de la facture en énergies
<b>Partenaires</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 78
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG
- COMMUNE\* : RUILLE-FROID-FONDS

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</li> <li><input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li> <li>✓ Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Revitalisation du centre bourg, sécurité et accès PMR.
<b>Description de l'action</b>	<p>Aménagement de cinq rues : rue d'Anjou, rue du Calvaire, rue des Tonneliers, rue des Sports, rue des Vignes</p> <p>Les travaux concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans un 1er temps les réseaux d'eau et d'assainissement (gérés par la CCPMG)</li> <li>• Ensuite la voirie</li> </ul>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Ruillé-Froid-Fonds

o PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
		Etat	DETR	60 000,00
		Région		75 000,00
		Etat	Amendes de police	10 000,00
		Commune	Autofinancement	290 487,50
<b>TOTAL</b>	<b>435 487,50</b>	<b>TOTAL</b>		<b>435 487,50</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2021-2022 : rue d'Anjou- rue du Calvaire : les travaux d'eau et assainissement sont fait, il reste la chaussée et trottoir  2024-2026 : rue des Tonneliers, rue des Sports, rue des Vignes
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Accessibilité PMR
<b>Partenaires</b>	Etat, Région, CCPMG

\*éléments obligatoires à renseigner



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 73
- NOM DE L'OPERATION\* : REQUALIFICATION DU CIMETIERE
- COMMUNE\* : VILLIERS CHARLEMAGNE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Etude générale sur le cimetière
<b>Description de l'action</b>	Requalification des secteurs d'inhumation, carré historique, jardin du souvenir, cavurnes, etc. Réfection des cheminements et des murs d'enceinte Aménagement paysager
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Villiers Charlemagne

o **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €</b>	<b>RECETTES</b>		<b>En €</b>
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Aménagement des allées du cimetière	38 544,98 €	Aide de l'Etat	DETR/DSIL (40% du montant H.T.)	25 000,00 €
Réhabilitation du mur d'enceinte (sécurité)	7 606,40 €	Commune	FCTVA	11 740,00 €
Réfection et sécurisations des portails (5)	11 499,10 €	Commune	Autofinancement ou emprunt	38 517,38 €
Aménagement des espaces cinéraires	5 064,00 €			
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>62 714,48 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>75 257,38 €</b>
<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>75 257,38 €</b>			

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Opération par tranches : 2021-2022-2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Temps d'entretien du cimetière
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 69
- NOM DE L'OPERATION\* : ETUDE PUIS AMENAGEMENT PAYSAGER DU PLAN D'EAU DE L'ERVEUX
- COMMUNE\* : VILLIERS CHARLEMAGNE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Amélioration du cadre de vie
<b>Description de l'action</b>	Etude paysagère sur plan d'eau et abords construits en 1978 : renouvellement et/ou remplacement des arbre, étude paysagère et aménagement d'espaces conviviaux (bancs, tables pique-nique, etc.), parcours CRAPA, etc. La CAUE mène l'étude et doit donner une proposition d'aménagement pour la rentrée.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Villiers Charlemagne

### ○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES	En €
----------	------	----------	------

<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022-2024
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Surface d'espaces de loisirs aménagés
<b>Partenaires</b>	CAUE

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 68
- NOM DE L'OPERATION\* : OPERATION DE RELAMPING
- COMMUNE\* : VILLIERS CHARLEMAGNE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Impact énergétique / Economie énergie
<b>Description de l'action</b>	<p>Opération de relamping des Rues :</p> <p>De la Croix de Bellevue, du Chêne, Maréchal Leclerc, du Lac, Charles de Gaulle, Saint Martin, des Rochettes, Rue des Sports, de la Tour d'Auvergne, Sourdille de la Valette, des Plantes et Place du Commerce.</p> <p>Changement des lanternes au profit de systèmes moins énergivores / led</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Villiers Charlemagne

○ **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €</b>	<b>RECETTES</b>		<b>En €</b>
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Remplacement complet des mâts cross et lanternes au profit d'éclairage LED	130 541,25 €	TEM (maitre d'œuvre)	Participation habituelle pour ce type d'opération (25 %)	32 635,31 €
Maitrise d'Oeuvre	6 527,06 €	DETR/DSIL	50 %	52 216,00 €
		Commune	Autofinancement ou emprunt	52 217,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>137 068,31 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>137 068,31 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022-2024
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Baisse de la consommation énergétique Baisse de la facture énergétique
<b>Partenaires</b>	Territoire d'Energie Mayenne

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 66
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT DU PARKING DE LA SALLE DES SPORTS ET DU VILLAGE VACANCES ET PECHE
- COMMUNE\* : VILLIERS CHARLEMAGNE

<b>Orientation stratégique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Travaux de voirie
<b>Description de l'action</b>	Aménagement d'un parking en sécurisation des activités sportives (salle des sports et terrain de football) et de l'accès au VVP / Amélioration de l'accueil des campings cars et touristes
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Villiers Charlemagne

- PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Travaux	100 000	Département	Amendes de police	5 250
		Département	Plan de relance	20 324
		Commune	Autofinancement	74 426
<b>TOTAL</b>	<b>100 000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>100 000</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2021-2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Nombre de places de stationnement supplémentaires Accessibilité PMR
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 63
- NOM DE L'OPERATION\* : LIAISON DOUCE PONT DE LA VALETTE-VILLIERS CHARLEMAGNE AVEC PARKING MULTIMODAL
- COMMUNE\* : VILLIERS CHARLEMAGNE

### ACTION CO-PORTEE COMMUNE / CCPMG

<b>Orientation stratégique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Développement de modes de déplacements doux
<b>Description de l'action</b>	Liaison chemin de halage vers VVP et possibilité d'accéder à l'aire de covoiturage du Poteau - Renforcement de la liaison OUEST EST y compris pour les communes de Houssay et de la Roche Neuville.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Villiers Charlemagne

○ **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €</b>	<b>RECETTES</b>		<b>En €</b>
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022-2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
<b>Partenaires</b>	Département, CCPMG

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 51
- NOM DE L'OPERATION\* : ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DE FORCE
- COMMUNE\* : BAZOUGERS

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Dans la continuité des aménagements réalisés rue de Soulgé et rue de Bergault, la commune de Bazougers souhaite enfouir les réseaux de la rue de Forcé.
<b>Description de l'action</b>	Les élus envisagent d'enterrer l'ensemble des réseaux (électricité, eau et assainissement, télécom, fibre optique). La commune prendra en charge les coûts d'enfouissement d'électricité et des eaux pluviales.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Bazougers

○ **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €</b>	<b>RECETTES</b>		<b>En €</b>
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Enfouissement réseau	200 000	Commune	Autofinancement	200 000
<b>TOTAL</b>	<b>200 000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>200 000</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Mètres linéaires de réseaux enfouis
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 50
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT DES CIMETIERES
- COMMUNE\* : VAL-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> <b>Organiser un développement résidentiel durable</b> <input type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La commune comprend deux cimetières, un à Ballée et un à Epineux-le-Seguin.</p> <p>L'entretien des cimetières est difficile, en particulier à Ballée. L'objectif est de réaménager les allées pour faciliter l'entretien mais aussi pour que l'espace soit plus agréable. Les aménagements concerneront surtout le cimetière de Ballée mais mes deux cimetières seront étudiés.</p>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement des allées</li> <li>- Création d'un jardin des souvenirs</li> <li>- Réaménagement et extension</li> <li>- Entrée du cimetière</li> <li>- Réorganisation de la circulation à l'intérieur du cimetière</li> <li>- Reprise des concessions abandonnées</li> <li>- Installation d'un ossuaire</li> <li>- Columbarium</li> <li>- Réflexion paysagère</li> </ul>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Val-du-Maine

o **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €</b>	<b>RECETTES</b>		<b>En €</b>
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
		Etat	DETR	10 000 (estimation)
<b>TOTAL</b>	<b>50 000€ (estimation)</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Etude en septembre 2021 Travaux en septembre 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Réduction temps d'entretien Surface réaménagée
<b>Partenaires</b>	CAUE ?

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 48
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT D'UNE MAISON COMMUNE LIEU DE VIE ASSOCIATIF/MAIRIE
- COMMUNE\* : LA BAZOUGE DE CHEMERE

<p><b>Orientation stratégique</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</p> <p style="padding-left: 20px;">✓ Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</p> <p><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</p>
<p><b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b></p>	<p>La commune dispose d'un vivier associatif important et vivant. Elles ont besoin d'espaces pour se réunir, stocker leur matériel... A ce jour, elles disposent d'une salle à l'écart du centre bourg, vétuste et très énergivore. Une imposante bâtisse située en plein cœur de bourg, datant du 15<sup>ème</sup> siècle a été acquise par la commune en 2019. Une réflexion a été menée par les élus et les associations pour que ce bâtiment devienne un lieu de vie qui s'adapte à plusieurs usages en un lieu unique, tant pour les associations que la vie communale avec l'emplacement de la mairie. Cela permettra d'optimiser le bâti et les modes de chauffage, et apportera une vraie identité au cœur du bourg par la rénovation de la bâtisse et ses aménagements extérieurs.</p>
<p><b>Description de l'action</b></p>	<p>Le bâtiment aura la fonction de salle d'activité multimodale, pour des répétitions de théâtre, des réunions d'associations, des ateliers créatifs avec une grande salle en rdc et une autre à l'étage. Par un autre accès de type verrière végétale, se fera l'entrée de la mairie avec 2bureauxpour le secrétariat et</p>

	<p>Maire. Pour autant, les 2 espaces communiqueront ensemble car ils sont souvent amenés à travailler ensemble. La grande salle servira également de salle de réunion du conseil municipal et pour les groupes de travail.</p> <p>Le bâtiment central dans le bourg sera rénové avec des attentions particulières et originales, notamment la couverture du toit réalisée en bardeaux d'origine locale. La charpente remarquable sera maintenue apparente pour majeure partie tout en étant bien isolée avec des matériaux adaptés. Les extérieurs comprendront une courette donnant sur la place de l'église, ce qui permettra aisément d'en faire un lieu de convivialité type buvette lors des manifestations.</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de La Bazouge de Chéméré

## o PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Maitrise d'œuvre	23 600	Etat	DETR	84 553
Bureaux annexes	8 000	Région	Soutien projets communaux	90 588
Rénovation bâtiment	295 000			
Toiture	30 000			
<b>TOTAL</b>	<b>356 600</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Avril 2022 – avril 2023 pour le bâti
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Economie d'échelles sur l'utilisation du bâtiment Suivi de l'attractivité du bourg par les ventes immobilières
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 47
- NOM DE L'OPERATION\* : VEGETALISATION DU CIMETIERE
- COMMUNE\* : LA BAZOUGE DE CHEMERE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Le cimetière communal est aujourd'hui entièrement aménagé en gravillons noirs, sans aucun espace enherbé. Avec l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires, l'entretien est très chronophage pour un résultat pas toujours satisfaisant aux yeux du public. L'idée est donc de verdier le cimetière pour en faire un espace de jardin.
<b>Description de l'action</b>	Une esquisse a été déjà été dessinée par les services techniques. Elle comprend la plantation d'une allée d'arbres tout le long de l'entrée du cimetière, des haies le long des murs d'enceintes, des arbres de haute tige, la semence de gazon et jachère et la plantation de nombreuses plantes vivaces à planter dans les allées et entre les tombes. L'ensemble réorganisera les zones actuellement difficiles à identifier (jardin du souvenir, caverne...)
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de La Bazouge de Chéméré

o **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €</b>	<b>RECETTES</b>		<b>En €</b>
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Plantations	20 000			
<b>TOTAL</b>	<b>20 000</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Mars 2022 – décembre 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Temps d'entretien du cimetière
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 46
- NOM DE L'OPERATION\* : MODERNISATION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

Orientation stratégique	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
Contexte de l'action et objectifs poursuivis	La salle socioculturelle n'est plus aux normes, l'objectif est de la moderniser et de sécuriser l'accès.
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise aux normes et modernisation</li> <li>- Réappropriation des espaces existants</li> <li>- Isolation thermique</li> </ul>
Maitre d'ouvrage	Commune de Meslay-du-Maine

o PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2021-2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Accessibilité PMR Baisse de la consommation énergétique
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- **ACTION N° :40**
- **NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT D'UNE MAM**
- **COMMUNE\* : SAINT-LOUP-DU-DORAT**

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> <b>Organiser un développement résidentiel durable</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b> <input type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Création d'une MAM
<b>Description de l'action</b>	<p>Restauration d'un bâtiment communal et aménagement d'une MAM qui pourra accueillir entre 8 et 12 enfants.</p> <p>La surface au sol est entre 100 et 120 m<sup>2</sup> et l'étage pourra être aménagé dans un second temps.</p> <p>Deux postulantes sont prêtes à y travailler et verseront un loyer à la commune.</p> <p>Le toit sera couvert en panneaux solaires photovoltaïques.</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Saint-Loup-du-Dorat

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2021-2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Nombre d'enfants accueillis Quantité d'énergies renouvelables produites
<b>Partenaires</b>	GAL

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 39
- NOM DE L'OPERATION\* : REHABILITATION DU COMMERCE
- COMMUNE\* : MAISONCELLES-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Réouverture du commerce actuellement fermé
<b>Description de l'action</b>	OPTION 1 Réhabiliter les locaux communaux existants (bar épicerie restaurant) pour permettre l'installation d'un ou une commerçant(e). Contact et étude de marché en cours.  OPTION 2 Raser les locaux existants et reconstruire un nouveau local.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Maisoncelles-du-Maine

o PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	€	RECETTES		€
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Co-financeurs</i>	<i>Origine fonds</i>	
		CD 53		?
		Etat		
		Région		
		Commune	Autofinancement	
<b>TOTAL</b>	<b>500 000</b>			

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022 Contact avancé depuis janvier 2021 pour réalisation du projet avec une éventuelle commerçante mais problème de financement ; Quelles aides pour réhabilitation a minima
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Installation d'un commerce
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 38
- NOM DE L'OPERATION\* : CREATION D'UN CLUB HOUSE AU TERRAIN DE SPORTS
- COMMUNE\* : MAISONCELLES-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Offrir un lieu de réception correct au Club de Football du village, lieu qui pourra être partagé avec autres associations.
<b>Description de l'action</b>	Club House en extension des vestiaires existants
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Maisoncelles-du-Maine

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES		€	RECETTES		€
<i>Principaux postes de dépenses</i>			<i>Cofinanceurs</i>	<i>Origine fonds</i>	
études	12 000		Département	CD 53	10500
travaux	70 000		Etat	DETR	26000
			Région	plan de relance en attente	15000
			Commune	Autofinancement	30500
<b>TOTAL</b>	<b>82 000</b>		<b>TOTAL</b>		<b>82 000</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	En Cours Lancement de l'appel d'offres en mai 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Surface d'équipements sportifs supplémentaire
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 35
- NOM DE L'OPERATION\* : CREATION DE LOCAUX COMMERCIAUX
- COMMUNE\* : BOUERE

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</li><li><input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li><li><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li></ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Tous les locaux commerciaux du bourg sont loués, l'idée est de permettre à d'autres commerces de s'installer en créant de nouveaux locaux commerciaux.
<b>Description de l'action</b>	Acquisition d'un immeuble situé près de la boulangerie pour le transformer en locaux commerciaux. Démolition de l'immeuble et construction de deux ou trois locaux commerciaux.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Bouère

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<b>TOTAL</b>	<b>500 000</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2021-2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Installation de nouveaux commerces Performance énergétique des bâtiments
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- **ACTION N° : 34**
- **NOM DE L'OPERATION\* : EXTENSION DE LA MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES**
- **COMMUNE\* : BOUERE**

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li> <li><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Existence d'une Maison des Assistances Maternelles (MAM) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 (dont le local est communal). Aujourd'hui, les locaux s'avèrent exigus sachant que la capacité d'accueil maximale est atteinte. Les assistantes maternelles envisagent le recrutement d'une 4<sup>ème</sup> collaboratrice qui permettrait de répondre à la demande actuelle.</p>
<b>Description de l'action</b>	Construction d'une extension de 35 m <sup>2</sup> .
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Bouère

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Travaux et études	109 020 €	ETAT	DETR/DSIL	54 510 €
		Autofinancement		54 510 €
<b>TOTAL</b>	<b>109 020 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>109 020 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Courant 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Capacité d'accueil Recrutement d'une 4 <sup>ème</sup> assistante maternelle
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 33
- NOM DE L'OPERATION\* : EXTENSION D'UN LABORATOIRE DE PATISSERIES DE LA BOULANGERIE
- COMMUNE\* : BOUERE

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li> <li><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Existence d'une boulangerie/pâtisserie depuis 2007 dont le local commercial est communal.</p> <p>Afin de répondre à la croissance de l'ensemble de l'entreprise et de son développement économique, l'occupant du commerce souhaite agrandir son laboratoire pâtisseries.</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Construction d'un local professionnel de 50 m<sup>2</sup> adjacent au local existant.</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	<p>Commune de Bouère</p>

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Travaux et études	132 400 €	ETAT	DETR/DSIL	66 200 €
			Autofinancement	66 200 €
<b>TOTAL</b>	<b>132 400 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>132 400 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Début : fin 2021 Fin : 1 <sup>er</sup> semestre 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Surface de local commercial supplémentaire Recrutement d'un pâtissier
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 32
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT DU CIMETIERE
- COMMUNE\* : SAINT CHARLES LA FORET

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</li> <li><input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li> <li>✓ Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Embellissement</li> <li>- Facilité l'entretien</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement des allées et du jardin du souvenir</li> <li>- Les allées seront soit sablées soit mises en pelouse, c'est encore en réflexion</li> </ul>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Saint-Charles-la-Forêt

- PLAN DE FINANCEMENT :

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
travaux	10,000	

20 000

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Année 2022-2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Réduction du temps d'entretien du cimetière
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- **ACTION N° : 31**
- **NOM DE L'OPERATION\* : CREATION D'UN TERRAIN DE PETANQUE**
- **COMMUNE\* : SAINT CHARLES LA FORET**

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> <b>Organiser un développement résidentiel durable</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b> <input type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	- Renforcer l'attractivité touristique du territoire (demande des vacanciers des bungalows du Village Vacances et Nature et de la population).
<b>Description de l'action</b>	Création d'un terrain de pétanque
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Saint-Charles-la-Forêt

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Travaux</i>	30,000	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Année 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Surface d'équipement de loisirs supplémentaire
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 29
- NOM DE L'OPERATION\* : RENOVATION 20 BUNGALOWS DU VILLAGE VACANCES ET NATURE
- COMMUNE\* : SAINT CHARLES LA FORET

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer le confort des clients séjournant dans les bungalows du Village Vacances et Nature</li> <li>- Renforcer l'attractivité touristique du territoire</li> <li>- Remise aux normes actuelles</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Rénovation des cuisines et des sols des bungalows du Village Vacances et Nature
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Saint-Charles-la-Forêt

- PLAN DE FINANCEMENT :

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Cuisine équipée avec meubles</i>	60,000	
<i>Remplacement des sols</i>	20,000	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Année 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Nombre de vacanciers accueillis
<b>Partenaires</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 28
- NOM DE L'OPERATION\* : REORGANISATION DU COMPLEXE SCOLAIRE ET DU POLE ENFANCE
- COMMUNE\* : GREZ EN BOUERE

<p><b>Orientation stratégique</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</p> <p>✓ Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</p> <p><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</p>
<p><b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b></p>	<p>-dynamiser, harmoniser et donner une image positive de l'école</p> <p>-rassembler le corps enseignant dans une seule unité</p> <p>-revoir le fonctionnement de nos services</p> <p>-utilisation au maximum des anciens bâtiments</p> <p>-réduire les coûts d'énergie</p>
<p><b>Description de l'action</b></p>	<p>-la création d'un nouveau bloc sanitaire</p> <p>-la conception d'un dortoir</p> <p>-la rénovation de l'ancienne école maternelle</p> <p>-l'aménagement de la cour</p> <p>-l'élaboration d'un réseau hydraulique (le chauffage) sur tous les bâtiments ainsi que le pôle enfance</p>
<p><b>Maitre d'ouvrage</b></p>	<p>Commune de Grez-en-Bouère</p>

o PLAN DE FINANCEMENT :

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		
batiment bloc wc	80,000	
le dortoir	120,000	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Première phase (2021-2022) -la création bloc sanitaire (environ 45 mètres carrés) Deuxième phase (à partir de 2022)
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Baisse de la consommation énergétique Baisse de la facture énergétique Surface d'équipements scolaires rénovés
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 26
- NOM DE L'OPERATION\* : CREATION D'UN CITY-PARC
- COMMUNE\* : COSSÉ-EN-CHAMPAGNE

<p><b>Orientation stratégique</b></p>	<p><b>Organiser un développement résidentiel durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li> <li><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
<p><b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b></p>	<p>Création d'un city-parc pour renforcer l'attractivité du territoire et cibler la jeunesse.</p>
<p><b>Description de l'action</b></p>	<p>Création d'un city-parc sur le site du plan d'eau</p>

o PLAN DE FINANCEMENT :

<i>Principaux postes de dépenses</i>	
City-parc	60,822.86
Divers imprévus	1,177.14

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Exercice 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**



## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- **ACTION N° : 03**
- **NOM DE L'OPERATION\* : CREATION D'UN CITY-PARC**
- **COMMUNE\* : COSSÉ-EN-CHAMPAGNE**

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territorial <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Création d'un city-parc pour renforcer l'attractivité du territoire et cibler la jeunesse.
<b>Description de l'action</b>	Création d'un city-parc sur le site du plan d'eau

--	--

○ **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES		en €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
City-parc	25 000,00	En cours d'étude		
Enduit au sol	25 000,00			
<b>TOTAL</b>	<b>50 000,00</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Exercice 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 24
- NOM DE L'OPERATION\* : AGRANDISSEMENT DE LA CANTINE
- COMMUNE\* : RUILLE-FROID-FONDS

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</li><li><input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li><li><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li></ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Une nouvelle classe sera ouverte à la rentrée 2021, l'école passera de 52 élèves à 65-66 élèves. La cantine actuelle ne permet pas d'accueillir tous les élèves en même temps, l'objectif est d'agrandir la cantine pour que les élèves mangent tous ensemble en un seul service.
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit d'abattre des cloisons pour intégrer trois réserves dans la cantine (28m <sup>2</sup> supplémentaires).
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Ruillé-Froid-Fonds

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES	En €
Maitrise d'œuvre	9 850	DETR/DSIL(50%)	25 175
Travaux	40 500	Autofinancement	25 175
<b>TOTAL</b>	<b>50 350</b>	<b>TOTAL</b>	<b>50 350</b>

Calendrier (plus ou moins précis) *	2021-2022 : l'objectif est que les travaux soient finis pour la rentrée 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Augmentation de la capacité d'accueil Possibilité de ne faire qu'un seul service
Partenaires	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 22
- NOM DE L'OPERATION\* : RENOVATION ACOUSTIQUE DU POLE ENFANCE
- COMMUNE\* : VILLIERS CHARLEMAGNE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Amélioration du confort d'utilisation pour le personnel et les 120 enfants fréquentant le pôle enfance. Des travaux ont été faits il y a dix ans mais la cantine reste très bruyante.
<b>Description de l'action</b>	Etude acoustique et travaux d'isolation phonique de la cantine.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Villiers Charlemagne

### ○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
<b>TOTAL</b>	<b>A définir</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Niveau sonore dans la cantine
<b>Partenaires</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 21
- NOM DE L'OPERATION\* : ACQUISITION DE BATIMENTS ET RESTRUCTURATION DE COMMERCES AVEC ACCESSIBILITE
- COMMUNE\* : VILLIERS CHARLEMAGNE

<b>Orientation stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input checked="" type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Favoriser le maintien et l'évolution des commerces
<b>Description de l'action</b>	Acquisition de bâtiment et projet de restructuration des commerces en lien avec l'accessibilité
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Villiers Charlemagne

### ○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Acquisitions	60 000	Etat	DETR	
Etude	20 000			
Travaux	220 000			
<b>TOTAL</b>	<b>300 000</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022-2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Pérennisation des commerces existants
<b>Partenaires</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 19
- NOM DE L'OPERATION\* : PROJECTION SUR LES LOGEMENTS
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Organiser un développement résidentiel durable</b></li> <li><input type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b></li> <li><input type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b></li> </ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Rachat d'un îlot de vieilles maisons abandonnées sur la rue Carnot pour démolition et reconstruction d'un immeuble de logements en partenariat avec Mayenne Habitat
<b>Description de l'action</b>	Remise à nu du terrain Construction par Mayenne Habitat
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Meslay-du-Maine et Mayenne Habitat

o PLAN DE FINANCEMENT :

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		
achat	90,000	
dépense	50 000 (estimation)	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022-2026
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Nombre de logements supplémentaires
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 18
- NOM DE L'OPERATION\* : OAP CLOS DU VASSE
- COMMUNE\* : MESLAY-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Organiser un développement résidentiel durable</b> <input type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b> <input type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Aujourd'hui le ruisseau du Vassé n'est accessible que par des propriétaires privés. La commune souhaite acheter les terrains pour pouvoir y accéder pour permettre l'entretien du ruisseau et y développer un espace de biodiversité avec la plantation d'arbres.</p> <p>Sur ces terrains la commune souhaite réaliser une réserve foncière afin de construire un futur lotissement. De plus, le raccordement de ce lotissement aux liaisons douces permettra de relier deux voiries communales.</p>
<b>Description de l'action</b>	
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Meslay-du-Maine

o PLAN DE FINANCEMENT :

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		
achat de terrains	65,000	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2021-2026 En cours, achats de terrains avant la fin de l'année 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Surface dédiée à la préservation de la biodiversité Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés Nombre de logements supplémentaires
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- **ACTION N° : 17**
- **NOM DE L'OPERATION\* : Création et réhabilitation de logements communaux**
- **COMMUNE\* : ST DENIS DU MAINE**

<p><b>Orientation stratégique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <b>Organiser un développement résidentiel durable</b></li> <li><input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li> <li><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
<p><b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b></p>	<p>Améliorer les 3 derniers logements locatifs et créer un logement supplémentaire avec pour objectif, la maîtrise des consommations d'énergie et le confort des locataires.</p>
<p><b>Description de l'action</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolation des combles</li> <li>• Isolation des murs</li> <li>• Changement des menuiseries</li> <li>• Peinture</li> </ul>

--	--

○ **PLAN DE FINANCEMENT :**

<i>isolation combles</i>	4050	<i>Etat</i>		
Isolation et menuiseries	27220	prime Ma Renov	Etat	7000
plomberie électricité	9050	CEE		3500
peinture Tapisserie	10936			
<b>TOTAL</b>	<b>51256</b>	<b>TOTAL</b>		<b>10500</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consommation d'énergie</li> <li>• M<sup>2</sup> de surface locative</li> </ul>

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° :16
- NOM DE L'OPERATION\* : RENOVATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL A EPINEUX-LE-SEGUIN
- COMMUNE\* : VAL-DU-MAINE

<p><b>Orientation stratégique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable</li> <li><input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li> <li><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
<p><b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b></p>	<p>En 2018, le rez-de-chaussée du bâtiment, qui accueillait l'ancienne école, situé au 15 rue Pierre Jean Chapron sur la commune d'Epineux-le-Seguin, a été réhabilité afin d'y accueillir une Maison d'Assistantes Maternelles, qui compte aujourd'hui 3 assistantes maternelles ainsi qu'une garderie.</p> <p>Le premier étage est actuellement inoccupé.</p> <p>La superficie du logement sera d'environ 76 m<sup>2</sup> répartie de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Séjour – Cuisine : 41,53 m<sup>2</sup></li> <li>- 2 chambres (11.38 m<sup>2</sup> et 13.66 m<sup>2</sup>)</li> <li>- 1 WC</li> <li>- 1 salle d'eau</li> <li>- 1 dégagement</li> </ul> <p>Le projet d'aménagement du premier étage en logement locatif a pour objectif d'éviter la détérioration du bâtiment, optimiser son utilisation et accueillir de nouveaux habitants au sein de la commune.</p> <p>Développer, améliorer l'offre en logements communaux dans les territoires ruraux afin de répondre aux besoins des populations et aux enjeux environnementaux et</p>

	<p>sociaux.</p> <p>Ce projet s'intègre également dans un objectif de développement durable par l'amélioration des performances énergétiques et une maîtrise des consommations énergétiques.</p>
<b>Description de l'action</b>	Travaux d'aménagement d'un logement locatif comprenant 9 lots, frais d'architecte et frais divers.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Val-du-Maine

## ○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Travaux (9 lots)	104 000	Etat	DETR	34 500
Frais d'architecte et divers	11 100	CCPMG	Fonds de concours	10 000
		Commune	Autofinancement	70 750
<b>TOTAL</b>	<b>115 100</b>	<b>TOTAL</b>		<b>115 100</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Octobre 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Performance énergétique du bâtiment
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 13
- NOM DE L'OPERATION\* : ACHAT DE PANNEAUX SUITE A L'ADRESSAGE
- COMMUNE\* : VAL-DU-MAINE

<b>Orientation stratégique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Organiser un développement résidentiel durable</b> <input type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b> <input type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Meilleure signalisation pour faciliter l'accessibilité et le travail du facteur
<b>Description de l'action</b>	Achat de panneaux
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Val-du-Maine

### ○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
<b>TOTAL</b>	<b>A définir</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	
<b>Partenaires</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 11
- NOM DE L'OPERATION\* : VIABILISATION DE PARCELLES POUR DES LOGEMENTS LOCATIFS MAYENNE HABITATS – 3<sup>EME</sup> PHASE
- COMMUNE\* : BAZOUGERS

<b>Orientation stratégique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Dans la continuité des 10 logements locatifs déjà construits, nous prévoyons avec Mayenne Habitat la viabilisation pour une 3 <sup>ème</sup> phase.
<b>Description de l'action</b>	<p>La commune de Bazougers finance les travaux de viabilisation (terrassement, réseaux, voiries...), les prestations intellectuelles (maitrise d'œuvre, coordinations, sécurité, contrôle technique, conduite d'opération...).</p> <p>Mayenne Habitat prend en charge les coûts de construction des logements.</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Bazougers

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Viabilisation	190 000	Mayenne Habitat	Vente de terrains	100 000
		Département	Contrat de territoire	21 000
		Commune	Autofinancement	69 000
<b>TOTAL</b>	<b>190 000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>190 000</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Viabilisation en 2022 Construction et vente du terrain à Mayenne Habitat en 2024-2025
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Nombre de logements locatifs supplémentaires Performance énergétique des logements
<b>Partenaires</b>	Mayenne Habitat

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° :8
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT
- COMMUNE\* : SAINT-LOUP-DU-DORAT

<b>Orientation stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Organiser un développement résidentiel durable</b></li> <li><input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</li> <li><input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement</li> </ul>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Accueillir nouveaux habitants, donner une vie
<b>Description de l'action</b>	<p>La commune achète le terrain pour y créer un lotissement de 6000 m<sup>2</sup> constructibles soit 5 ou 6 parcelles. Viabilisation du terrain pour vente des parcelles. Installation de lampadaires solaires. La commune favorisera la construction de logements économes en énergies et l'utilisation matériaux nobles</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Saint-Loup-du-Dorat

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	2021-2022-2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Nombre de nouveaux habitants Economie d'énergie
<b>Partenaires</b>	

**\*éléments obligatoires à renseigner**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 7
- NOM DE L'OPERATION\* : CREATION D'UN LOTISSEMENT
- COMMUNE\* : MAISONCELLES-DU-MAINE

<p><b>Orientation stratégique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Organiser un développement résidentiel durable</b></li> <li><input type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b></li> <li><input type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b></li> </ul>
<p><b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b></p>	<p>Achat de terrains classés en 1AUE qui ne sont pas communaux soit 2 parcelles 4000 m<sup>2</sup> et 6000 m<sup>2</sup>, sur les 2ha 8 sont classés en 1AUE sur le PLUI.</p> <p>Ces parcelles bloquent le démarrage d'étude et d'aménagement de ces zones.</p> <p>Objectif: Pouvoir accueillir de nouvelles familles en proposant des terrains a des prix raisonnables dans un cadre agréable.</p>
<p><b>Description de l'action</b></p>	<p>Développement résidentiel durable par l'établissement d'un règlement du lotissement.</p> <p>Inclure logements sociaux avec le concours de Mayenne Habitat.</p>
<p><b>Maitre d'ouvrage</b></p>	<p>Commune de Maisoncelles-du-Maine</p>

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	€	RECETTES		€
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Co-financeurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
ACHAT TERRAINS				
4000 m <sup>2</sup>	28 000	Commune	Autofinancement	
6000 m <sup>2</sup>	42 000	EPFL ?		
Etudes	20 000			
Aménagement 1 <sup>ère</sup> phase	200 000 (estimation)		Ventes terrains	
<b>TOTAL</b>	<b>290 000</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Achat terrains prévus en 2021 Démarrage des études en 2021 1 <sup>ère</sup> phase 5 à 10 parcelles à suivre 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Déterminés par l'étude
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 6
- NOM DE L'OPERATION\* : AMENAGEMENT 2<sup>EME</sup> PHASE VOIRIE DU LOTISSEMENT
- COMMUNE\* : SAINT BRICE

<b>Orientation stratégique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Organiser un développement résidentiel durable <input type="checkbox"/> Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale <input type="checkbox"/> Valoriser le cadre de vie et l'environnement
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Attirer de nouvelles familles dans le village : 6 parcelles sont encore disponibles  L'éclairage public est réalisé
<b>Description de l'action</b>	Aménagement 2 <sup>ème</sup> phase voirie, parking et trottoirs Sécuriser la chaussée
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Saint-Brice

- PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €	RECETTES		En €
<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Cofinanceurs attendus</i>	<i>Origine du fonds</i>	
Etude ingénierie	3 700	Département	Contrat de territoire	16 298
Voirie	26 700	CCPMG		
Trottoirs	10 100	Commune	Autofinancement	
Parking et accès	9 600			
Cheminement piétonnier	6 000			
Bordures et espaces verts	32 600			
<b>TOTAL</b>	<b>88 700</b>	<b>TOTAL</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Etude en cours Consultation des entreprises en juin 2021 Travaux fin 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Nombre de places de stationnement Accessibilité PMR Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PAYS DE MESLAY-GREZ**  
Proche de tout proche de vous

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE CC du Pays de Meslay-Grez

- ACTION N° : 4
- NOM DE L'OPERATION\* : REMPLACEMENT DE LA SIGNALISATION DES LIEUX-DITS
- COMMUNE\* : SAINT CHARLES LA FORET

<b>Orientation stratégique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Organiser un développement résidentiel durable</b> <input type="checkbox"/> <b>Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale</b> <input type="checkbox"/> <b>Valoriser le cadre de vie et l'environnement</b>
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	MEILLEURE SIGNALISATION SUITE ADRESSAGE FIBRE
<b>Description de l'action</b>	Remplacement des panneaux lieux-dits : il s'agit de mettre des numéros sur les panneaux pour faciliter l'accessibilité et le travail du facteur
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Saint-Charles-la-Forêt

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	
<i>Achat des panneaux</i>	6000	

<b>Calendrier (plus ou moins précis) *</b>	Année 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	
<b>Partenaires</b>	

\*éléments obligatoires à renseigner